



cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
ALPIN



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
AUVERGNE -
RHÔNE-ALPES

Révision de la liste des habitats déterminants des ZNIEFF

Zone biogéographique alpine de la région Auvergne-Rhône-
Alpes

Baptiste Merhan, Gilles Pache
Décembre 2023

Révision de la liste des habitats déterminants des ZNIEFF à l'échelle de la zone biogéographique alpine de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

2023

Rédaction : Baptiste MERHAN, Gilles PACHE

Relecture et compléments : Claude MISSET, Alexandre BALLAYDIER

Contributeur : Olivier BILLANT

Crédits des photos du rapport : Baptiste MERHAN, CBNA.

Ce document doit être référencé comme suit :

MERHAN B., PACHE G. et col. , 2023. – *Révision de la liste des habitats déterminants des ZNIEFF à l'échelle de la zone biogéographique alpine de la région Auvergne-Rhône-Alpes.* Conservatoire botanique national Alpin \ Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes, 88 p. + annexes



SOMMAIRE

1.	Introduction.....	6
2.	Points méthodologiques	7
2.1.	Zone d'étude	8
2.2.	Référentiels et niveau de précision.....	8
2.3.	Les végétations et habitats exclus.....	9
2.4.	Les végétations et habitats automatiquement déterminants ZNIEFF	10
2.5.	Critères de sélection.....	11
2.6.	Synthèse	13
2.7.	Consultation du groupe d'experts régional habitats.....	14
3.	Liste des végétations et habitats déterminants de la zone d'étude	14
3.1.	Résultats généraux	14
3.2.	Liste des syntaxons déterminants	16
3.3.	Liste des habitats EUNIS déterminants	47
4.	Conclusions et perspectives	89
5.	Bibliographie	90

Liste des annexes

Annexe 1 : Évolutions du guide méthodologique pour l'inventaire en continu des Znieff - Note 4 sur la révision de la prise en compte des habitats déterminants

Annexe 2 : Proposition méthodologique pour l'élaboration d'une liste des habitats déterminants ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine

Annexe 3 : Liste consolidée des habitats naturels pouvant faire l'objet d'un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels (APHN) en France métropolitaine.

Annexe 4 : Liste des alliances de la zone biogéographique alpine non retenues déterminantes ZNIEFF.

1. Introduction

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a été initié officiellement en 1982 par le ministère de l'Environnement (SFF, 1982). L'objectif était d'obtenir une couverture des secteurs à fortes capacités biologiques et en bon état de conservation dans la perspective de créer un outil de connaissance mais aussi d'aide à la décision (sans portée juridique).

Depuis, deux générations d'inventaires se sont succédées :

- une première modernisation a été lancée en 1996 afin d'apporter une justification scientifique plus rigoureuse de l'identification des ZNIEFF ; elle a aussi permis d'harmoniser et standardiser l'information et de faciliter une plus large utilisation de l'inventaire (MAURIN *et al.*, 1997) ;
- une deuxième modernisation, à partir de 2012, où l'inventaire des ZNIEFF est entré dans une phase continue ; un nouveau document méthodologique de cadrage de portée nationale a été produit (HORELLOU *et al.*, 2014).

Ce dernier document a abouti sur les nouveaux principes de désignation d'une ZNIEFF qui doit obligatoirement être justifiée par la présence d'espèces déterminantes. La présence d'habitats déterminants n'est pas obligatoire (et n'est pas suffisante) mais elle concourt grandement à appuyer la justification de cette zone à l'inventaire ZNIEFF.

Plus récemment, au cours de l'année 2023, une note émanant de PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD), à retrouver en annexe 1, a été rédigée afin de donner plus de poids à la notion d'habitats déterminants ZNIEFF. Cette note vient apporter une évolution au Guide méthodologique national (HORELLOU *et al.*, 2014) et abouti au principe suivant :

« Si un habitat est dit déterminant alors il détermine l'intérêt et justifie le choix de la zone par rapport aux milieux avoisinants. A ce titre, la présence dans une zone d'un ou plusieurs habitats déterminants, à elle-seule, sans observation d'espèces déterminantes, justifie alors son inscription à l'inventaire des ZNIEFF ».

Dans la mesure où les listes d'espèces déterminantes de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AuRA) ont été révisées, en application de cette méthodologie nationale (ANTONETTI, 2017 ; PACHE, 2018 ; ANTONETTI *et al.*, 2019 ; MERHAN & PACHE, 2019), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL AuRA) a souhaité engager un travail de révision similaire aux listes d'habitats déterminants, ceci afin que l'inventaire des ZNIEFF colle au plus près de l'amélioration croissante des connaissances et des avancées méthodologiques.

En effet, les listes d'habitats sont aujourd'hui trop anciennes et formalisées selon la typologie Corine biotopes qui est désormais caduque.

Comme pour les espèces, la DREAL privilégie la révision des listes ZNIEFF conjointement à l'élaboration des listes rouges régionales. Cela garantit une cohérence des chantiers de la DREAL sur la connaissance, et permet d'engager des opérations d'acquisition de connaissances suite à la validation d'une liste rouge. Le guide méthodologique national définit par ailleurs des critères objectifs de sélection des habitats déterminants des ZNIEFF, notamment sur la base des listes rouges régionales, à mobiliser dans ce cadre.

Sachant que la liste rouge des végétations d'AuRA a été récemment finalisée et validée en CSRPN (LE GLOANEC & MERHAN, 2022), il est désormais possible d'engager le chantier de révision des listes d'habitats déterminants ZNIEFF pour chacune des 4 zones biogéographiques de la région AuRA :

- la zone biogéographique alpine ;
- la zone biogéographique continentale du Massif central ;
- la zone biogéographique continentale de la plaine rhodanienne ;
- la zone biogéographique méditerranéenne.

Dans un premier temps, le Conservatoire botanique national alpin (CBNA) a proposé d'initier cette révision sur la zone biogéographique alpine de la région, exclusivement incluse dans le territoire d'agrément qui le concerne (contours donnés en rouge sur la figure 1, page 8).

La révision pourra se poursuivre sur le reste des zones biogéographiques, en collaboration avec le Conservatoire botanique national du massif central (CBNMC).

Un travail d'acquisition de données de végétations / habitats sur les ZNIEFF sera planifié dans le futur, une fois remplies les trois conditions suivantes :

- la mise à disposition des données d'occurrences des taxons (tous groupes confondus) déterminants ZNIEFF, afin d'identifier les ZNIEFF dépourvues d'espèces déterminantes et pour lesquelles des données d'occurrences d'habitats déterminants permettraient leur justification ;
- la nécessité au sein de ces ZNIEFF orphelines d'espèces déterminantes, d'identifier celles disposant de données d'habitats déterminants ; pour cela il faut que les listes aient été validées par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) ;
- la production des listes d'habitats déterminants sur les 3 zones biogéographiques (alpine, continentale pour les secteurs de la plaine rhodanienne, et méditerranéenne) ; en effet, même si les cas sont peu nombreux, certaines ZNIEFF sont à cheval sur deux secteurs biogéographiques et dans ce cas, comme pour les espèces, il est nécessaire de disposer de tous les habitats déterminants.

2. Points méthodologiques

L'élaboration de cette liste d'habitats déterminants se base sur les éléments de réflexions portés par plusieurs Conservatoires botaniques nationaux (CBN Sud-Atlantique, CBN des Pyrénées et Midi-Pyrénées, CBN du Massif Central et CBN Alpin) qui ont abouti à la rédaction d'une proposition méthodologique, à retrouver en annexe 2. Cette note traduit l'application concrète de la méthodologie sur la région Nouvelle-Aquitaine à partir du document de cadrage de portée nationale (HORELLOU *et al.*, 2014). Concernant la région AuRA et la zone biogéographique alpine, quelques adaptations ont été nécessaires. Par exemple, l'échelle de restitution en AuRA concerne bien les zones biogéographiques (et non pas la région dans son ensemble), conformément à la demande de la DREAL et comme cela a été mis en oeuvre concernant les listes d'espèces déterminantes. Par ailleurs les seuils retenus concernant la part représentative sont différents (pour tenir compte notamment des surfaces des ditions concernées et des patrons connus ou supposés de rareté des habitats) et le critère de la sensibilité s'appuie sur la Liste rouge régionale des végétations (qui est inexistante en Nouvelle Aquitaine).

Les éléments méthodologiques, adaptés à la zone biogéographique alpine, sont détaillés ci-après.

2.1. Zone d'étude

Le présent travail concerne uniquement la zone biogéographique alpine de la région AURA. Les contours sont donnés en rouge sur la figure 1 ci-dessous.

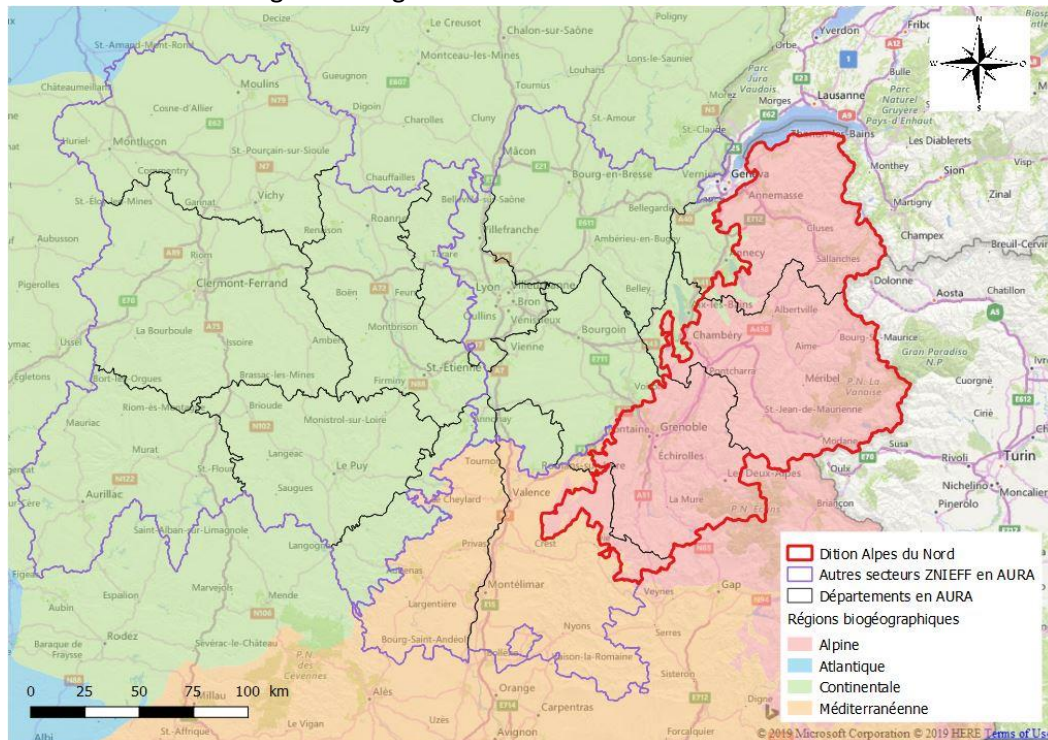


Figure 1 : Domaines biogéographiques (rose pour le domaine alpin, contour de la dition Alpes du nord en rouge)

Cette zone représente une superficie de 14.288 km². Elle comprend une bonne partie des départements de la Savoie et de la Haute-Savoie, la moitié du département de l'Isère et une petite partie du département de la Drôme.

Bien que le découpage ait été réalisé de manière à délimiter des zones climatiques et écologiques relativement homogènes à l'échelle de la France, les limites peuvent sembler assez arbitraires lorsqu'on passe à l'échelle des secteurs proposés. C'est sensiblement le cas pour la zone biogéographique alpine de la région AuRA qui présente des influences climatiques et météorologiques très variées : tout d'abord entre le nord et le sud de la dition mais aussi entre les différents massifs, avec les Préalpes, les Alpes intermédiaires et les Alpes internes. Ces divers massifs montagneux présentent une géologie variée avec des gradients d'exposition et d'altitude qui amplifient encore les variations climatiques et écologiques. Le nombre d'habitats pouvant être rencontrés est donc important au sein de la zone délimitée. Ainsi, la dition comprend aussi bien les zones humides de plaine du bassin lémanique, que les rochers et glaciers des étages alpins des massifs du Mont-Blanc, de la Vanoise ou des Ecrins ou encore les régions sous influence méditerranéenne du Sud Vercors et du Diois.

2.2. Référentiels et niveau de précision

Horellou *et al.* (2014) désignent le référentiel des habitats EUNIS comme obligatoire pour élaborer la liste des habitats déterminants ZNIEFF. Le niveau minimum de précision requis est défini au niveau 4

(ex. : G1.21 -Aulnaies-frênaies alluviales). **Le niveau 4 du référentiel EUNIS dans sa version de 2012 (ETCBD, 2012) est donc le niveau qui a été retenu pour élaborer cette liste d'habitats déterminants ZNIEFF.** Il est resté néanmoins possible lorsque cela était justifié, notamment par des particularités des niveaux plus précis, d'évaluer des niveaux inférieurs (ex. : E3.41 - Prairies atlantiques et subatlantiques humides, jugé insuffisamment précis, les niveaux inférieurs souhaités ont été utilisés). A l'inverse, dans certains rares cas, la précision du référentiel EUNIS ne descend pas en-dessous du niveau 3 (ex. : I1.3 - Terres arables à monocultures extensives). Dans ce cas, il a été nécessaire d'évaluer ce niveau 3. Il est à noter qu'une actualisation du référentiel EUNIS est en cours et qu'une partie est déjà diffusée. Il conviendra, lorsque cette version d'EUNIS sera complète, de mettre à jour les habitats EUNIS déterminants ZNIEFF selon ce nouveau référentiel.

Outre le référentiel EUNIS obligatoire et bien connu des gestionnaires de sites notamment, il est apparu au fil des discussions au sein du groupe de travail des CBN qu'il était nécessaire d'utiliser en parallèle le référentiel phytosociologique. Ce référentiel est en effet complémentaire à celui des habitats, mais possède également l'avantage de pouvoir être plus facilement complété avec l'évolution des connaissances qu'EUNIS, d'avoir une définition de ses unités plus précise et documentée, et les données disponibles sont bien plus nombreuses au niveau régional. L'évaluation a été faite au rang de l'alliance phytosociologique qui est le rang qui correspond peu ou prou au niveau 4 du référentiel EUNIS. C'est par ailleurs le rang le plus maîtrisé et exploitable à l'échelle de la zone biogéographique alpine de la région AuRA. En effet, c'est à ce niveau que les connaissances sur les végétations, se traduisant en données d'occurrences, sont les plus exhaustives et c'est à ce même rang que les correspondances avec la Liste rouge régionale des végétations sont systématiquement renseignées (peu de végétations cotées « Deficient Data » ou restant « à évaluer »). Ces paramètres comptent pour estimer les critères de sélection détaillés ci-après (part représentative, rareté et sensibilité).

Néanmoins, de même que pour la liste des habitats EUNIS, il a été choisi, dans de rares cas, lorsque les conditions s'y prêtaient, d'évaluer des rangs phytosociologiques différents. Dans ces cas seulement le rang inférieur de la sous-alliance, utilisé pour mieux segmenter les unités phytosociologiques jugées déterminantes a été utilisé (ex. : *Arrhenatherion elatioris*, *Trisetum flavescens*-*Polygonion bistortae* et *Caricion ferrugineae*).

Deux listes, une basée sur les habitats selon la typologie EUNIS (principalement de niveau 4) et l'autre, basée sur les végétations (principalement le rang alliance), ont donc été dressées ; elles sont utilisables de manière indépendante. En pratique, un observateur qui détecte un habitat ou une végétation inscrite sur l'une ou l'autre de ces deux listes, pourra conclure que l'habitat ou la végétation est déterminante ZNIEFF.

Notons par ailleurs que, sauf indication contraire dans les champs « Commentaires » des listes, le statut « déterminant » concerne également les niveaux inférieurs des habitats ou des végétations retenues (ex : un niveau 4 EUNIS donné inclus les niveaux 5 subordonnés comme déterminants).

Seuls les végétations et les habitats considérés comme présents dans la région ont été évalués. Ces listes pourront être complétées au fur et à mesure de l'évolution des connaissances et de la découverte ou de la description de nouvelles végétations dans la région.

2.3. Les végétations et habitats exclus

Avant l'application des critères de sélection pour l'élaboration de la liste des végétations et habitats déterminants ZNIEFF, plusieurs filtres ont été mis en place afin de ne conserver que les entités évaluables selon les pré-requis du statut « déterminant » fixés par le guide méthodologique national (HORELLOU *et al.*, 2014). De cette liste sont d'ores et déjà exclus :

- Les végétations et habitats en mauvais état de conservation

Le guide méthodologique (HORELLOU *et al.*, 2014) précise que « l'état de conservation de l'habitat (aspect qualitatif de sa structure et de son fonctionnement) est primordial » pour le statut de déterminance ZNIEFF. C'est pourquoi les habitats et végétations en mauvais état de conservation ne sont pas considérés comme déterminants ZNIEFF. Les critères d'appréciation du mauvais état de conservation peuvent être définis comme une faible typicité floristique, la présence d'espèces indicatrices d'eutrophisation ou de surexploitation, la présence d'espèces exotiques envahissantes ou monopolistes, une couverture des ligneux (pour les milieux ouverts), des traces de pollutions, ou encore une regression de la surface ou de l'étendue.

Dans les faits, et sauf exception, les niveaux supérieurs au niveau 4 du référentiel EUNIS n'ont pas été évalués car ils ne sont pas assez précis et peuvent englober des habitats dégradés des niveaux inférieurs. Ils sont donc exclus de la déterminance ZNIEFF. Dans certains cas, c'est le niveau 4 qui a pu être considéré comme le niveau imprécis, les rangs inférieurs ont alors été évalués.

Pour les végétations, les communautés basales (BC) et secondairement les communautés dérivées (DC) ne sont pas retenues pour la déterminance ZNIEFF. Nous considérons donc que, s'il n'est pas possible de rattacher une surface de végétation à une alliance (ou à une unité plus fine, sous-alliance, association), à cause de l'absence des espèces caractéristiques, mais uniquement à un ordre ou à une classe, on a à faire à une communauté basale (le plus souvent) et que cette surface de végétation n'est pas déterminante.

- Les végétations et habitats non naturels

Les habitats particulièrement artificiels sont considérés comme non déterminants ZNIEFF. Il s'agit notamment des habitats urbains (J - Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels) ou des habitats de plantations (G5 - Alignements d'arbres, petits bois anthropiques, boisements récemment abattus, stades initiaux de boisements et taillis, G1.C - Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés, G1.D - Vergers d'arbres fruitiers et d'arbres à noix, G2.8 - Plantations forestières très artificielles de feuillus sempervirents, G3.F - Plantations très artificielles de conifères, etc.).

Il nous semble nécessaire de rappeler qu'il s'agit ici de la notion d'habitat, et non des végétations qui peuvent être présentes au sein de ces habitats, qui n'a pas été évaluée. Les diverses végétations présentes dans ces habitats, et dont une partie pourrait être patrimoniale, ont bien été évaluées.

- Les complexes d'habitats

Au sein du référentiel EUNIS, une liste de complexes d'habitats (X01 à X28) est proposée. Certains de ces complexes recoupent la problématique des zones non naturelles exposée précédemment (X22 - Petits jardins non domestiques des centres-villes par exemple) et sont donc exclus de la déterminance mais d'autres présentent un intérêt patrimonial (X28 - Complexes de tourbières de couverture par exemple). Ces complexes possèdent des définitions trop larges et se superposent en très grande partie avec d'autres habitats ou végétations potentiellement déterminants ZNIEFF, c'est pourquoi ils n'ont pas été évalués.

2.4. Les végétations et habitats automatiquement déterminants ZNIEFF

D'après Horrelou *et al.* (2014), « l'élaboration de la liste régionale des habitats déterminants s'appuie dans un premier temps sur les listes nationales existantes d'habitats faisant l'objet de réglementations ou autres. Il n'existe actuellement que les habitats listés à l'annexe I de la directive HFF ».

Or, les habitats d'intérêt communautaire (HIC) sont une liste des habitats patrimoniaux ou représentatifs d'une grande région biogéographique élaborée à l'échelle européenne qui semble peu

adaptée à une échelle régionale. En effet, de nombreux habitats sont courants et non menacés localement et d'autres englobent des éléments très différents où seulement une partie possède un intérêt pour la détermination ZNIEFF. A cela s'ajoute la difficulté pour faire correspondre les unités du référentiel des HIC avec EUNIS ou la phytosociologie.

D'autre part, le terme "s'appuie sur" est ambigu car il ne signifie pas obligatoirement que les HIC sont déterminants.

De plus, hors sites Natura 2000, les données sur la répartition des HIC restent lacunaires.

Enfin, le groupe de travail des CBN a été quasiment unanime pour trouver qu'il ne pouvait pas y avoir de caractère obligatoire dans la détermination pour les HIC.

Les habitats EUNIS et les végétations correspondant entièrement ou partiellement aux HIC ont ainsi pu être jugés déterminants sur la base de ce critère mais ce critère n'a donc pas systématiquement été retenu comme suffisant pour une détermination ZNIEFF. Ainsi, tous les HIC ont été évalués, mais certains ont pu ne pas être retenus. C'est le cas par exemple du *Fagion sylvaticae*, *Rhododendro ferruginei-Vaccinon myrtilli*, *Adenostylion alliariae*, *Caricion curvulae*,...

D'autres listes réglementaires d'habitats ou de végétations existent comme celles des "zones humides" (Arrêté du 24 juin 2008) ou celles pouvant faire l'objet d'un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels en France métropolitaine (Arrêté du 19 décembre 2018, à retrouver en annexe 3). Ces listes ont été utilisées, combinées à d'autres critères, pour la détermination ZNIEFF mais les habitats et végétations qui y sont listés n'ont pas obligatoirement été retenus déterminants ZNIEFF.

2.5. Critères de sélection

- Part représentative (responsabilité)

Ce critère traduit la responsabilité de la région étudiée par rapport à une aire géographique plus importante. Horellou *et al.* (2014) proposent ainsi d'étudier ce critère "à différents niveaux, entre le niveau régional et les niveaux national, européen voire mondial".

Toutefois, pour les végétations et habitats, la connaissance de la répartition européenne et mondiale est trop faible pour pouvoir étudier la part de la région par rapport à ces niveaux. Nous avons donc étudié uniquement la part de la zone biogéographique alpine d'AuRA par rapport au niveau national.

Pour les végétations, au rang de l'alliance, ce travail a pu être réalisé à partir des données de présence départementale renseignées dans le Catalogue national des végétations (LAFON *et al.*, 2022). Il a ainsi été considéré l'aire d'occupation de la zone biogéographique alpine d'AuRA équivalente à 2,5 départements, ce qui a permis de traduire en pourcentage la proportion de cette zone par rapport à l'ensemble des 101 départements français. Pour les habitats EUNIS, ce travail s'est fait à dire d'expert en l'absence de données suffisamment précises (notamment à partir des correspondances possibles à partir de la liste des syntaxons).

Statut	Proportion Zone biog. alpine / France métrop.	Détermination ZNIEFF
Majeure	Plus de 80 %	Oui
Très forte	60-80 %	Oui
Forte	40-60 %	Oui
Assez forte	20 à 40 %	Oui
Faible	inférieur à 20 %	Non

Ainsi, toutes les végétations et habitats dont la responsabilité territoriale est supérieure à 20% ont été considérés comme déterminants ZNIEFF. Ce seuil, différent de celui retenu par le CBN Sud-Atlantique, a été déterminé sur une base empirique afin d'être adapté à une liste finale des habitats et végétations les plus patrimoniaux de la zone biogéographique alpine d'AuRA ; de plus comme la dition est de surface faible par rapport à la France, même des valeurs relativement basses de responsabilité peuvent correspondre à des végétations assez concentrées sur cette dition ; ainsi par exemple, une alliance présente dans 10 départements en France, donc rare, et présente sur tous les départements de la zone alpine de Auvergne-Rhône-Alpes ne possède une responsabilité que de 25%, alors qu'indéniablement, la dition représente un bastion important.

Une autre limite à l'utilisation "brute" des valeurs a concerné quelques végétations et habitats particulièrement abondants sur la dition et avec une très forte responsabilité, **ceux-ci ont été jugés non déterminant à dire d'expert** (ex. : *Alnion viridis*, *Caricion curvulae*) **car trop abondants**, la seule responsabilité importante ne semblant pas suffisante pour justifier la déterminance.

- Rareté et originalité

Ce critère traduit la rareté à l'échelle de la zone biogéographique alpine d'AuRA. Les classes de rareté sont définies de la manière suivante :

- Exceptionnel (E)
- Très rare (RR)
- Rare (R)
- Assez rare (AR)
- Peu commun (PC)
- Assez commun (AC)
- Commun (C)
- Très commun (CC)

La connaissance des stations d'habitats et de végétations de la région est bien plus faible que pour la flore. C'est pourquoi, il a été proposé d'évaluer la présence à la maille de 10 km de côté des données disponibles dans la base de données du CBNA (SIMETHIS). L'évaluation de ces classes de rareté a régulièrement pu être corrigée à dire d'experts lorsque la connaissance d'une végétation ou d'un habitat était jugée trop faible.

Les habitats et végétations rares à exceptionnels, présentant un nombre de mailles inférieur à 10 sur la dition, ont été jugés déterminants ZNIEFF. Ce seuil a été sélectionné suite à l'application aux référentiels EUNIS et phytosociologique et les premiers résultats.

Pour la flore, divers autres critères complémentaires ont été utilisés sur l'intérêt chorologique : situation d'isolat, limite d'aire, situations abyssales, devenus rares en plaine.

Ces critères complémentaires ont pu être utilisés dans l'argumentaire mais bien souvent ces habitats et végétations étaient d'ores et déjà évalués comme déterminants ZNIEFF selon les critères de part représentative et de rareté.

- Sensibilité

Selon Horellou *et al.* (2014), « la sensibilité est un critère lié à deux « sous-critères » : la résistance et la résilience. Son évaluation est souvent subjective mais l'estimation de ce critère est une donnée importante. Ainsi, un habitat sensible présente :

- une résistance faible : il est facilement affecté par une perturbation naturelle ou humaine
- une résilience faible : si il est affecté(e) par une perturbation et mettra un certain temps à se rétablir ou ne se rétablira pas du tout.

La sensibilité peut être comprise comme la « menace » lorsque des usages réels, localement ou plus largement, mettent l'habitat considéré en péril ou portent significativement atteinte à son état de conservation (dégradations). »

Les notions de résistance et de résilience sont complexes à appliquer à des végétations et à des habitats, c'est pourquoi ils sont souvent remplacés par un critère de menace.

La liste rouge régionale des végétations d'AuRA (LE GLOANEC & MERHAN, 2022), a constitué un élément important pour évaluer cette menace, notamment en reprenant les cotations qui concernent la partie est de la région AuRA, plus adaptées à une interprétation à l'échelle de la dition. Ainsi, les végétations jugées vulnérables (VU), en danger (EN) et en danger critique (CR) de la Liste rouge des végétations d'AuRA ont été désignées déterminantes ZNIEFF pour la dition. Toutefois, les cotations de 2022 pour l'est AuRA ont été faites sur un territoire plus grand que le domaine alpin. Les cotations ont donc été adaptées, surtout pour les végétations globalement plus rares ou au contraire plus fréquentes dans le domaine alpin que sur l'ensemble de l'est d'AuRA.

- Importance écologique, vis à vis des espèces

Ce critère regroupe de nombreux critères secondaires comme l'importance de l'habitat par rapport à une espèce (faune ou flore) ou encore l'importance du rôle fonctionnel de la végétation ou de l'habitat. Ces critères ont également pu être utilisés dans l'argumentaire, en complément d'autres critères déjà retenus.

2.6. Synthèse

Deux listes déterminantes ZNIEFF sont élaborées, l'une basée sur les habitats EUNIS et l'autre sur les végétations de la zone biogéographique alpine d'AuRA.

Les rangs évalués sont les niveaux 4 pour EUNIS et l'alliance pour les végétations, avec la possibilité de se donner de la souplesse dans certains cas.

Les végétations et habitats trop dégradés (communautés basales et dérivées) ou totalement anthropiques (urbains et plantations, etc.) ne sont pas considérés comme déterminants ZNIEFF.

Pour être déterminant ZNIEFF, **un habitat ou une végétation doit correspondre à, au moins, un des critères principaux suivant :**

- être menacé (VU, EN, CR) d'après la Liste rouge régionale des végétations (LE GLOANEC & MERHAN, 2022) ;
- avoir une part représentative importante (supérieure à 20 %) ;
- être rare à exceptionnel sur la dition (moins de 10 mailles de 10*10 km).

Suite à l'application de ces critères principaux, une liste de critères secondaires a été appliquée sur les habitats ou végétations qui n'ont pas été considérés comme déterminant ZNIEFF au moment de la première sélection, à savoir : éligibilité à un HIC, rattachement à l'arrêté "Zones humides" ou à l'arrêté préfectoral de protection des habitats naturels en France métropolitaine, intérêt chorologique, importance écologique vis-à-vis d'espèces.

A dire d'expert, il a été possible d'exclure ou d'intégrer dans ces listes ZNIEFF des habitats ou des végétations trop fréquentes ou patrimoniales pour la dition.

Enfin, dans certains cas, les unités de ces deux référentiels ont pu être jugées déterminantes ZNIEFF sous conditions. Ces conditions sont claires et explicites dans le champ « commentaires » des deux listes. Dans la plupart des cas ces conditions suivent les critères de désignation d'Habitat d'intérêt communautaire (par exemple, pour le *Bidention tripartitae*, seules les végétations en bordure des fleuves et rivières sont HIC) ; pour d'autres, plus rares, les conditions sont différentes et les végétations concernées au sein de l'alliance ou de l'habitat EUNIS sont précisées.

2.7. Consultation du groupe d'experts régional habitats

Une consultation des experts régionaux rassemblant 33 personnes, a été programmée à l'automne 2023. La méthodologie générale proposée par le MNHN, le descriptif de la méthodologie utilisée (avec les différentes adaptations proposées), la liste argumentée des végétations et habitats déterminants ont été envoyés par courriel (le 11 septembre 2023) à tout le réseau des correspondants habitats de la dition. Cette consultation, clôturée le 1^{er} décembre 2023, a été l'occasion de partager la méthodologie et les résultats, de recueillir les remarques et commentaires des personnes et de discuter également les propositions d'ajout de végétations et habitats déterminants.

Suite à cette consultation, la liste des végétations et habitats déterminantes a été finalisée après quelques ultimes adaptations de détail.

3. Liste des végétations et habitats déterminants de la zone d'étude

3.1. Résultats généraux

Sur les 249 syntaxons de rang alliance retenus présents sur le territoire d'agrément du CBN Alpin d'après le Catalogue national des végétations (LAFON *et al.*, 2022), 30 ont été considérés absents de la dition (ex. : *Cisto salviifolii-Ericion cinerae*, *Valantio muralis-Galion muralis*, *Cytision oromediterranei*,...). Parmi les 219 alliances restant à évaluer, 116 ont au final été retenues déterminantes. Ces végétations peuvent avoir été retenues en cumulant plusieurs critères de sélection suffisants :

- 27 présentent une part représentative importante (supérieure à 20 %) ;
- 39 sont rares à exceptionnelles (moins de 10 mailles de 10 km de côté sur la dition) ;
- 51 présentent un critère de sensibilité suffisant (cotation VU, EN ou CR) d'après la Liste rouge AuRA des végétations (partie est de la région)

Par ailleurs, 96 alliances correspondent à des Habitats d'intérêt communautaire (HIC). Ce critère a été jugé suffisant pour retenir 30 alliances déterminantes, lorsque les critères de part représentative, rareté ou sensibilité ne suffisaient pas.

27 alliances sont retenues déterminantes sous conditions.

Notons enfin que quelques sous-alliances (5) ont pu être retenues déterminantes, rang utilisé pour mieux segmenter les unités phytosociologiques jugées déterminantes (nom du syntaxon de couleur beige dans le tableau ci-dessous).

Les alliances évaluées et au final non retenues comme déterminantes ZNIEFF sont listées en annexe 4.

3.2. Liste des syntaxons déterminants

Le tableau ci-dessous donne la liste des syntaxons retenus, et comprend les colonnes suivantes :

- Code syntaxon CNV : le numéro unique reconnu par le Catalogue National des Végétations (CNV) ;
- Nom du syntaxon : le nom complet reconnu dans le CNV ;
- Intitulé CBNA : intitulé français proposé par le CBNA (basé sur le Guide des habitats naturels et semi-naturels des Alpes) ;
- Resp. : la part représentative du syntaxon (ditiion/France métropolitaine) ;
- Rar. : la rareté estimée du syntaxon sur la ditiion ;
- Sens. : la sensibilité reprise à partir de la cotation Liste rouge AURA (partie Est) ;
- N2000 : Indique si le syntaxon correspond à un Habitat d'intérêt communautaire et s'il l'est en partie (précisé dans ce cas en dernière colonne) ;
- Dét. ZNIEFF sous cond. : Renseigné « oui » si le syntaxon est retenu déterminant sous condition ;
- Commentaires : un commentaire justifiant ou explicitant certains choix ;
- Corresp. EUNIS : correspondance du syntaxon avec la nomenclature EUNIS ;
- Corresp. N2000: correspondance du syntaxon avec codification N2000 ;
- Comm. N2000 : Commentaire en lien avec le statut N2000.

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_06742	Abieti-Piceion (Braun-Blanquet in Braun-Blanquet, G. Sissingh et Vlieger 1939) Soó 1963	Pessières et pessières-sapinières de l'étage subalpin inférieur et des stations froides de l'étage montagnard	100	AC	NT	oui		Ces pessières-sapinières paraissent peu menacées en premier lieu mais la multiplication des pistes de ski et dessertes forestières conduit à leur fragmentation et à leur pénétration accrue. De plus, l'exploitation forestière moderne à l'aide d'engins lourds altère gravement les sols, peu épais et fragiles, ainsi que la flore associée d'un milieu qui se reconstitue lentement.	G3.1B ; G3.13	9430	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_01447	Aceri pseudoplatani-Fagion sylvaticae (Oberdorfer 1957) Moor 1976	Hêtraies et hêtraies-sapinières-pessières riches en érable sycomore (Acer pseudoplatanus) et hautes herbes des étages montagnard supérieur et subalpin inférieur	13	AC	NT	oui		Habitat d'intérêt communautaire. Comme tous les boisements ceux-ci n'ont pas échappé à la multiplication des pistes forestières et dessertes d'exploitation qui ont conduit à leur fragmentation et à leur pénétration humaine.	G1.65 ; G3.1112	9140	
CNV_00007	Adiantum capilli-veneris Braun-Blanquet ex Horvatic 1934	Parois rocheuses calcaires suintantes et thermophiles à fougère capillaire-de-Vénus (Adiantum capillus-veneris)	6	RR	VU			Habitat fragile subissant de multiples pressions : piétinement aux entrées des grottes et sur les belvédères, destructions involontaires par les loisirs en milieu rupestres (escalade, canyoning), travaux de calibrage des routes étroites,...	H3.41	NC	habitat d'intérêt communautaire dans les parois calcaires méditerranéennes et supraméditerranéennes au titre de l'habitat 8210. Le statut de cet habitat mérite cependant d'être clarifié.
CNV_01965	Agrostio capillaris-Seslerion caeruleae (C. Béguin 1972) Prunier, Greulich, C. Béguin, Boissezon, Delarze, Hegg, Klötzli, Pantke, Steffen, G.M. Steiner, Vittoz ex T. Sanz, J. Van Es et Corriol in T. Sanz, J. Van Es et Corriol 2023	Pelouses secondaires plus ou moins fermées, du Jura et des Préalpes du Nord, essentiellement différenciée par des espèces acidiphiles et prairiales.	28	PC		oui		Non pris en compte dans la Liste rouge AURA car c'était une sous-alliance du Seslerion au moment de la révision mais la parution toute récente change la donne. Lié aux pentes faibles, sur des sols légèrement acidifiés. Sensible à la pression de pâturage.	E4.4	6170	
CNV_00371	Alnion glutinosae Malcuit 1929	Aulnaies glutineuses ou aulnaies noires marécageuses des sols méso-eutrophes	3	PC	VU			Habitat en déclin continu : drainages, assèchements, tentatives de mise en culture et plantations de peupliers, pollution, enrichissement trophique et abaissement des nappes phréatiques...	G1.411	NC	habitat non désigné.
CNV_01579	Alnion incanae Pawłowski in Pawłowski, Sokolowski et Wallisch 1928	Aulnaies-frênaies riveraines des sources, ruisseaux, torrents et rivières	3	C	NT	oui		Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire, assez bien réparti mais menaces fortes constatées : déboisements, implantations d'infrastructures, exploitation de gravières... Fonctionnalité impactée par la rectification des cours d'eau et les modifications hydrauliques : captages, barrages, endiguements, régulation des crues et diminution des débits.	G1.21 ; G1.22	91E0* (p.p) ; 91F0	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_00214	Alopecurion pratensis sensu B. Foucault et Catteau 2012	Prairies humides médio-européennes des sols paratourbeux mésotrophes	13	AR	VU			Habitat en déclin avec des menaces plutôt fortes : abandon des prairies difficiles à exploiter ou fertilisation excessive et pression pastorale intense.	E3.41 ; E3.45	NC	
CNV_05927	Alyssso alyssoidis-Sedion albi Oberdorfer et T. Müller in T. Müller 1961	Pelouses pionnières principalement vivaces à orpins (Sedum spp.) des dalles et replats rocheux calcaires médio-européens de basse et moyenne altitudes	3	AR	NT°	oui - en partie	oui	Habitat globalement peu menacé, mais localisé et à surveiller à basse altitude. Déterminant sous condition (critère HIC) : pour les formations se développant en contexte de dalles rocheuses (6110*) ou de pavements calcaires (8240*). Ne sont pas retenues les formations développées sur des substrats artificiels.	E1.11	6110* ; 8240* (p.p.)	habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire pour les formations se développant en contexte de dalles rocheuses (6110*) ou de pavements calcaires (8240*). Ne sont pas retenues les formations développées sur des substrats artificiels.
CNV_05091	Amelanchiero ovalis-Buxion sempervirentis O. Bolòs et Romo 1989	Fourrés arbustifs calcicoles et rupicoles des pentes rocheuses à rocailleuses très sèches + Matorrals arborescents et bois clairs à genévrier thurifère (Juniperus thurifera) des pentes rocheuses et rocailleuses xériques	6	PC	LC	oui - en partie		Concerne notamment les buxaias stables c'est-à-dire primaires ou subprimaires des pentes rocheuses ou très sèches en crêtes (sous 5110). Egalement les formations rupicoles où Juniperus communis constitue des peuplements significatifs (sous 5130). Sont à considérer déterminant également les communautés à Juniperus thurifera ainsi que les communautés à tendance plus continentale et orophile (Cotoneastero interriginii-Amelanchierinion ovalis).	F3.1123 ; F3.12 ; F5.136 ; G3.92	5110 ; 5130 ; 5210	seules les buxaias stables c'est-à-dire primaires ou subprimaires des pentes rocheuses ou très sèches en crêtes sont désignées d'intérêt communautaire (sous 5110). Les formations rupicoles où Juniperus communis constitue des peuplements significatifs sont désignées d'intérêt communautaire (sous 5130).
CNV_00807	Androsacion vandellii Braun-Blanquet in Braun-Blanquet et H. Jenny 1926	Parois siliceuses à androsace imbriquée (Androsace vandellii), des étages montagnard à nival	23	C	LC	oui		Habitat d'intérêt communautaire, milieu de vie de plusieurs espèces végétales patrimoniales ; globalement assez peu menacé (localement quelques travaux d'aménagements, notamment liés aux domaines skiables) mais à responsabilité plutôt importante.	H3.11	8220	
CNV_05496	Arabidion caeruleae Braun-Blanquet in Braun-Blanquet et H. Jenny 1926	Pelouses des combes à neige calcicoles à arabette bleuâtre (Arabis caerulea) et à saule à feuilles réticulées (Salix reticulata)	17	AC	NT	oui		Habitat d'intérêt communautaire, ponctuellement menacé (domaines skiables) et soumis à l'impact du réchauffement climatique. Responsabilité relativement importante.	E4.12 ; F2.121	6170	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_03801	Arabidion soyeri Julve ex B. Foucault 2018	Microphorbiaies de l'Arabidion soyeri	18	AR	NT	oui		Habitat d'intérêt communautaire, menacé potentiellement via le surpâturage, l'extension des stations de skis,...	D4.1N ; C2.12	7220* (p.p)	
CNV_03624	Arctostaphylo-Cetrarion nivalis E. Dahl 1956	Landines subalpines calcicoles des stations froides et exposées, à raisin d'ours des Alpes (Arctostaphylos alpinus) et à lichens	23	AR	LC	oui		Responsabilité relativement importante pour cet habitat d'intérêt communautaire. Certaines végétations sont potentiellement menacées via l'impact du pastoralisme : reposoirs du bétail, érosion des sols gorgés d'eau de fonte des neiges ou après de fortes pluies. Le remodelage des pistes de ski peut également entraîner sa destruction.	F2.24 (p.p.) ; F2.27 (p.p.) ; F2.29 (p.p.)	4060	
CNV_03908	Arunco dioici-Petasition albi Braun-Blanquet et Sutter 1977	Mégaphorbiaies montagnardes des pentes humides à pétasite blanc (Petasites albus)	31	AR	NT	oui		Responsabilité relativement importante pour cet habitat d'intérêt communautaire. Des menaces plausibles : impacts par l'exploitation sylvicole notamment.	E5	6430	
CNV_00900	Asplenio scolopendrii-Geranion robertiani Ferrez 2010	Parois rocheuses calcaires sèches et ensoleillées à humides et ombragées des étages collinéen et submontagnard	3	AR	NT	oui		Habitat d'intérêt communautaire, assez vulnérable et souvent localisé sur la dition : établi en contexte naturel ou plus rarement anthropisé à proximité d'agglomérations. Si elles ne possèdent pas la riche flore d'orophytes et d'endémiques des parois rocheuses des Alpes, ces végétations pariétales de basse altitude apportent une note incontestable de biodiversité par le relief, l'affleurement brut du rocher, les ouvertures et les lisières qu'elles occasionnent dans le couvert forestier. Certaines espèces végétales y possèdent leurs seules stations primaires en plaine et n'ont colonisé que secondairement les parois construites des vieux murs et édifices. De plus, ces parois constituent des gîtes et des habitats de reproduction pour de nombreux chiroptères et oiseaux rupestres.	H3.25	8210	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_00908	Asplenio trichomanis-Ceterachion officinarum Ferrez 2010	Parois rocheuses calcaires sèches et ensoleillées à humides et ombragées des étages collinéen et submontagnard	3	AR	NT	oui	oui	Habitat d'intérêt communautaire, assez vulnérable et souvent localisé sur la dition : établi en contexte fortement anthropisé, en particulier à proximité d'agglomérations. Si elles ne possèdent pas la riche flore d'orophytes et d'endémiques des parois rocheuses des Alpes, ces végétations pariétales de basse altitude apportent une note incontestable de biodiversité par le relief, l'affleurement brut du rocher, les ouvertures et les lisières qu'elles occasionnent dans le couvert forestier. Certaines espèces végétales y possèdent leurs seules stations primaires en plaine et n'ont colonisé que secondairement les parois construites des vieux murs et édifices. De plus, ces parois constituent des gîtes et des habitats de reproduction pour de nombreux chiroptères et oiseaux rupestres. Déterminant sous conditions : seules les parois naturelles (exclusion des murs) sont à prendre en compte.	H3.25	8210	
CNV_00864	Asplenion septentrionalis Gams ex Oberdorfer 1938	Parois siliceuses ensoleillées médio-européennes à doradille du nord (Asplenium septentrionale), des étages collinéen et montagnard	6	C	LC*	oui	oui	Habitat d'intérêt communautaire, globalement non menacé dans les Alpes et relativement fréquent mais l'association du Woodsio ilvensis-Asplenietum septentrionalis est très menacée (Haute-Savoie) . Il se maintient à la faveur des zones refuges accidentées ou peu accessibles. Cet habitat est également important pour la nidification de rapaces rupestres menacés. Il est déterminant sous conditions, en plaine et basse montagne (notamment les sites à Woodsia ilvensis), sur les blocs erratiques et les petits affleurements rocheux épars, là où la vulnérabilité est accrue face à l'exploitation de la roche ou à la destruction pure et simple lors d'aménagements divers.	H3.11	8220	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_04560	Batrachion fluitantis Neuhäusl 1959	Herbiers aquatiques des eaux courantes à renoncule flottante (<i>Ranunculus fluitans</i>)	3	AR	VU	oui		Habitat menacé, impacté par les polluants lessivés dans les eaux courantes. Progression des EEE, impactant les espèces indigènes (compétition).	C2.27 ; C2.28 ; C2.33 ; C2.34	3260	
CNV_06822	Betulion pubescentis W. Lohmeyer et Tüxen ex Scamoni et H. Passarge 1959	Boisements de bouleaux (<i>Betula pendula</i> , <i>B. pubescens</i>) et conifères (<i>Pinus mugo</i> subsp. <i>uncinata</i> , <i>Picea abies</i> ...) des tourbières acides de montagne	4	R	VU	oui		Rare et en déclin continu. Menaces multiples (drainage, mise en pâturage, incendies et essais de plantations de résineux, pollution, aménagements divers, assèchement et réchauffement climatique,...).	G5.64 ; G1.51 ; G3.E6 ; G3.E1	91D0*	habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire.
CNV_01037	Bidention tripartitae Nordhagen ex Klika et Hadač 1944	Végétations de grandes annuelles à bidens (<i>Bidens</i> spp.) et à renouées (<i>Polygonum</i> spp.) des grèves eutrophes assez longuement exondées	3	PC	NT°	oui - en partie	oui	Niveaux de menaces assez variables en fonction des associations concernées. Globalement, les aménagements hydro-électriques, en diminuant l'intensité des crues, la régularisation des niveaux d'eau de nombreux étangs ou le décalage de la saisonnalité de leurs étiages (en fin d'été et en automne), ainsi que le profilage des berges ou l'extraction de granulats dans les lits mineurs ont des conséquences néfastes. Déterminant uniquement en contexte alluvial.	C3.52 ; C3.53	3270	Seules les communautés présentes le long des cours d'eau sont retenues d'intérêt communautaire. La présence de végétations du Bidention est nécessaire à l'éligibilité de l'habitat "Rivières avec berges vaseuses" (3270), ce qui ne signifie pas que l'habitat N2000 doive être réduit aux seules surfaces du Bidention pour être fonctionnel.
CNV_02287	Bromion erecti W. Koch 1926	Pelouses et prairies calcicoles semisèches à brome dressé (<i>bromopsis erecta</i>) des régions médio-européennes	3	C	NT°	oui	oui	Communautés mésophiles, sur sols neutres (<i>Mesobromenion erecti</i>) ou légèrement acides (<i>Chamaespartio sagittalis</i> - <i>Mesobromenion</i>). Les premières, surtout, sont assez proches de l' <i>Arrhenatherion</i> , et dérivent vers ces dernières en cas d'usage agro-pastoral trop intensif, tendance actuellement assez répandue. Les communautés trop pauvres ou appauvries en espèces caractéristiques de l'alliance et des sous-alliances, doivent être rattachées au niveau de l'ordre (<i>Brometalia</i>) ou de la classe (<i>Festuco-Brometea</i>) et ne sont pas déterminantes. L'alliance du <i>Bromion erecti</i> est notamment caractérisée par les espèces structurelles de la Classe et de l'Ordre phytosociologique, notamment <i>Bromopsis erecta</i> , <i>Poterium sanguisorba</i> , <i>Anthyllis</i>	E1.26	6210(*)	habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées.

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
								vulneraria, Pimpinella saxifraga, Euphorbia cyparissias, Centaurea scabiosa, Pilosella officinarum,... La sous-alliance du Mesobromenion erecti est assez proche de l'Arrhenatherion, avec un optimum pour Arrhenatherum elatius, Avenula pubescens, Campanula glomerata, Dactylis glomerata, Galium album, Jacobaea vulgaris, Knautia arvensis, Leucanthemum ircutianum, Onobrychis viciifolia, Prunella vulgaris, Rhinanthus pumilus, Salvia pratensis. La sous alliance du Chamaespartio sagittalis-Mesobromenion présente des affinités avec les Nardetea avec la présence d'Agrostis capillaris, Betonica officinalis, Calluna vulgaris, Danthonia decumbens, Festuca filiformis, Genista sagittalis, Polygala vulgaris, Potentilla erecta, Viola canina.			
CNV_00222	Bromion racemosi Tüxen ex B. Foucault 2008	Prairies de fauche brièvement inondables à brome en grappe (Bromus racemosus) des plaines subatlantiques à subcontinentales	3	R	VU			Présent çà et là sur la dition (Aiguebelette, Chablais, Col de Couz,...). Rare et en net déclin avec de multiples menaces : régularisation du débit et endiguement des cours d'eaux, drainage, fertilisation et utilisation d'herbicides, intensification de la fauche, populiculture ou mise en culture.	E3.41	NC	habitat non désigné, en dépit de leur intérêt évident et des besoins de conservation.
CNV_01215	Calluno vulgaris-Arctostaphyion uvae-ursi Tüxen et Preising in Preising 1949 nom. inval.	Landes montagnardes, acidiphiles et thermophiles à callune (Calluna vulgaris) et à raisin d'ours (Arctostaphylos uva-ursi)	15	PC	NT	oui		Habitat d'intérêt communautaire, en déclin consécutivement à la déprise rurale en montagne, au reboisement naturel ou volontaire. Altération par des travaux d'aménagement, création de pistes, ouverture de carrières.	F4.214 ; F4.226 ; F4.22A	4030	
CNV_03945	Campanulo barbatae-Potentillion aureae B. Foucault 1994	Pelouses acidiphiles subalpines à nard raide (Nardus stricta) et formations analogues	36	C	LC	oui - en partie	oui	Habitat d'intérêt communautaire, retenu déterminant pour les nardaies riches en espèces associées en général à un pâturage extensif. Au moins 6 espèces sont à retrouver parmi Arnica montana, Antennaria dioica, Campanula barbata, Homogyne alpina, Helictochloa versicolor,	E4.31	6230* (p.p)	seules les nardaies riches en espèces, associées en général à un pâturage extensif, sont reconnues d'importance communautaire et retenues prioritaires

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
								Phyteuma betonicifolium, Euphrasia hirtella, Potentilla aurea, Pseudorchis albida, Plantago atrata, Botrychium lunaria, Dactylorhiza viridis, Luzula campestris, Pilosella lactucella.			
CNV_00631	Campanulo rhomboidalis-Trisetenion flavescens Dierschke in Theurillat 1992	Prairies de fauche de montagne à trisète doré (Trisetum flavescens) et à renouée bistorte (Bistorta officinalis)	25	AC	NT°	oui		Habitat d'intérêt communautaire, souvent très riche et diversifié. Assez largement répandu mais des menaces fortes constatées (intensification, déprise agricole). Au sein du Trisetum flavescens-Polygonion bistortae il est fait le choix de maintenir cette sous-alliance pour ainsi exclure l'Alchemillo monticolae-Trisetenion flavescens (prairies eutrophisées).	E2.31 ; E4.51	6520	
CNV_03845	Cardamino amarae-Montion fontanae Braun-Blanquet 1925	Végétation fontinale, acidiphile à neutrophile, des sources, suintements et ruisselets ensoleillés des étages subalpin et alpin	5	PC	NT			Habitat menacé potentiellement via le surpâturage, l'extension des stations de skis,...	C2.11 ; D2.2C1	NC	
CNV_01982	Caricenion ferruginae T. Sanz et Corriol in Corriol, T. Sanz et J. Van Es 2023	Pelouses calcicoles des pentes fraîches et couloirs à laïche ferrugineuse (Carex ferruginea), à laïche méridionale (Carex australpina) ou à fétuque violette (Festuca violacea)	50	C	LC	oui	oui	Il est proposé de limiter le statut de déterminant aux syntaxons cités dans le PVF2 (classe des Elyno-Seslerietea) : Caricetum ferrugineae, Pulsatillo alpinae – Anemonetum narcissiflorae, Serratulo tinctoriae – Caricetum sempervirentis. Les communautés des Alpes internes, surtout celles de l'étage alpin, marquées notamment par la présence de Festuca violacea, dont le classement phytosociologique est mal connu à ce jour, ne sont pas déterminantes.	E4.4	6170(-1) ; 6170(-2)	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_01940	Caricenion firmae (Gams 1936) Theurillat in Theurillat, Aeschimann, P. Küpfer et Spichiger 1995	Pelouse subalpines écorchées, calcicole, rupicole, cryophile à Laïche ferme (Carex firma) des Préalpes du Nord	31	R	LC	oui		Sont retenues déterminantes uniquement les végétations de la sous-alliance du Caricenion firmae, beaucoup plus rare que l'alliance (Oxytropido-Elynion myosuroidis), Deux associations sont a priori à retenir : - Caricetum firmae Braun-Blanq. in Braun-Blanq. & H. Jenny 1926. Syntaxon en limite d'aire occidentale (donc appauvri) dans les Préalpes des Bornes (Charpin, 1968), le Haut-Giffre (Mikolajczak et al., 2014). Présence à étudier en Vanoise - Dryadetum octopetalae Rübel 1911. Landine pionnière ouverte assez pauvre en espèces, développée sur des éboulis stabilisés et moraines en situation plus longuement enneigée que l'association précédente, mésocryophile à chionoclinophile, dans les expositions froides préférentiellement. Association typiquement de transition entre le Caricenion firmae et l'Arabidion caeruleae.	E4.42 ; E4.43	6170	
CNV_04321	Carici pseudocyperi-Rumicion hydrolapathi H. Passarge 1964	Magnocariçaies et jonçaies des vasières non consolidées à laïche faux-souchet (Carex pseudocyperus)	3	RR	VU			Stations de l'habitat souvent fragiles et en état précaire de conservation (altération des zones humides, drainage de nombreux marais et perte de la fonctionnalité hydraulique des cours d'eau par endiguement et régulation des débits).	D5.218	NC	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_05655	Caricion davallianae Klika 1934	Bas-marais alcalins des sols tourbeux oligotrophes à laïche de Davall (<i>Carex davalliana</i>) et communautés apparentées	9	AC	VU	oui		Ces bas marais ont considérablement régressé, notamment en plaine avec l'essor de l'urbanisation, le captage des sources, le drainage, la fertilisation des sols et leur mise en culture. En parallèle, la minéralisation des tourbes en lien avec l'assèchement dû au réchauffement climatique favorise l'eutrophisation de ces bas-marais. L' <i>Orchido palustris-Schoenetum nigricantis</i> , bas-marais alcalin collinéen sur tourbe oligotrophe à <i>Orchis</i> des marais (<i>Anacamptis palustris</i>) et <i>Choin noirâtre</i> (<i>Schoenus nigricans</i>) représente l'association la plus menacée (EN). A l'inverse, certaines associations ne sont pas ou peu menacées.	D4.1A ; D4.11 ; D4.12 ; D4.13	7230	
CNV_05740	Caricion fuscae W. Koch 1926	Bas-marais acidiphiles à acidiphiles des sols tourbeux à paratourbeux oligotrophes à laïche noire (<i>Carex nigra</i>)	4	AC	LC°		oui	Habitat déterminant sous condition : uniquement pour les associations particulièrement rares et vulnérables de basse altitude : <i>Carici canescentis-Agrostietum caninae</i> et <i>Gpt. à Agrostis canina</i> et <i>Carex echinata</i> .	D2.22 ; D2.25	NC	habitat non désigné
CNV_04334	Caricion gracilis Neuhäusl 1959	Magnocariçaies des sols argilo-humifères mésotrophes à eutrophes à laïche aigüe (<i>Carex acuta</i>) et formations dérivées à alpiste (<i>Phalaris arundinacea</i>)	3	R	VU		oui	Ces magnocariçaies sont en régression sur la dition: elles n'occupent souvent que des surfaces résiduelles et sont menacées via l'abandon de la fauche des prairies inondables, le drainage des lieux humides ou la fertilisation excessive. L'association du <i>Caricetum acutiformis</i> n'est pas (ou très peu) menacée et ne doit pas être considérée déterminante.	C3.29 (p.p.) ; D5.212	NC	habitat non désigné.

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_05682	Caricion incurvae Braun-Blanquet in O.H. Volk 1940	Bas-marais arctico-alpins des alluvions calcaires à laïche à deux couleurs (Carex bicolor)	31	AR	EN	oui		Végétations vulnérables : nombre de sites sont menacés ou ont été détruits par des terrassements et aménagements en haute montagne, notamment aux abords des stations de ski ainsi que par les corrections torrentielles et l'ennoyage lors de l'édification de retenues d'eau ou de barrages hydro-électriques et par des captages. Confiné dans des cirques glaciaires, ses faibles capacités de recolonisation accentuent sa sensibilité aux perturbations indirectes comme le réchauffement climatique. Menaces également via l'intensification du pastoralisme.	D4.2	7240*	habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire
CNV_05856	Caricion lasiocarpae Vanden Berghen in Lebrun, Noirfalise, Heinemann et Vanden Berghen 1949	Tourbières de transition et tremblantes	4	AR	VU	oui		De nombreuses menaces comme pour l'ensemble des habitats de tourbières: altération de l'hydrologie, pollution des eaux et par des aérosols, importante fragmentation et dispersion des stations. Certaines végétations sont menacées plus que d'autres (c.f. Caricetum lasiocarpae et Trichophoretum alpini) à l'échelle de la dition.	D2.3	7140 ; 7110	
CNV_06216	Caucalidion lappulae Tüxen 1950 nom. inval.	Végétations médio-européennes compagnes des cultures extensives de céréales sur sol argilo-calcaire	3	AR	EN			Habitat très menacé, en forte régression. La flore messicole paye un très lourd tribut à la modernité : désherbage chimique, engrais excessif des sols, labour de printemps adaptés à d'autres cultures (maïs, tournesol), mécanisation et meilleur tri des semences.	I1.3	NC	habitat non désigné.

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_03178	<i>Centauro pulchelli-Blackstonion perfoliatae</i> (Müller-Stoll et W. Pietsch 1965) B. Foucault 1988	Gazons amphibies médio-européens de petites annuelles, avec petits joncs (<i>Juncus</i> spp.) et à souchets (<i>Cyperus</i> spp.) des grèves oligo- à mésotrophes modérément inondables	4	R	VU	oui		Végétations souvent très localisées et naturellement très rares, confirmées au moins dans le Grésivaudan et en Combe de Savoie. Elles sont encore davantage raréfiées avec l'altération des zones humides et sous l'effet de l'eutrophisation des eaux et de l'abandon de l'exploitation traditionnelle des étangs de pêche avec mise en assec périodique.	C3.51	3130	
CNV_01420	<i>Chaerophyllo hirsuti-Abietion albae</i> (Boeuf 2014) Renaux, Le Hénaff et Choynet 2015	Sapinières mésohygrophiles, acidiphiles à calcicoles en peuplement souvent assez ouvert, avec strate herbacée exubérante (mégaphorbiaies).	15	AR		oui		Végétations forestières attestées dans les préalpes du Nord (Chablais, Vercors, Chartreuse...), liées aux zones de suintements ou à proximité de ruisseaux favorables au développement de milieux engorgés. A considérer vulnérables (plantation de résineux, drainage des zones humides forestières) sur la dition.	G1.63	9130	Non déclinée en habitat élémentaire dans les Cahiers d'Habitats mais proche du 9130-13 « Sapinières-hêtraies à Prêle des bois » .
CNV_01741	<i>Charion intermediae</i> F. Sauer 1937	Herbiers vivaces du <i>Charion fragilis</i>	3	?	DD	oui		Habitat d'intérêt communautaire. Végétations méconnues mais a priori peu fréquentes et localisées, sensibles aux modifications trophiques et de la transparence de l'eau induites par les activités humaines (pollution, eutrophisation...). Les potentielles intensifications piscicoles, introduction d'espèces exotiques envahissantes, les apports importants d'azote, de phosphore et de matière organique conduisent à leur disparition rapide.	C1.14 ; C1.25	3140 ; 3260	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_01767	Charion vulgaris (W. Krause ex W. Krause et G. Lang 1977) W. Krause 1981	Tapis aquatiques à characées des eaux claires permanentes ou temporaires, oligomésotrophes et neutres à basiques	3	?	DD	oui		Habitat d'intérêt communautaire. Végétations méconnues mais a priori peu fréquentes et localisées, sensibles aux modifications trophiques et de la transparence de l'eau induites par les activités humaines (pollution, eutrophisation...). Les potentielles intensifications piscicoles, introduction d'espèces exotiques envahissantes, les apports importants d'azote, de phosphore et de matière organique conduisent à leur disparition rapide.	C1.14 ; C1.25 ; C1.44 ; C2.26	3140 ; 3260	
CNV_01053	Chenopodion rubri (Tüxen ex E. Poli et J. Tüxen 1960) K. Kopecný 1969	Végétations de grandes annuelles à chénopodes (Chenopodium spp.) et à arroches (Atriplex spp.), des grèves eutrophes sableuses assez longuement exondées	3	R	NT°	oui - en partie	oui	Assez fréquemment associé en contexte fluvial aux végétations des grèves eutrophes (Bidention tripartitae), cet habitat est soumis aux mêmes menaces qui affectent la fonctionnalité et la qualité des cours d'eau : endiguements, aménagements hydrauliques, gravières, pollution des eaux,... Les friches annuelles alluviales à Chénopode glauque (Oxybasis glauca) et Chénopode rouge (Oxybasis rubra) sont menacées (VU). Habitat d'intérêt communautaire au moins attesté en Haute-Savoie. Déterminant uniquement en contexte alluvial.	C3.52 ; C3.53	3270 (p.p.)	seules les communautés présentes le long des cours d'eau sont retenues d'intérêt communautaire. La présence de végétations du Bidention est nécessaire à l'éligibilité de l'habitat "Rivières avec berges vaseuses" (3270). Ce qui ne signifie pas que l'habitat N2000 doive être réduit aux seules surfaces du Bidention pour être fonctionnel.
CNV_06746	Chrysanthemo rotundifolii-Piceion (Krajina 1933) Brézina et Hadač in Hadač 1962	Pessières et pessières-sapinières de l'étage subalpin inférieur et des stations froides de l'étage montagnard	63	AC	NT	oui		Habitat d'intérêt communautaire. Ces pessières-sapinières humides sur sols neutres, sont fragiles. La multiplication des aménagements conduit à leur fragmentation. De plus, l'exploitation forestière moderne à l'aide d'engins lourds altère gravement ces sols.	G3.1B ; G3.2 ; G3.12 ; G3.1C	9410 ; 9420	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_00515	Colchico autumnalis-Arrhenatherenion elatioris B. Foucault 1989	Prairies de fauche mésohygrophiles planitiaires à collinéennes à <i>Colchicum autumnale</i> , <i>Myosotis scorpioides</i> s.l. et des taxons issus des prairies des <i>Agrostietea stoloniferae</i> et des mégaphorbiaies des <i>Filipendulo - Convolvuletea sepium</i>	4	PC	NT°	oui		Bon nombre de ces prairies ont été converties en prairies temporaires ou artificielles par labour et ensemencement avec des graminées et légumineuses à haut potentiel fourrager. La pratique de l'ensilage, qui conduit à des fauches précoces ou rapprochées, banalise et appauvrit la flore de ces prairies, de même qu'une fertilisation excessive qui favorise les espèces nitrophiles. Le PVF2 distingue deux groupes d'associations que nous retenons déterminants : 1) Groupe d'associations plutôt de basse altitude, différenciées par <i>Dichoropetalum carvifolia</i> , <i>Silaum silaus</i> , <i>Ophioglossum vulgatum</i> , <i>Potentilla reptans</i> , <i>Hordeum secalinum</i> , <i>Carex hirta</i> , <i>Achillea ptarmica</i> , <i>Gaudinia fragilis</i> . 2) Groupe d'associations du collinéen au montagnard inférieur, de transition vers le <i>Trisetum flavescens</i> – <i>Polygonion bistortae</i> , différenciées par <i>Alchemilla gr. xanthochlora</i> , <i>Campanula patula</i> , <i>C. rotundifolia</i> subsp. r., <i>Bistorta officinalis</i> , <i>Geranium sylvaticum</i> , <i>Vicia sepium</i> .	E2.22	6510	
CNV_03430	<i>Corynephorion canescens</i> Klika 1931	Pelouses des sables acides encore mobiles à corynéphore blanchâtre (<i>Corynephorus canescens</i>)	5	E	EN	oui		En très forte régression (ourlification suite à la déprise agricole, urbanisation). Déclin continu. Attesté sur la dition, au plateau du Vellan. Très rare.	E1.93 ; E1.94 ; E1.95	2330	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_01987	Drabo aizoidis-Seslerion caeruleae (C. Béguin et Je. Ritter in C. Béguin 1972) Delarze, Gonseth et P. Galland ex T. Sanz, J. Van Es et Corriol in Corriol, T. Sanz et J. Van Es 2023	Pelouses du Drabo aizoidis - Seslerion caeruleae	25	AC	NT	oui		Habitat d'intérêt communautaire, menacé au moins localement par le pastoralisme (reposoirs du bétail, érosion des sols, eutrophisation). Le remodelage des pistes de ski peut entraîner également sa destruction.	E4.4311 ; E4.4312	6170(-9) ; 6170(-10)	
CNV_06485	Dryopteridion submontanae Rivas Martínez, T.E. Díaz, Fernández Prieto, Loidi et Penas 1984	Éboulis et chaos de gros blocs calcaires stabilisés et lapiés riches en fougères, des étages montagnard à subalpin	36	AR	LC	oui	oui	Déterminant sous condition : pour les végétations du Cystopteridetum montanae Richard 1972, communautés très rares, très fragiles liées à des milieux froids, versant nord, avec des gros blocs stabilisés, en ambiance plutôt forestière.	H2.4	8120	
CNV_01541	Dryopterido affinis-Fraxinion excelsioris (Vanden Berghen 1969) Boeuf, Bardat, Gauberville, Lalanne, Renaux, J.-M. Royer, Thébaud, Timbal et Seytre in Boeuf 2011	Tillaies-frênaies-ormaie des ravins et versants pentus à exposition fraîche	4	R	NT	oui		Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire. Quelques menaces (exploitation, réchauffement climatique,...) et des surfaces assez restreintes.	G1.A4	9180*	habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire.
CNV_03592	Eleocharition acicularis W. Pietsch 1967	Gazons amphibies acidiphiles vivaces des grèves de basse altitude à scirpe en épingle (Eleocharis acicularis)	9	R	VU	oui		Habitat dispersé et menacé : reprofilage des berges, activités de loisirs, pollution,...	C3.41	3130	
CNV_04389	Eleocharito palustris-Sagittarion sagittifoliae H. Passarge 1964	Parvoroselière hygrophile, neutroclinophile, méso-eutrophile, des secteurs à marnage très important mais constamment saturés en eau	3	RR	VU			Habitat sensible avec des menaces assez importantes.	C3.24 (p.p)	NC	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_06441	Epilobion fleischeri G. Braun-Blanquet ex Braun-Blanquet 1949	Alluvions torrentielles des cours d'eau à épilobe des moraines (Epilobium dodonaei subsp. fleischeri), des étages collinéen à alpin	19	AC	LC°	oui		Habitat d'intérêt communautaire regroupant des végétations de valeur patrimoniale importante sur la dition (ex : Gpt. à Trifolium saxatile et Trifolium pallescens Villaret prov. in Sanz & Villaret 2018) et incluant pour les communautés de basse altitude certaines végétations particulièrement menacées et en déclin (ex : Calamagrostietum pseudophragmitis Kopecký 1968 / Equiseto variegati - Typhetum minimae Braun-Blanq. in Volk 1940 / Typhetum minimae Br.-Bl. in Volk 1939).	C3.552 ; D4.23	3220 ; 7240	
CNV_03628	Ericion carneae Rübél ex G. Grabherr, Greimler et Mucina in G. Grabherr et Mucina, G. Grabherr et Ellmauer 1993	Landes subalpines calcicoles à bruyère des neiges (Erica carnea), à genévrier nain (Juniperus communis subsp. nana) et/ou à raisin d'ours (Arctostaphylos uva-ursi)	50	AR	LC°	oui		Responsabilité importante et habitat d'intérêt communautaire. Végétations a priori pas trop menacé (landes à genévrier et raisin d'ours largement répandues dans le massif alpin, notamment dans les Préalpes). La lande à Erica carnea est limitée à la Haute-Maurienne et ponctuellement à la Tarentaise et serait quant à elle ponctuellement menacée.	F2.24 (p.p)	4060	
CNV_02110	Erico carneae-Pinion sylvestris Braun-Blanquet in Braun-Blanquet, G. Sissingh et Vlieger 1939 nom. invers. propos. (art. 42)	Pinèdes de pin à crochets (Pinus mugo subsp. uncinata) des étages montagnard et subalpin + Pinèdes sylvestres calcicoles mésophiles montagnardes du Jura, des Préalpes et des Alpes	21	AC	LC°	oui	oui	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire et déterminant pour les pinèdes sur sols calcimorphe (roches carbonatées : gypse, cargneules, calcaires, schistes lustrés) à Erica Carnea (Erico carneae-Pinetum sylvestris / Erico carneae-Pinetum uncinatae)	G3.3 ; G3.441 ; G3.42 ; G3.48 ; G3.32 ; G3.23	9430* ; 9420	habitat d'intérêt communautaire (tous types), retenu prioritaire pour les boisements établis sur gypse ou calcaire.
CNV_05783	Eriophorion scheuchzeri Hadač 1939	Ceintures péri-lacustres et bas-marais arctico-alpins à linaigrette de Scheuchzer (Eriophorum scheuchzeri) et/ou à jonc filiforme (Juncus filiformis)	28	AR	VU			Habitat vulnérable occupant de petites surfaces dispersées. Végétations sensibles à l'artificialisation des rives et aux altérations hydrauliques : curage, reprofilage des berges et ennoyage ou surélévation du niveau par des digues pour l'enneigement artificiel ou la pêche. Autre menace importante : le piétinement des berges par le bétail (abreuvement) ou les humains.	D2.21	NC	habitat non désigné

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_06833	Eriophoro vaginati- Piceion abietis H. Passarge 1968	Pinèdes de pin à crochets (Pinus mugo subsp. uncinata) des étages montagnard et subalpin + Boisements de bouleaux (Betula pendula, B. pubescens) et conifères (Pinus mugo subsp. uncinata, Picea abies ...) des tourbières acides de montagne	15	R	VU	oui		Menacé par le drainage, la mise en pâture, l'exploitation de la tourbe, les incendies et essais de plantations de résineux, pollution, réchauffement climatique,...	G5.64 ; G3.E ; G1.51	91D0*	habitat d'intérêt communautaire (tous types), retenu prioritaire pour les boisements établis sur gypse ou calcaire.
CNV_02667	Filipendulo ulmariae- Chaerophyllion hirsuti B. Foucault 2011	Mégaphorbiaies collinéennes à montagnardes des sols organiques humides à reine des prés (Filipendula ulmaria) et à hautes dicotylédones	7	AC	LC°	oui		Habitat d'intérêt communautaire, localement soumis aux dégradations (exploitation forestière, calibrage des cours d'eau, sur-eutrophisation, changements climatiques,...). Certaines végétations comme les mégaphorbiaies à Aconitum napellus subsp. vulgare et Chaerophyllum hirsutum (Aconito napelli- Chaerophylletum cicutariae) sont davantage à surveiller.	E3.4 ; E5.4	6430 (p.p)	
CNV_04502	Fraxino excelsioris- Populion albae Carbiener, Schnitzler et J.-M. Walter ex B. Foucault et T. Cornier 2020	Forêt à Ronce bleue et Peuplier noir	4	R	VU	oui		Complexes forestiers alluviaux, menacés par la perte de fonctionnalité des cours d'eau (endiguements et barrages).	G1.11	91E0 / NC	
CNV_01651	Fraxino excelsioris- Quercion roboris H. Passarge et Ger. Hofmann 1968	Boisements de frêne élevé (Fraxinus excelsior) et chêne pédonculé (Quercus robur) des sols frais	3	PC	NT	oui		Peu répandu sur le domaine biogéographique alpin. Occupe rarement de grandes surfaces, Atteintes par l'exploitation forestière, les plantations, les maladies (chalarose du frêne),...	G1.A13 G1.A14	9160	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_01315	Galio spurii-Asperuginion procumbentis Misset 2019	Végétation assez nitrophile d'affinités continentales et collinéennes-montagnardes, voire subalpines, installée en balme thermophile sous falaise servant d'abri aux ongulés sauvages ou domestiques.	50	R	NE			Communautés des balmes plus ou moins nitrophiles, assez souvent thermophiles mais se rencontrant également au pied de parois ombragées en exposition nord, sous falaise servant d'abri aux ongulés sauvages ou domestiques. Omises dans la Liste rouge régionale des végétations mais a priori à considérées menacées (surfréquentation). Plusieurs espèces caractéristiques sont à mentionner : Anisantha sterilis, Anisantha tectorum, Anthriscus caucalis, Arabidopsis thaliana, Arabis auriculata, Asperugo procumbens, Descurainia sophia, Galium spurium, Hornungia petraea, Myosotis minutiflora, Myosotis speluncicola, Parietaria judaica, Sisymbrium austriacum, Stellaria media, Veronica hederifolia. Les communautés sur acide, plus rares et méconnues sont également à considérer.	E1.6	NC	
CNV_01225	Genistion tinctorio-germanicae B. Foucault 2008	Landes subcontinentales, planitiaires à submontagnardes et acidiphiles à callune (Calluna vulgaris) et à genêt d'Allemagne (Genista germanica)	7	RR	VU	oui		Habitat devenu rare et très menacé : fertilisation et sous-solage ont fait disparaître nombre de stations, alors que d'autres à l'abandon se reboisent. Les surfaces où il reste typique ou en bon état de conservation sur la dition sont désormais faibles.	F4.222	4030	
CNV_01242	Genisto pilosae-Vaccinion uliginosi Braun-Blanquet 1926	Landes subatlantiques, planitiaires à submontagnardes et acidiphiles à callune (Calluna vulgaris)	9	R	VU	oui		Habitat menacé et relictuel : beaucoup de ces landes se sont naturellement reboisées suite à l'abandon des pratiques agropastorales, quand elles n'ont pas été directement converties en plantations de résineux, l'une des causes majeures de leur régression. Actuellement, cet habitat est en voie de disparition sur l'avant pays alpin.	F4.22	4030	
CNV_06583	Geranion sanguinei Tüxen in T. Müller 1962	Ourllets collinéens et montagnards xérothermophiles des sols calcaires à acides, à	3	AR	NT	oui - en partie	oui	Habitat déterminant lorsqu'il est associé avec des pelouses calcicoles relevant de l'habitat 6210.	E5.21	6210* (p.p.)	habitat habituellement non désigné, retenu d'intérêt communautaire lorsqu'il est associé avec des pelouses

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
		géranium sanguin (Geranium sanguineum)									calcicoles relevant de l'habitat 6210.
CNV_06454	Glaucion flavi Braun-Blanquet ex Tchou 1948	Bancs de galets à pavot cornu (Glaucium flavum) des rivières méditerranéennes	19	RR	NT	oui		Habitat d'intérêt communautaire et présent de manière ponctuelle originale sur la dition : dans le Gresivaudan le long du Drac inférieur. Menaces plausibles via l'exploitation de granuats, barrages, digues, captages et pompages pour l'irrigation.	C3.553	3250	
CNV_04010	Hyperico richeri-Festucion paniculatae (Braun-Blanquet 1972) B. Foucault 2012	Prairies subalpines des pentes ensoleillées à fétuque paniculée (Patzkea paniculata)	42	AC	LC	oui - en partie	oui	Habitat d'intérêt communautaire, retenu déterminant pour les formes encore fauchées et riches en espèces pouvant être rapprochées des prairies de fauche de montagne [Campanulo rhomboidalis-Trisetenion flavescens].	E4.331 ; E4.333	6230* (p.p)	habitat non désigné. Les formes encore fauchées pourraient être rapprochées des prairies de fauche de montagne [Trisetopolygonion - F1502] et rapportées à l'habitat communautaire N2000 6520.
CNV_02891	Impatienti noli-tangere-Stachyion sylvaticae Görs ex Mucina in Mucina, G. Grabherr et Ellmauer 1993	Ourllets herbacés nitrophiles intraforestiers à impatiente n'y-touchez-pas (Impatiens noli-tangere) et épière des bois (Stachys sylvatica) des sols humides	3	PC	NT*	oui - en partie	oui	L'habitat est proposé déterminant au même titre qu'il est d'intérêt communautaire : pour les végétations associées aux complexes forestiers non rudéralisés. Habitat souvent fragmentaire et très diffus, résiduel en plaine mais mieux représenté en moyenne montagne. Menacé par les travaux forestiers, le drainage des sols et l'entretien des lisières.	E5.43	6430 (p.p)	Seules les végétations associées aux complexes forestiers non rudéralisés sont d'intérêt communautaire.
CNV_05787	Juncion acutiflori Braun-Blanquet in Braun-Blanquet et Tüxen 1952	Prairies humides médio-européennes des sols paratourbeux acides à neutres et oligotrophes	3	R	VU	oui		Cet habitat a pratiquement disparu des secteurs de plaine, se maintient localement de façon fragmentaire dans les secteurs de collines et à moyenne altitude dans les massifs siliceux des Alpes intermédiaires humides. Menacé par l'aménagement des zones humides, l'intensification des pratiques agricoles ou au contraire l'abandon.	E3.42 ; E3.51	6410	
CNV_03656	Juniperion nanae Braun-Blanquet in Braun-Blanquet, G. Sissingh et Vlieger 1939	Landes subalpines, acidiphiles et sèches d'adret à genévrier nain (Juniperus communis)	19	C	LC*	oui	oui	Mortalité de plus en plus importante avec les épisodes de sécheresse à répétition. Déterminant sous conditions, pour les faciès méso-xérophiles sur sol plus ou	F2.23 ; F2.24 (p.p)	4060	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
		subsp. nana) et/ou à raisin d'ours (Arctostaphylos uva-ursi)						moins profonds a minima en phase de décalcification, colonisés par des pinèdes ou des cembraies : - Cotoneastro integerrimi-Pinetum cembrae (Bartolli 1966) Beguin & Theurillat 1982 - Cotoneastro integerrimi-Pinetum uncinatae			
CNV_02419	Koelerio macranthae-Phleion phleoidis Korneck 1974	Pelouses et prairies acidiphiles sèches à semi-sèches à koelérie à grandes fleurs (Koeleria macrantha) et fléole fausse-fléole (Phleum phleoides)	4	AC	VU	oui		Très localisé et souvent fragmentaires à basse altitude, mieux représenté dans les vallées. En plaine, menacé par l'abandon, l'urbanisation, l'ouverture de carrières, la viticulture et les loisirs motorisés. En montagne, ces prairies sont en voie d'abandon et se referment.	E1.28	6210(*)	habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées.
CNV_03526	Lemnon minoris Tüxen ex O. Bolòs et Masclans 1955	Voiles aquatiques de lemnacées et de ricciacées des eaux douces stagnantes à très lentes	3	AR	LC	oui - en partie	oui	Habitat déterminant sous condition : au même titre que la reconnaissance d'habitat d'intérêt communautaire les plans d'eaux artificiels eutrophes ne sont déterminants (et rattachables à l'habitat 3150) que s'ils ont un fonctionnement naturel. De même, ne sont pas considérées déterminantes les communautés dominées par les espèces exotiques (genre Azolla et Wolffia).	C1.221 ; C1.32	3290 / 3150 / 3260 / (p.p)	habitat d'intérêt communautaire (pour partie). Les cahiers d'habitats indiquent que les plans d'eaux artificiels eutrophes ne sont rattachables à l'habitat 3150 que s'ils ont un fonctionnement naturel.
CNV_03542	Lemno trisulcae-Salvinion natantis Slavnič 1956	Herbiers annuels du Lemno trisulcae - Salvinion natantis	3	RR	VU	oui		Les communautés des eaux stagnantes peu profondes oligotrophes à Lentille d'eau à trois lobes (Lemna trisulca) tendent à régresser.	C1.221 ; C1.32	3150 (p.p) ; 3260	
CNV_03599	Littorellion uniflorae W. Koch 1926	Herbiers vivaces flottants et amphibies des lacs et mares de montagne à rubanier à feuilles étroites (Sparganium angustifolium)	15	PC	VU	oui		habitat localisé et menacé (assèchement, pollution des eaux, piétinement par le bétail).	C3.41	3130	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_06773	Luzulo luzuloidis-Piceion abietis H. Passarge 1978	Pessières et pessières-sapinières de l'étage subalpin inférieur et des stations froides de l'étage montagnard	13	AC	LC°	oui		Pessières et pessières sapinières des stations froides assez bien représentées sur la dition (certains types sont rares) mais à surveiller. Certaines associations comme la sapinière hygrophile à Bouleau pubescent (<i>Betula alba</i>) - <i>Betulo pubescentis-Abietetum albae</i> ou la sapinière mésophile à Lycopode à feuilles de genévrier (<i>Lycopodium annotinum</i>) - <i>Lycopodio annotini-Abietetum albae</i> sont menacées (VU) d'après la Liste rouge AURA des végétations.	G3.1B ; G3.1F ; G3.E5	9410 ; 9420	
CNV_04352	Magnocaricion elatae W. Koch 1926	Magnocariciques des sols organiques mésotrophes à eutrophes, inondées ou très humides, à laîche élevée (<i>Carex elata</i>) et formations apparentées	3	PC	NT°		oui	Habitat déterminant car les communautés sont vulnérables via le drainage et la mise en culture, l'embroussaillage, les aménagements divers,... Le statut déterminant s'applique aux associations du <i>Caricetum elatae</i> , <i>Caricetum paniculatae</i> , <i>Caricetum paradoxae</i> , <i>Cladietum mariscum</i> , <i>Caricetum caespitosae</i> .	C3.29 (p.p.) ; D5.21	NC	habitat non désigné, mais d'intérêt communautaire et retenu prioritaire pour les végétations de l'alliance dominées par <i>Cladium mariscus</i> .
CNV_01515	Melico nutantis-Tilion platyphylli H. Passarge et Ger. Hofmann 1968	Tillaies et frênaies-tillaies sèches, thermophiles et neutrophiles des pentes fortes et ravins de basses montagnes	7	AR	NT	oui		Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire, localisé, occupant des surfaces restreintes, potentiellement vulnérable (parfois impacté par les travaux consécutifs de protection d'ouvrages et de routes). Très peu de ces boisements, pourtant originaux, figurent dans les dispositifs territoriaux de préservation (réserves naturelles, APPB, ENS,...).	G1.A45	9180*	habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire.
CNV_00178	Molinio arundinaceae-Holoschoenion vulgaris Braun-Blanquet ex Tchou 1948	Ourllets herbacés hauts méditerranéens des sols humides à molinie élevée (<i>Molinia arundinacea</i>) et à scirpe choïn (<i>Scirpoides holoschoenus</i>)	16	RR	EN	oui		Présence attestée au moins dans le Trièves, concerne notamment les suintements tuffeux à <i>Molinia caerulea</i> et <i>Cirsium monspessulanum</i> avec <i>Juncus subnodulosus</i> . A priori en forte régression en lien avec l'entretien drastique des bords de route, la rectification des fossés, l'assèchement des zones humides.	E3.1 ; E3.511	6420 ; 6410	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_04989	Molinio caeruleae-Quercion roboris Scamoni et H. Passarge ex H. Passarge 1968	Chênaies acidiphiles des sols engorgés à molinie bleutée (<i>Molinia caerulea</i> s.l.)	3	R	VU	oui		Habitat à confirmer sur la dition (bassin du Léman ?) mais a priori plutôt menacé et à surveiller (plantation de Douglas et autres exotiques...).	G1.81	9190	
CNV_05626	Molinion caeruleae W. Koch 1926	Prairies humides médio-européennes des sols paratourbeux basiques et oligotrophes	4	AC	VU	oui		Prairies encore assez largement distribué mais presque toujours dégradées (drainage, fertilisation, abandon) avec la disparition des espèces les plus caractéristiques.	E3.51	6410	
CNV_03244	Nanocyperion flavescens (W. Koch 1926) Libbert 1932	Gazons amphibies médio-européens de petites annuelles, avec petits joncs (<i>Juncus</i> spp.) et à souchets (<i>Cyperus</i> spp.) des grèves oligo- à mésotrophes modérément inondables	4	R	VU	oui		Très rare et très localisé, en régression (dégradation de la qualité de l'eau, abandon de la pratique des assecs sur les étangs). Confirmé au moins dans le Grésivaudan et en Combe de Savoie.	C3.51	3130	
CNV_04018	Nardo strictae-Agrostion tenuis Sillinger 1933	Pelouses acidiphiles subalpines à nard raide (<i>Nardus stricta</i>) et formations analogues	21	AC	LC	oui - en partie	oui	Habitat d'intérêt communautaire, retenu déterminant pour les nardaies riches en espèces, associées en général à un pâturage extensif. Au moins 6 espèces sont à retrouver parmi <i>Galium verum</i> , <i>Potentilla aurea</i> , <i>Hypericum maculatum</i> , <i>Trifolium montanum</i> , <i>Leontodon hispidus</i> subsp. h., <i>Veronica officinalis</i> , <i>Crocus vernus</i> , <i>Gentiana lutea</i> , <i>Homogyne alpina</i> , <i>Carlina acaulis</i> subsp. caulescens, <i>Viola calcarata</i> , <i>Carex sempervirens</i> subsp. s., <i>Genista sagittalis</i> .	E4.31	6230* (p.p)	seules les nardaies riches en espèces, associées en général à un pâturage extensif, sont reconnues d'importance communautaire et retenues prioritaires
CNV_04068	Nardo strictae-Juncion squarrosi (Oberdorfer 1957) H. Passarge 1964	Pelouses maigres acidiphiles et hydroclinophiles piétinées à nard raide (<i>Nardus stricta</i>) et jonc rude (<i>Juncus squarrosus</i>)	4	R	EN	oui - en partie		Habitat rare et très localisé, en régression (modification des pratiques agricoles). Les pelouses de cette alliance sont la résultante du pâturage extensif sur des sols souvent tourbeux ; le pâturage tasse les sols et favorise ces pelouses. A contrario, les pelouses évoluent irrémédiablement et disparaissent si des engrais sont apportés.	E3.52	6230	seules les nardaies et pelouses assimilées riches en espèces, sont reconnues d'importance communautaire et retenues prioritaires.

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_01782	Nitellion flexilis W. Krause 1969	Tapis aquatiques de nitelles (Nitella spp.) et de charas (Chara spp.) des eaux douces, acidiclives à neutres	3	?	DD	oui		Habitat d'intérêt communautaire. Végétations méconnues mais a priori peu fréquentes et localisées, sensibles aux modifications trophiques et de la transparence de l'eau induites par les activités humaines (pollution, eutrophisation...). Les potentielles intensifications piscicoles, introduction d'espèces exotiques envahissantes, les apports importants d'azote, de phosphore et de matière organique conduisent à leur disparition rapide.	C1.14 ; C1.25 ; C1.44	3140 ; 3260	
CNV_04618	Nymphaeion albae Oberdorfer 1957	Herbiers aquatiques enracinés et à feuilles flottantes des eaux calmes, à nénuphars (Nymphaea alba, Nuphar lutea) et à potamots (Potamogeton spp.)	3	AR	NT°		oui	Habitat rare sur la dition, déterminant sous condition : ne pas prendre en considération les communautés dominées par des espèces exotiques (Elodées). Ces herbiers aquatiques régressent et disparaissent en cas de faucardage drastique. Une sur-eutrophisation, entraînant des proliférations d'algues filamenteuses concurrentielles, ainsi que les niveaux brusques de niveau d'eau (marnages) se révèlent également néfastes. Ces végétations peuvent aussi être détruites par les activités de plaisance et les surdensités de poissons.	C1.24 ; C1.34	3290 (p.p.)	habitat retenu d'intérêt communautaire, uniquement pour les communautés associées aux cours d'eau méditerranéens intermittents (habitat 3290).
CNV_02090	Ononido rotundifolii-Pinion sylvestris Braun-Blanquet et R. Richard 1950	Pinèdes de pin à crochets (Pinus mugo subsp. uncinata) des étages montagnard et subalpin + Pinèdes sylvestres calcicoles très sèches montagnardes, à bugrane à feuilles rondes (Ononis rotundifolia) des Alpes internes et intermédiaires	36	AC	LC°	oui	oui	Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire et déterminant sous condition : pour les pinèdes de pin à crochet essentiellement xérophiles des pentes sèches et bien ensoleillées sur gypse (Ononido rotundifoliae-Pinetum uncinatae Bartolli 1966)	G3.43 ; G3.3 (p.p.)	9430* p.p.	habitat d'intérêt communautaire (tous types), retenu prioritaire pour les boisements établis sur gypse ou calcaire.

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_02691	Petasion officinalis Sillinger 1933	Mégaphorbiaies riveraines minérotrophiles à pétasite officinal (Petasites hybridus) de l'étage montagnard	36	AR	NT	oui		Responsabilité relativement importante pour cet habitat d'intérêt communautaire, menacé notamment par les perturbations du fonctionnement hydraulique des cours d'eau et le développement des EEE.	E5.4 ; E3.4	6430	Les communautés anthropisées ne sont pas IC
CNV_02565	Phalaridion arundinaceae K. Kopecký 1961	Roselières fluviatiles des berges et bancs d'alluvions régulièrement rajeunis à alpeste faux-roseau (Phalaris arundinacea)	3	AR	VU			Habitat en régression, menacé par l'artificialisation des cours d'eau et l'expansion des EEE. (Cette alliance est incluse dans le Convolvulion sepium au sein du CNV, il a été choisi de ne pas s'aligner sur ce choix partant du principe que le Phalaridion est une alliance reconnue au sein de la classe des Phragmito-Magnocaricetea du PVF2 et que le CNV n'est lui pas encore publié à ce stade - décembre 2023).	C3.26 (p.p)	NC	
CNV_04417	Phragmition communis W. Koch 1926	Roselières hautes de grands hélophytes	3	AC	LC°		oui	Habitat déterminant sous condition : pour les roselières hautes, non eutrophisées (absence ou rareté de l'ortie dioïque, ...) et non impactées par les espèces exotiques (solidages américains, Impatiens, renouées,...). Ces végétations sont susceptibles d'abriter des oiseaux menacés comme le butor étoilé, le héron pourpré, la rousserolle turdoïde,... Les communautés dominées par Cladium mariscus sont également à prendre en compte.	C3.2 (p.p.) ; D5.1	7210* p.p.	habitat non désigné, mais d'intérêt communautaire et retenu prioritaire pour les végétations de l'alliance dominées par Cladium mariscus.
CNV_0001	Pinguiclion longifoliae Fernández Casas 1970	Pelouses vivaces de tuffières du Schoeno nigricantis - Caricion brachystachyos	36	R	VU	oui		Sont classées dans cette alliance les végétations tuffeuses des Alpes, où P. longifolia est absente et remplacée par P. grandiflora/vulgaris. Habitat faiblement réparti sur la dition, potentiellement menacé par les projets d'aménagements, la pollution, l'assèchement des substrats en lien avec le réchauffement climatique...	C2.121 ; H3.41	8210 (p.p) ; 7220 (p.p)	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_05954	Poo perconcinnae-Sedion montani J.-M. Royer et Ferrez 2018	Pelouses pionnières principalement vivaces à orpins (Sedum spp.) des dalles et replats rocheux calcaires de montagne	42	E	VU	oui		Pelouses potentiellement menacées par le recul des activités agro-pastorales (embroussaillage), l'urbanisation, l'ouverture de carrières et les aménagements divers.	E1.1 ; H3.62	6110* ; 8230* (p.p.)	habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire pour les formations se développant en contexte de dalles rocheuses (6110*) ou de pavements calcaires (8240*).
CNV_04583	Potamion polygonifolii Hartog et Segal 1964	Herbiers aquatiques des eaux calmes oligotrophes à potamot à feuilles de renouée (Potamogeton polygonifolius) ou à potamot coloré (Potamogeton coloratus)	3	R	EN	oui		Habitat rare et menacé, en régression (activités humaines, enrichissement trophique).	C1.13 ; C2.18 ; C2.19	3140 ; 3260	habitat d'intérêt communautaire, uniquement lorsqu'il est établi en contexte d'eaux courantes.
CNV_00934	Potentillion caulescentis Braun-Blanquet in Braun-Blanquet et H. Jenny 1926	Parois rocheuses calcaires sèches et ensoleillées à semi-ombragées des étages montagnard à alpin	9	C	LC	oui	oui	Habitat fréquent et peu vulnérable globalement sur la dition. Néanmoins, proposé déterminant sous condition : dans le cas où il est avéré que ces parois constituent gîtes et habitats de reproduction pour chiroptères et/ou oiseaux rupestres. La prise en compte d'espèces rares est un préalable à tout aménagement de ces milieux.	H3.25	8210	
CNV_04602	Ranunculion aquatilis H. Passarge ex Theurillat in Theurillat, Mucina et Hájek 2015	Herbiers enracinés nageants et flottants des eaux calmes peu profondes de renoncules aquatiques (Ranunculus spp.) et de callitriches (Callitriche spp.)	3	R	NT°	oui - en partie	oui	Habitat déterminant pour les herbiers aquatiques établis au niveau des cours d'eau (code Natura 2000 : 3260).	C1.341 ; C1.24 ; C1.43	3260 (p.p.)	seuls les herbiers aquatiques établis au niveau des cours d'eau sont retenus d'intérêt communautaire sous le code Natura 2000 3260.
CNV_05901	Rhynchosporion albae W. Koch 1926	Végétation pionnière des gouilles et des dépressions tourbeuses	4	R	EN	oui		Surfaces restreintes, habitat très sensible aux perturbations du fonctionnement hydrique et à l'eutrophisation, en régression.	D1.112 ; D2.3H ; D2.34	7110* ; 7150 ; 7140	habitat d'intérêt communautaire, prioritaire en contexte de tourbière haute active.
CNV_04508	Rubo caesii-Populion nigrae H. Passarge 1985	Peupleraies sèches fluviales à peuplier noir (Populus nigra) des terrasses alluviales élevées	5	R	VU	oui		Habitat prioritaire. Localisé et en déclin important, menacé par la dégradation du fonctionnement hydrologique des cours d'eau.	G1.11 ; G1.221	91E0* ; 92A0	habitat d'intérêt communautaire en région méditerranéenne (92A0) et retenu prioritaire en région médio-européenne (91E0*).

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_02750	Salicion cinerea T. Müller et Görs ex H. Passarge 1961	Saulaies arbustives des sols marécageux asphyxiques à saule cendré (<i>Salix cinerea</i>) et autres saules associés (<i>Salix aurita</i> , <i>S. pentandra</i>)	4	PC	NT°		oui	Seules les Saulaies à <i>Salix pentandra</i> sont déterminantes. Peu fréquentes sur la dition, ces saulaies subissent les atteintes générales qui affectent les marais et zones humides.	F9.2 ; F3.13	NC	habitat non désigné.
CNV_05530	Salicion eleagno-daphnoidis (Moor 1958) Grass in Mucina, G. Grabherr et S. Wallnöfer 1993	Fourrés alluviaux du Salicion elaeagno-daphnoidis	9	AR	VU	oui		Habitat couvrant des surfaces très limitées, soumis aux aléas de la dynamique fluvio-torrentielle qui peut le faire disparaître localement et temporairement, s'insérant dans un éco-complexe (mosaïques en tresses) fonctionnel à grande valeur patrimoniale. Englobe à la fois les formations de saules à <i>Salix eleagnos</i> , <i>Salix daphnoides</i> , <i>Salix purpurea</i> et les fruticées fluviales à <i>Hippophaë rhamnoides</i> (es <i>Hippophaion fluvialis</i>).	F9.11 ; F9.12	3230 ; 3240 ; 3280	
CNV_01001	Salicion helveticae Rübél ex Theurillat in Theurillat, Aeschmann, P. Küpfer et Spichiger 1995	Saulaies basses subalpines des pentes froides, à saule soyeux (<i>Salix glaucosericea</i>) et saule helvétique (<i>Salix helvetica</i>)	31	PC	NT	oui		Habitat peu fréquent, localisé, vulnérable vis à vis des aménagements en montagne. Responsabilité importante pour la dition.	F2.3211 ; F2.3212	4080	
CNV_05506	Salicion herbaceae Braun-Blanquet in Braun-Blanquet et H. Jenny 1926	Pelouses des combes à neige acidiphiles à saule herbacé (<i>Salix herbacea</i>)	19	AC	LC°	oui		Habitat d'intérêt communautaire assez largement distribué, ponctuellement menacé. Responsabilité relativement importante.	E4.11 ; F2.11	6150	
CNV_01007	Salicion pentandrae Braun-Blanquet 1967	Fourrés arbustifs basiphiles à acidiphiles des bas-marais, des abords de ruissellements et des pâturages humides.	21	PC	NT	oui		Habitat occupant de petites surfaces, menacé par les aménagements de montagne particulièrement ceux portant atteinte au réseau hydrologique (captages, drains, retenues d'eau) et par une trop forte pression pastorale. Sur certains sites une forte eutrophisation s'exprime par une explosion d' <i>Urtica dioica</i> liée à la minéralisation des tourbes en lien avec le réchauffement climatique. Responsabilité importante pour la dition.	F2.3211 ; F2.3212	4080	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_05542	Salicion triandrae T. Müller et Görs 1958	Saulaies arbustives riveraines des rivières de basse altitude à saules divers (Salix purpurea, S. triandra, S. viminalis)	4	AR	VU			Habitat en fort déclin, menacé par la canalisation des cours d'eau, la régulation des débits et un mode de gestion drastique de la végétation.	F9.12	3280 (p.p)	En région méditerranéenne seulement (sur la bordure sud de la dition), ces saulaies basses sont retenues d'importance communautaire, dans la mesure où elles ont associées à des végétations du Paspalo-Agrostion [F1206].
CNV_06188	Scleranthion annui (Kruseman et Vlieger 1939) G. Sissingh in V. Westhoff, J.W. Dijk, Passchier et G. Sissingh 1946	Végétations médio-européennes compagnes des cultures extensives sur sol acide	3	R	VU			Habitat en voie de disparition, très menacé par l'intensification des pratiques agricoles.	I1.3	NC	habitat non désigné.
CNV_06720	Scorpidio scorpidioidis-Utricularion minoris W. Pietsch ex Krausch 1968	Mares alcalines oligotrophes à petite utriculaire (Utricularia minor) et à mousses brunes	10	R	EN	oui		Habitat rare et localisé, en régression, menacé par la dégradation de la qualité des eaux et l'assèchement.	C1.26	3160	
CNV_06000	Sedo albi-Scleranthion biennis Braun-Blanquet 1955	Pelouses pionnières vivaces à orpins (Sedum spp.) et à joubarbes (Sempervivum spp.) des dalles et replats rocheux siliceux de montagne	10	AR	LC°	oui - en partie	oui	Déterminant sous condition (critère HIC) : pour les formations se développant en contexte de dalles rocheuses. Ne sont pas retenues les formations développées sur des substrats artificiels : sommets de murs, dallages, toitures, enrochements ...	H3.62	8230	habitat d'intérêt communautaire pour les formations se développant en contexte de dalles rocheuses. Ne sont pas retenues les formations développées sur des substrats artificiels : sommets de murs, dallages, toitures, enrochements ...
CNV_06015	Sedo albi-Veronicion dillenii Oberdorfer ex Korneck 1974	Pelouses pionnières principalement vivaces à orpins (Sedum spp.) des dalles et replats rocheux siliceux de basse et moyenne altitudes	5	R	EN	oui - en partie		Habitat rare et localisé, menacé par les activités humaines (urbanisation, escalade, moto cross, viticulture).	E1.11 ; H3.51	8230	habitat d'intérêt communautaire pour les formations se développant en contexte de dalles rocheuses. Ne sont pas retenues les formations développées sur des substrats artificiels : sommets de murs, dallages, toitures, enrochements...

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_01999	Seslerion caeruleae Braun-Blanquet in Braun-Blanquet et H. Jenny 1926	Pelouses subalpines et alpines des pentes calcaires à séslerie bleutée (<i>Sesleria caerulea</i>) et à laïche toujours verte (<i>Carex sempervirens</i>)	31	PC ?	LC	oui		Habitat d'intérêt communautaire, avec une responsabilité assez importante. Le sens de cette alliance a été restreint dans le PVF2 par rapport au PVF1, et concerne désormais essentiellement (uniquement ?) des pelouses primaires, pouvant être impactées par le pâturage.	E4.4	6170	
CNV_03455	<i>Silene conicae</i> - <i>Cerastium semidecandri</i> Korneck 1974	Pelouses pionnières des sols sableux en voie de stabilisation, à <i>Silene conica</i> (<i>Silene conica</i>) et à Céraiste à cinq étamines (<i>Cerastium semidecandrum</i>)	7	E	EN	oui		Habitat très rare, à faible recouvrement, menacé par les perturbations anthropiques (rajeunissement de sablières et gravières, pastoralisme) ou l'action des herbivores sauvages (lapins...). Connu sur la dition au niveau du Plateau du Vellan ainsi que dans le Trièves.	E1.12	6120*	habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire.
CNV_04178	<i>Sphagnion medii</i> M. Kästner et Flössner 1933	Bombements de tourbières et buttes tourbeuses de sphaignes	9	AR	EN	oui		Habitat rare et menacé par les activités humaines (piétinement, pistes de ski, assèchement, eutrophisation, pollution des nappes...).	D1.1	7120 ; 7110*	habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire, en contexte de tourbière haute active. L'habitat Natura 2000 7120 inclut également les tourbières hautes dégradées encore susceptibles de restauration.
CNV_06727	<i>Sphagno cuspidati-Utricularion minoris</i> T. Müller et Görs 1960	Gouilles et mares de tourbières acides à petite utriculaire (<i>Utricularia minor</i>) et à sphaignes brunes (<i>Sphagnum cuspidatum</i> , <i>S. majus</i>)	4	R	EN	oui		Habitat très rare et localisé, particulièrement menacé en lien avec la dégradation des tourbières (comblement, assèchement, enrichissement trophique, pollution des eaux, extraction de tourbe, plantations forestières...).	C1.15 ; C1.45	3160	habitat d'intérêt communautaire (mais toujours ponctuel et inclus dans des tourbières hautes actives : habitat 7110 qui est prioritaire).
CNV_00399	<i>Sphagno-Alnion glutinosae</i> (Doing in F.M. Maas 1959) H. Passarge et Ger. Hofmann 1968	Aulnaies glutineuses et aulnaies-boulaies tourbeuses acidiphiles à sphaignes et à polytrics	4	RR	EN	oui		Habitat très rare (attesté au moins en Haute-Savoie) et en régression. Menacé par l'assèchement (en lien avec le réchauffement climatique) et l'enrichissement trophique des nappes.	G1.412	91D0*(p .p)	Habitat d'intérêt communautaire, reconnu prioritaire pour les boulaies tourbeuses. Une épaisseur minimale de tourbe de 15 cm est requise pour la désignation d'intérêt communautaire de l'habitat.

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_02467	Stipo capillatae-Poion carniolicae Braun-Blanquet 1961	Pelouses steppiques à stipe chevelue (<i>Stipa capillata</i>) et à pâturin de Carniole (<i>Poa perconcinna</i>) des vallées sèches des Alpes	50	PC	EN	oui		Habitat vulnérable et en déclin (abandon du pâturage, urbanisation des coteaux, ouverture de carrières, aménagements routiers ou ferroviaires,...). Certaines associations sont particulièrement menacées.	E1.24	6210	
CNV_02643	Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae B. Foucault in J.-M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006	Mégaphorbiaies planitiaies à collinéennes à reine des prés (<i>Filipendula ulmaria</i>) et à pigamon jaune (<i>Thalicttrum flavum</i>)	4	AR	VU	oui - en partie		Habitat en nette régression, en lien avec le déclin des zones humides, l'enrichissement des sols et le développement des EEE.	E3.45 ; E5.41 ; E5.42	6430 (p.p)	habitat d'intérêt communautaire, pour les mégaphorbiaies en contexte forestier ou rivulaire. Sont cependant exclues celles colonisant les prairies à l'abandon.
CNV_02991	Thero-Airion Tüxen ex Oberdorfer 1957	Pelouses médio-européennes pionnières xéro-acidiphiles à thérophytes des arènes et sables siliceux stabilisés	3	R	NT			Végétations originales et rares sur la dition et connaissant une très forte régression en raison des changements des pratiques agricoles. La cotation Est-AuRa ne reflète pas la situation sur la dition.	E1.91	NC	habitat non désigné.
CNV_02334	Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae J.-M. Royer et Ferrez 2020	Pelouses essentiellement mésoxérophiles, sous climats atlantique et subatlantique.	3	PC	VU	oui		Habitat en régression continue pour plusieurs formes. Plusieurs associations sont menacées (pelouses alluviales de l' <i>Equiseto ramosissimae-Brometum erecti</i> , pelouses mésoxérophiles calcicoles (sub-)montagnardes du <i>Carici humilis-Brometum erecti</i> , <i>Antherico ramosi-Brometum erecti</i> ,...).	E1.26	6210	
CNV_06553	Thlaspiot rotundifolii H. Jenny 1930	Moraines actives ou peu stabilisées des étages subalpin et alpin	31	C	LC	oui	oui	Habitat d'intérêt communautaire, présentant une flore très riche notamment en endémiques ou subendémiques du sud-ouest des Alpes. Il est toutefois assez peu menacé et bien représenté dans les espaces protégés alpins (parcs nationaux, réserves naturelles) essentiellement dans les massifs internes. Déterminant sous condition, dans les massifs calcaires externes, en allant du Dévoluy-Vercors aux Aravis.	H2.42 ; H2.432	8120	habitat d'intérêt communautaire (assimilé aux habitats d'éboulis).

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_01558	Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani Klika 1955	Erablaies et érablaies-frênaies-tillaies hygrosциaphiles et neutrophiles des pentes fortes et ravins de montagne	6	AC	NT°	oui		Habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire, localisé et vulnérable (pistes et dessertes forestières, débardage). L'association de l'Asperulo taurinae-Aceretum pseudoplatani est menacée.	G1.A4	9180*	habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire.
CNV_00557	Trifolio montani-Arrhenatherenion elatioris Rivas Goday et Rivas Martínez 1963	Prairies de fauche mésophiles mésotrophiles planitiaires à collinéennes-montagnardes plutôt basiphiles et différenciées par des taxons issus des pelouses des Festuco-Brometea erecti et des ourlets des Trifolio medii-Geranietea sanguinei	4	PC	NT°	oui		Bon nombre de ces prairies ont été converties en prairies temporaires ou artificielles par labour et ensemencement avec des graminées et légumineuses à haut potentiel fourrager. La pratique de l'ensilage, qui conduit à des fauches précoces ou rapprochées, banalise et appauvrit la flore de ces prairies, de même qu'une fertilisation excessive qui favorise les espèces nitrophiles. Le PVF2 distingue un groupe d'associations planitiaires à atlantiques-montagnardes que nous considérons déterminant pour la dition, avec notamment Jacobaea vulgaris, Poterium sanguisorba, Malva moschata, Centaurea nigra, Primula veris var. v., Convolvulus arvensis, Vicia sativa s.l., Scabiosa columbaria, Pilosella officinarum, Potentilla reptans, Elytrigia repens s.l., Crepis capillaris, Galium verum subsp. v., Bromopsis erecta.	E2.22	6510	
CNV_06661	Trifolion medii T. Müller 1962	Ourlets planitiaires à montagnards mésophiles des sols calcaires à neutres, à trèfle intermédiaire (Trifolium medium)	4	AC	LC	oui - en partie	oui	Habitat déterminant lorsqu'il est associé avec des pelouses calcicoles relevant de l'habitat 6210.	E5.22	6210* (p.p.)	habitat habituellement non désigné, retenu d'intérêt communautaire lorsqu'il est associé avec des pelouses calcicoles relevant de l'habitat 6210.
CNV_01607	Ulmion minoris (Oberdorfer 1953) Seytre et Renaux in Renaux, Timbal, Gauberville, Thébaud,	Frênaies-ormaies-chênaies riveraines et alluviales des grands fleuves	4	E	VU	oui		Habitat d'intérêt communautaire prioritaire, ayant fortement régressé.	G1.22	91F0	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé CBNA	Resp.	Rar.	Sens.	N2000	Dét. ZNIEFF sous cond.	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
	Bardat, Lalanne, J.-M. Royer et Seytre 2019										
CNV_03500	Utricularion vulgaris H. Passarge 1964	Radeaux flottants non enracinés des eaux mésotrophes à méso-eutrophes à morène (Hydrocharis morsus-ranae) ou à utriculaire méridionale (Utricularia australis)	3	R	NT°	oui		Habitat d'intérêt communautaire, rare sur la dition. Synonyme de l'Hydrocharition morsus-ranae Rübel ex Klika in Klika et Hadač 1944 (utilisation LR AURA).	C1.22 ; C1.32 ; C1.23 ; C1.34 ; C2.3 ; C2.5 ; C1.4	3150 ; 3290 ; 3260	
CNV_06790	Vaccinio-Piceion Braun-Blanquet in Braun-Blanquet, G. Sissingh et Vlieger 1939 nom. conserv. propos. Willner et Grabher 2007	Mélézins, mélézins-cembraies et cembraies des Alpes + Pessières et pessières-sapinières de l'étage subalpin inférieur et des stations froides de l'étage montagnard + Pinèdes de pin à crochets (Pinus mugo subsp. uncinata) des étages montagnard et subalpin	36	C	LC°	oui		Habitat d'intérêt communautaire. Bien qu'assez fréquent, mais inégalement distribué (presque exclusivement dans les massifs internes et intermédiaires), cet habitat héberge certains sous-types menacés ou ayant fortement regressé, et ces sous-types ne sont pas toujours facilement distinguables entre eux, notamment suite à la récente évolution de leur classification phytosociologique. Tous les sous-types sont donc déterminants.	G3.1 ; G3.2 ; G3.3	9410 ; 9420 ; 9430	habitat d'intérêt communautaire (forêts subalpines seulement). Les mélézins montagnards de reconquête forestière post-pastorale ne sont pas à prendre en compte.
CNV_04081	Violion caninae Schwickerath 1944	Pelouses acidiphiles collinéennes et montagnardes à Agrostide capillaire (Agrostis capillaris), à fétuque rouge (Festuca rubra) et à nard raide (Nardus stricta)	4	PC	VU	oui - en partie		Pelouses particulièrement menacées à basse altitude par l'intensification des pratiques agricoles : fertilisation, chaulage des sols, labour et artificialisation des prairies, accroissement de la charge de pâturage.	E1.7	6230*	seules les formations riches en espèces sont désignées habitat d'intérêt communautaire retenu prioritaire.
CNV_02253	Xerobromion erecti (Braun-Blanquet et Moor 1938) Moravec in Holub, Hejný, Moravec et Neuhäusl 1967	Pelouses calcicoles sèches à brome dressé (Bromopsis erecta) et fétuques (Festuca spp.) des régions médio-européennes	7	PC	VU	oui		L'embroussaillage des milieux herbacés consécutivement à la déprise rurale, le reboisement naturel ou volontaire d'anciennes pâtures, l'urbanisation, l'ouverture de carrières, le déploiement de la viticulture sont autant de menaces qui contribuent à la disparition de cet habitat dont l'enjeu de conservation est majeur.	E1.272	6210(*)	habitat d'intérêt communautaire, retenu prioritaire pour les sites riches en orchidées.
N/A	Ranunculo carinthiaci-Allion schoenoprasii Misset 2021	Végétations des dalles mésohydriques calcicoles montagnardes à alpines.	50	R	NE	oui		Ces situations de dalles mésohydriques sont relativement rares et hautement naturelles.	E1.113	6110 ; 8240	

3.3. Liste des habitats EUNIS déterminants

Le tableau ci-dessous donne la liste des habitats EUNIS retenus, et comprend les colonnes suivantes :

- Code EUNIS: Code EUNIS en vigueur (2012) ;
- Libellé habitat français : Libellé de l'habitat EUNIS, en traduction française ;
- Correspondance(s) phyto : Correspondance(s) possible(s) de l'habitat EUNIS avec les syntaxons ;
- Déterm. sous conditions : Indique si l'habitat est à considérer déterminant sous condition (condition renseignée en colonne suivante) ;
- Diagnose EUNIS. : Diagnose de l'habitat EUNIS, adaptée à la dition alpine d'AuRA.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
C1.12	Végétations immergées enracinées des plans d'eau oligotrophes	Potamion polygonifolii ; Nymphaeion albae (p.p)		Formations des plans d'eau constituées de phanérogames immergées, enracinées, vivaces, à épis de fleurs souvent émergents, notamment des Potamots entièrement immergés du genre Potamogeton.
C1.13	Végétations flottantes enracinées des plans d'eau oligotrophes	Potamion polygonifolii ; Nymphaeion albae (p.p)		Comprend les formations clairsemées de Potamots à feuilles flottantes étroites, notamment Potamogeton polygonifolius, Potamogeton gramineus, Potamogeton alpinus, Stuckenia filiformis,...
C1.14	Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau oligotrophes	Charion intermediae ; Charion vulgaris ; Nitellion flexilis		Tapis algaux de Charophytes (des genres Chara, Nitella, Nitellopsis) des fonds des lacs et des mares oligotrophes à mésotrophes non pollués. Forte diversité syntaxonomique : alliances du Charion intermediae, Charion fragilis et Nitellion flexilis.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
C1.15	Communautés des plans d'eau oligotrophes à Sphaignes et Utricularia	Sphagno cuspidati-Utricularion minoris ; Scorpido scordiodis-Utricularion minoris		Formations flottantes, en partie immergées, de Sphagnum spp., Scorpidium scorpioides, Utricularia minor, Utricularia intermedia, Utricularia bremii, des mares des tourbières hautes et basses, des landes et des étangs des zones boisées dystrophes, oligotrophes ou parfois mésotrophes.
C1.221	Couvertures de lentilles d'eau	Lemnion minoris ; Lemno trisulcae-Salvinion natantis	oui	Communautés flottant librement à la surface des eaux, constituées de Lentilles d'eau (Lemna, Spirodela) ou d'hépatiques (Riccia, Ricciocarpus). Les communautés dominées par les espèces exotiques (genre Azolla et Wolffia) ne sont pas considérées déterminantes.
C1.222	Radeaux flottants d'Hydrocharis morsus-ranae	Utricularion vulgaris		Communautés flottant librement à la surface des eaux, riches en Hydrocharis morsus-ranae.
C1.224	Colonies flottantes d'Utricularia australis et d'Utricularia vulgaris	Utricularion vulgaris		Communautés flottant librement des eaux plus ou moins riches en nutriments, dominées par des Utriculaires (Utricularia australis, Utricularia vulgaris).
C1.23	Végétations immergées enracinées des plans d'eau mésotrophes	Utricularion vulgaris ; Nymphaeion albae	oui	Formations des plans d'eau constituées par des phanérogames immergées, enracinées, vivaces, avec des épis de fleurs souvent émergents, notamment des Potamots entièrement immergés du genre Potamogeton. Certains habitats de cette unité peuvent être dominés par d'autres espèces, telles que Zannichellia palustris, Myriophyllum spicatum, Groenlandia densa et Najas marina. Ne pas prendre en considération les communautés dominées par des espèces exotiques (Elodées).

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
C1.24	Végétations flottantes enracinées des plans d'eau mésotrophes	Nymphaeion albae		Formations dominées par des plantes aquatiques enracinées à feuilles flottantes. Habitats généralement pauvres en espèces, avec une ou plusieurs espèces dominantes. Les espèces caractéristiques sont Nymphaea alba, Nuphar lutea, Nymphoides peltata, Potamogeton natans, Callitriche palustris, Polygonum amphibium et Ranunculus sp. (=Batrachium).
C1.25	Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau mésotrophes	Charion intermediae ; Charion vulgaris ; Nitellion flexilis		Tapis algaux de Charophytes (genres Chara, Nitella, Nitellopsis) des fonds des lacs et mares non pollués, oligotrophes à mésotrophes.
C1.26	Communautés des plans d'eau mésotrophes à Sphaignes et Utricularia	Scorpidio scorpidioidis-Utricularion minoris ; Sphagno cuspidati-Utricularion minoris		Formations flottantes, en partie immergées, de Sphagnum spp., Scorpidium scorpioides, Utricularia minor, Utricularia intermedia, Sparganium minimum, des mares des tourbières hautes et basses, des landes et des étangs des zones boisées dystrophes, oligotrophes ou parfois mésotrophes.
C1.32	Végétations flottant librement des plans d'eau eutrophes	Utricularion vulgaris ; Lemnion minoris ; Lemno trisulcae-Salvinion natantis	oui	Communautés flottant librement à la surface des eaux plus ou moins riches en nutriments. Correpond pour partie aux communautés de l'Utricularion vulgaris, du Lemnion trisulcae-Salvinion natantis et du Lemnion minoris. Ne pas prendre en considération les communautés dominées par des espèces exotiques (Wolffia, Elodea)

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
C1.33	Végétations immergées enracinées des plans d'eau eutrophes	Nymphaeion albae		Formations des plans d'eau constituées de phanérogames immergées, enracinées, vivaces, avec des épis de fleurs souvent émergents, en particulier des Potamots entièrement immergés du genre <i>Potamogeton</i> . D'autres espèces fréquentes sont <i>Myriophyllum spicatum</i> , <i>Myriophyllum verticillatum</i> , <i>Najas marina</i> et <i>Najas minor</i> . Correspond pour partie à l'alliance du <i>Nymphaeion albae</i> Oberd. 1957 (ex. <i>Potamion pectinati</i> (Koch 1926) Libbert 1931).
C1.34	Végétations enracinées flottantes des plans d'eau eutrophes	Nymphaeion albae		Formations des eaux dominées par des plantes aquatiques enracinées à feuilles flottantes. Les espèces les plus fréquentes sont <i>Nuphar lutea</i> , <i>Nymphaea alba</i> , <i>Nymphoides peltata</i> , <i>Trapa natans</i> et <i>Persicaria amphibia</i> , de l'alliance <i>Nymphaeion albae</i> . Une deuxième strate est souvent constituée de <i>Ceratophyllum demersum</i> , <i>Myriophyllum spicatum</i> et <i>Lemna trisulca</i> .
C1.42	Végétations enracinées immergées des plans d'eau dystrophes	Nymphaeion albae ; Utricularion vulgaris		Formations des plans d'eau paléarctiques constituées de phanérogames immergées, enracinées, vivaces, à épis de fleurs souvent émergents, notamment des Potamots entièrement immergés du genre <i>Potamogeton</i> .

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
C1.43	Végétations enracinées flottantes des plans d'eau dystrophes	Nymphaeion albae	oui	Formations des eaux dominées par des plantes aquatiques enracinées à feuilles flottantes. Les espèces les plus fréquentes sont <i>Nuphar lutea</i> , <i>Nymphaea alba</i> , <i>Nymphoides peltata</i> , <i>Trapa natans</i> et <i>Persicaria amphibia</i> , de l'alliance <i>Nymphaeion albae</i> . Les herbiers du <i>Ranunculion aquatilis</i> ne sont pas à considérer ici (déterminants seulement les herbiers établis au niveau des cours d'eau).
C1.44	Tapis immergés de Charophytes des plans d'eau dystrophes	<i>Charion vulgaris</i> ; <i>Nitellion flexilis</i>		Tapis algaux de Charophytes (genres <i>Chara</i> , <i>Nitella</i> , <i>Nitellopsis</i>) des fonds des lacs et des mares non pollués, oligotrophes à mésotrophes.
C1.45	Communautés des plans d'eau dystrophes à Sphaignes et <i>Utricularia</i>	<i>Sphagno cuspidati-Utricularion minoris</i> ; <i>Scorpidio scorpidioidis-Utricularion minoris</i>		Formations flottantes, en partie immergées, de <i>Sphagnum</i> spp., <i>Scorpidium scorpioides</i> , <i>Utricularia</i> spp., <i>Campylium stellatum</i> , <i>Sparganium minimum</i> et <i>Sparganium natans</i> des mares dystrophes des tourbières hautes et basses, des landes et des étangs forestiers. Les alliances représentées sont <i>Sphagno-Utricularion</i> et <i>Scorpidio-Utricularion minoris</i> .
C1.46	Mares de tourbières bombées	<i>Sphagno cuspidati-Utricularion minoris</i> ; <i>Scorpidio scorpidioidis-Utricularion minoris</i>		Dépressions vastes, profondes, remplies en permanence d'eau, généralement dystrophes, situées vers le centre des tourbières bombées ou le long de lignes de tension. Leurs communautés planctoniques sont originales. Des communautés de plantes flottantes peuvent parfois apparaître, en particulier celles comprenant <i>Sparganium minimum</i> et <i>Utricularia</i> spp. (unités C1.15, C1.26 et C1.45) et, parfois, des tapis de <i>Nymphaea</i> spp. (unité C1.2411).

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
C1.47	Lagg	Caricion lasiocarpae		Ceintures d'eau entourant les tourbières bombées, souvent colonisées par des communautés de tourbière de transition ou de bas-marais acides des unités D2.2 ou D2.3, parfois accompagnées par des espèces plus basiclines typiques des bas-marais voisins : <i>Eriophorum angustifolium</i> , <i>Eriophorum vaginatum</i> , <i>Scirpus hudsonianus</i> , <i>Carex rostrata</i> , <i>Carex flava</i> et <i>Parnassia palustris</i> en sont les composants fréquents.
C2.11	Sources d'eau douce	Cardamino amarae-Montion fontanae	oui	Sources à eau oligotrophe froide, acide à neutre, dominées soit par des mousses soit par des plantes vasculaires, dépendantes des conditions lumineuses et de l'altitude. Communautés pauvres en espèces, surtout aux plus basses altitudes. Ne sont retenues que les communautés du <i>Cardamino amarae-Montion fontanae</i> .
C2.12	Sources d'eau dure	Arabidion soyeri ; Cratoneurion commutati ; Pinguiculion longifoliae		Sources et dépôts riches en calcium, habituellement à cause de la formation de tufs calcaires. Habitats riches en espèces avec un fort couvert muscinal, une forte dominance de <i>Cratoneurion commutati</i> est habituelle. Les populations appartiennent aux alliances <i>Cratoneurion commutati</i> , <i>Arabidion soyeri</i> et <i>Pinguiculion longifoliae</i> avec la présence des espèces typiques <i>Arabis soyeri</i> , <i>Saxifraga aizoides</i> , <i>Viola biflora</i> , <i>Bryum pseudotriquetrum</i> , <i>Conocephalum conicum</i> , <i>Eucladium verticillatum</i> et <i>Palustriella commutata</i> .

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
C2.18	Végétations oligotrophes acidiphiles des ruisseaux de sources	Potamion polygonifolii		Communautés à euhydrophytes des ruisseaux paléarctiques pauvres en nutriments et en calcaire, comprenant notamment <i>Myriophyllum alterniflorum</i> , <i>Potamogeton polygonifolius</i> , <i>Callitriche hamulata</i> , <i>Littorella uniflora</i> , <i>Juncus bulbosus</i> , <i>Scirpus fluitans</i> ou des mousses et des algues acidophiles.
C2.19	Végétations oligotrophes des ruisseaux de sources riches en calcaire	Potamion polygonifolii ; Batrachion fluitantis		Communautés à euhydrophytes des ruisseaux pauvres en nutriments mais riches en calcaire, caractérisées notamment par <i>Potamogeton coloratus</i> et <i>Chara hispida</i> ou par des algues et des mousses tufigènes.
C2.1A	Végétations mésotrophes des ruisseaux de sources	Ranunculion aquatilis (p.p) ; Nympheion albae		Communautés à euhydrophytes des ruisseaux modérément riches en nutriments, caractérisées notamment par <i>Berula erecta</i> , <i>Mentha aquatica</i> , <i>Potamogeton perfoliatus</i> , <i>Potamogeton natans</i> , <i>Groenlandia densa</i> , <i>Ranunculus penicillatus</i> , <i>Ranunculus trichophyllus</i> , <i>Ranunculus aquatilis</i> , <i>Callitriche stagnalis</i> , <i>Nymphaea alba</i> , <i>Myriophyllum spicatum</i> .
C2.25	Végétations acides oligotrophes des cours d'eau à débit rapide	Potamion polygonifolii		Communautés à euhydrophytes des cours d'eau paléarctiques pauvres en nutriments et en calcaire, constitués notamment par <i>Myriophyllum alterniflorum</i> , <i>Potamogeton polygonifolius</i> , <i>Callitriche hamulata</i> , <i>Littorella uniflora</i> , <i>Juncus bulbosus</i> , <i>Scirpus fluitans</i> ou par des mousses et des algues acidophiles.
C2.26	Végétations oligotrophes des cours d'eau à débit rapide riches en calcaire	Charion vulgaris ; Batrachion fluitantis		Communautés à euhydrophytes des cours d'eau pauvres en nutriments mais riches en calcaire, caractérisées notamment par <i>Potamogeton coloratus</i> et <i>Chara hispida</i> ou par des algues et des mousses tufigènes.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
C2.27	Végétations mésotrophes des cours d'eau à débit rapide	Batrachion fluitantis ; Ranunculion aquatilis		Communautés à euhydrophytes des cours d'eau relativement riches en nutriments, caractérisées notamment par les espèces <i>Berula erecta</i> , <i>Mentha aquatica</i> , <i>Potamogeton perfoliatus</i> , <i>Potamogeton natans</i> , <i>Groenlandia densa</i> , <i>Ranunculus penicillatus</i> , <i>Ranunculus trichophyllus</i> , <i>Ranunculus aquatilis</i> , <i>Callitriche stagnalis</i> , <i>Nymphaea alba</i> , <i>Myriophyllum spicatum</i> .
C2.28	Végétations eutrophes des cours d'eau à débit rapide	Batrachion fluitantis ; <i>Nymphaeion albae</i>		Communautés à euhydrophytes des cours d'eau riches en nutriments, caractérisées notamment par les espèces <i>Zannichellia palustris</i> , <i>Potamogeton nodosus</i> , <i>Potamogeton lucens</i> , <i>Potamogeton pectinatus</i> , <i>Potamogeton crispus</i> , <i>Sparganium emersum</i> , <i>Nuphar lutea</i> et par la mousse <i>Fontinalis antipyretica</i> .
C2.33	Végétations mésotrophes des cours d'eau à débit lent	Batrachion fluitantis ; Ranunculion aquatilis		Communautés à euhydrophytes des cours d'eau modérément riches en nutriments, caractérisées notamment par les espèces <i>Berula erecta</i> , <i>Mentha aquatica</i> , <i>Potamogeton perfoliatus</i> , <i>Potamogeton natans</i> , <i>Groenlandia densa</i> , <i>Ranunculus trichophyllus</i> , <i>Ranunculus aquatilis</i> , <i>Callitriche stagnalis</i> , <i>Nymphaea alba</i> , <i>Myriophyllum spicatum</i> .
C2.34	Végétations eutrophes des cours d'eau à débit lent	Batrachion fluitantis ; <i>Nymphaeion albae</i>		Communautés à euhydrophytes des cours d'eau riches en nutriments, caractérisées notamment par les espèces <i>Zannichellia palustris</i> , <i>Potamogeton nodosus</i> , <i>Potamogeton lucens</i> , <i>Potamogeton pectinatus</i> , <i>Potamogeton crispus</i> , <i>Sparganium emersum</i> , <i>Nuphar lutea</i> et par la mousse <i>Fontinalis antipyretica</i> .

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
C3.21	Phragmitaie à Phragmites australis	Phragmition communis	oui	Communautés des bords des lacs, des cours d'eau et des ruisseaux, des marais et marécages, dominées par Phragmites australis. Retenu déterminant sous condition : pour les roselières hautes, non eutrophisées (absence ou rareté de l'ortie dioïque, ...) et non impactées par les espèces exotiques (solidages américains, Impatiens, renouées,...). Ces végétations sont susceptibles d'abriter des oiseaux menacés comme le butor étoilé, le héron pourpré, la rousserolle turdoïde,...
C3.246	Communautés à Oenanthe aquatique et à Rorippe amphibie	Eleocharito palustris-Sagittarion sagittifoliae		Communautés des bords des lacs, rivières et ruisseaux, situées souvent en bordure des roselières, riches en Oenanthe aquatica ou en Rorippa amphibia.
C3.249	Tapis d'Hippuris vulgaris	Nymphaeion albae		Communautés des bords des lacs, rivières et ruisseaux, habituellement des eaux claires, froides à tempérées et riches en nutriments, dominées par Hippuris vulgaris.
C3.24A	Tapis de Scirpe des marais	Eleocharito palustris-Sagittarion sagittifoliae		Formations basses, souvent étendues et très homogènes des bords des lacs, mares et fossés à régime hydrologique très fluctuant, dominées par Eleocharis palustris.
C3.254	Formations des bords des eaux à Calamagrostis	Phragmition communis ? ; Phalaridion arundinaceae		Communautés des bords des lacs, rivières et marais mésotrophes acidoclines, dominées par Calamagrostis canescens.
C3.26	Formations à Phalaris arundinacea	Phalaridion arundinaceae		Communautés des bords des lacs, rivières, ruisseaux et marais dominées par Phalaris arundinacea, seule ou associée à Phragmites australis, Carex acutiformis, Carex elata, Carex paniculata, Calamagrostis canescens, Mentha aquatica.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
C3.28	Formations riveraines à <i>Cladium mariscus</i>	Phragmition communis		Formations pauvres en espèces à <i>Cladium mariscus</i> des bords des lacs et cours d'eau, avec un cortège du Phragmition.
C3.29	Communautés à grandes Laïches	Caricion gracilis ; Magnocaricion elatae		Formations de grandes Laïches <i>Carex rostrata</i> , <i>Carex acuta</i> , <i>Carex riparia</i> , <i>Carex elata</i> de la zone littorale des eaux douces. Notez que les formations de grandes Laïches développées sur sols mouillés, non inondés pendant une grande partie de l'année, sont incluses dans l'unité D5.21.
C3.41	Communautés amphibies vivaces eurosibériennes	<i>Eleocharition acicularis</i> ; <i>Littorellion uniflorae</i> ; <i>Eleocharition soloniensis</i>		Tapis de végétaux vivaces immergés pendant une grande partie de l'année par les eaux oligotrophes ou mésotrophes des lacs, étangs et mares.
C3.51	Gazons ras eurosibériens à espèces annuelles amphibies	<i>Eleocharition soloniensis</i> ; <i>Centauro pulchelli-Blackstonion perfoliatae</i> ; <i>Nanocyperion flavescens</i>		Communautés naines oligo mésotrophes d'espèces annuelles des vases et des sables récemment émergés. Les formes terrestres des espèces amphibies et les espèces annuelles sont fréquentes. L'habitat est dynamique et plusieurs faciès peuvent apparaître pendant le cycle de la végétation. Si le substrat est suffisamment humide, même dans des étapes de succession plus avancées, la couche de mousse est abondante. Les espèces caractéristiques comprennent <i>Juncus bufonius</i> , <i>Cyperus fuscus</i> , <i>Cyperus flavescens</i> et d'autres espèces végétales des classes Isoetetea et Juncetea.
C3.53	Communautés eurosibériennes annuelles des vases fluviales	<i>Bidention tripartitae</i> ; <i>Chenopodion rubri</i>		Formations pionnières de grandes espèces annuelles colonisant les vases riches en azote des cours d'eau planitiaires, constituées de <i>Bidens</i> spp., <i>Rorippa</i> spp., <i>Chenopodium</i> spp., <i>Polygonum</i> spp. et <i>Xanthium</i> spp.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
C3.552	Habitats de graviers de cours d'eau montagnards	Epilobion fleischeri		Associations ouvertes ou fermées de plantes pionnières herbacées ou sous-frutescentes, colonisant, dans les étages montagnard et submontagnard, les lits de graviers des cours d'eau avec un débit d'été élevé, de type alpin, formés dans les hautes montagnes du système alpin.
C3.553	Habitats de graviers des cours d'eau méditerranéens	Glaucion flavi		Communautés colonisant les dépôts de graviers des cours d'eau à régime méditerranéen et à débit estival faible, comprenant notamment <i>Myricaria germanica</i> , <i>Erucastrum nasturtiifolium</i> , <i>Glaucium flavum</i> , <i>Oenothera biennis</i> .
D1.11	Tourbières hautes actives, relativement peu dégradées	Sphagnion medii ; Rhynchosporion albae		Tourbières hautes actives non ou très peu dégradées, ayant souvent la forme d'une lentille convexe. De tels systèmes intacts ou à peu près intacts sont devenus très rares, voire exceptionnels. Ils sont composés d'un certain nombre de communautés dont la forme et la localisation varient en fonction de la topographie de la tourbière. Ces communautés sont interconnectées et fonctionnent comme une seule unité (partie du complexe X04), de telle sorte qu'il n'est pas possible de les considérer comme des sous-habitats distincts ; leur présence et leurs combinaisons sont néanmoins caractéristiques des divers types de tourbières hautes. Dans la strate muscinale le genre <i>Sphagnum</i> spp. domine, par exemple : <i>Sphagnum cuspidatum</i> , <i>Sphagnum fallax</i> , <i>Sphagnum palustre</i> et <i>Sphagnum magellanicum</i> , entre autres.
D2.21	Bas-marais à <i>Eriophorum scheuchzeri</i>	Eriophorion scheuchzeri		Gazons de <i>Eriophorum scheuchzeri</i> des bas-marais et des rives lacustres acides des Alpes.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
D2.22	Bas-marais à <i>Carex nigra</i> , <i>Carex canescens</i> et <i>Carex echinata</i>	Caricion <i>fuscae</i> p.p.	oui	Communautés des bas-marais acides riches en <i>Carex nigra</i> , <i>Carex canescens</i> , <i>Carex echinata</i> , souvent accompagnés de <i>Eriophorum angustifolium</i> et d'espèces du genre <i>Juncus</i> , avec une strate muscinale de mousses brunes, de Sphaignes ou des deux. Habitat déterminant sous condition : uniquement pour les associations particulièrement rares et vulnérables de basse altitude (Carici <i>canescentis</i> - <i>Agrostietum caninae</i> / Gpt. à <i>Agrostis canina</i> et <i>Carex echinata</i>).
D2.3	Tourbières de transition et tourbières tremblantes	Caricion <i>lasiocarpae</i> ; Rhynchosporion <i>albae</i> ; Sphagnion <i>medii</i>		Zones humides à atterrissement incomplet occupées par une végétation turfigène avec des nappes d'eau acides ou (pour les radeaux de végétation) des eaux sous-jacentes acides des lacs ou des étangs. Les espèces caractéristiques sont <i>Carex diandra</i> , <i>Carex heleonastes</i> , <i>Carex lasiocarpa</i> , <i>Carex limosa</i> , <i>Carex rostrata</i> , <i>Menyanthes trifoliata</i> , <i>Comarum palustre</i> , <i>Rhynchospora alba</i> , <i>Scheuchzeria palustris</i> . Cette unité comprend les radeaux de <i>Sphagnum</i> et d' <i>Eriophorum</i> (D2.38) et les radeaux tremblants de <i>Molinia caerulea</i> (D2.3D). Les peuplements végétaux bordant les plans d'eau (C3.2) sont exclus, à l'exception des cas où les radeaux végétaux sont suffisamment étendus pour constituer un habitat en eux-mêmes.
D4.12	Bas-marais à <i>Schoenus ferrugineus</i>	Caricion <i>davallianae</i>		Communautés des bas-marais alcalins dominées par <i>Schoenus ferrugineus</i> .

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
D4.13	Bas-marais subcontinentaux à <i>Carex davalliana</i>	Caricion <i>davallianae</i>		Communautés diverses, souvent étendues, des bas-marais calcaires avec <i>Carex davalliana</i> , <i>Carex hostiana</i> , <i>Carex lepidocarpa</i> , <i>Carex capillaris</i> , <i>Carex panicea</i> , <i>Carex nigra</i> , <i>Carex demissa</i> , <i>Carex flava</i> , <i>Carex pulicaris</i> , <i>Eriophorum latifolium</i> , <i>Blysmus compressus</i> , <i>Schoenus ferrugineus</i> , <i>Eleocharis quinqueflora</i> , <i>Juncus articulatus</i> , <i>Juncus subnodulosus</i> , <i>Trichophorum cespitosum</i> , <i>Molinia caerulea</i> , <i>Tofieldia calyculata</i> , <i>Allium schoenoprasum</i> , <i>Potentilla erecta</i> , <i>Swertia perennis</i> , <i>Primula farinosa</i> , <i>Parnassia palustris</i> , <i>Pinguicula vulgaris</i> et une strate muscinale souvent dominée par les mousses brunes.
D4.1A	Bas-marais à <i>Eleocharis quinqueflora</i>	Caricion <i>davallianae</i>		Communautés des bas-marais alcalins dominées par <i>Eleocharis quinqueflora</i> , pour la plupart des formations pionnières pauvres en espèces.
D4.1D	Bas-marais à <i>Scirpus hudsonianus</i> (<i>Trichophorum alpinum</i>)	Caricion <i>lasiocarpae</i>		Communautés de bas-marais mésoeutrophes dominées par <i>Scirpus hudsonianus</i> (<i>Trichophorum alpinum</i>), avec <i>Drepanocladus revolvens</i> , <i>Scorpidium</i> spp., <i>Chrysohypnum stellatum</i> .

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
D4.1N	Tourbières de sources à eau dure	Arabidion soyeri		Tourbière de sources calcaires, souvent pétrifiantes. Leurs communautés spécialisées, généralement dominées par les bryophytes, appartiennent au Cratoneurion commutati. Les espèces caractéristiques sont les mousses Cratoneuron filicinum, Cratoneuron commutatum, Cratoneuron commutatum var. falcatum, Catoscopium nigratum, Eucladium verticillatum, Gymnostomum recurvirostrae, avec Equisetum telmateia, Equisetum variegatum et des plantes à fleurs, dont Arabis soyeri, Pinguicula vulgaris, Saxifraga aizoides. Les grandes sources pétrifiantes forment des cônes de tuf qui constituent des habitats particuliers abritant de nombreuses communautés animales et végétales en interaction.
D4.2	Communautés riveraines des sources et des ruisseaux de montagne calcaires, avec une riche flore arctico-montagnarde	Caricion incurvae ; Epilobion fleischeri		Rares communautés pionnières alpines colonisant des substrats sédimentaires calcaires graveleux, sableux, pierreux, parfois un peu argileux ou tourbeux, imbibés d'eau froide, dans des moraines et sur les bords des sources, ruisselets, torrents glaciaires des étages alpin ou subalpin, ou sur les sables alluviaux des rivières claires, froides, à courant lent et des bras morts calmes. Les éléments les plus caractéristiques, avec une répartition boréo-arctique ou glaciaire relictuelle, sont Carex bicolor, Carex microglochis, Carex maritima, Carex atrofusca, Kobresia simpliciuscula, Trichophorum pumilum, Juncus arcticus, Juncus alpinoarticulatus, Juncus triglumis, Typha minima, Tofieldia pusilla. Ces espèces sont souvent accompagnées de Carex davalliana, Carex dioica, Carex capillaris, Carex panicea, Carex nigra, Blysmus compressus, Eleocharis quinqueflora, Trichophorum cespitosum, Primula farinosa, Equisetum variegatum, Drepanocladus intermedius, Campylium stellatum.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
D5.11	Phragmitaies normalement sans eau libre	Phragmition communis	oui	Phragmitaies sèches pendant une grande partie de l'année au moins, souvent envahies par d'autres espèces. Habitat déterminant sous condition : pour les roselières hautes, non eutrophisées (absence ou rareté de l'ortie dioïque, ...) et non impactées par les espèces exotiques (solidages américains, Impatiens, renouées,...). Ces végétations sont susceptibles d'abriter des oiseaux menacés comme le butor étoilé, le héron pourpré, la rousserolle turdoïde,...
D5.21	Communautés de grands Carex (magnocariçaiies)	Magnocaricion elatae		Communautés de Laïches sociales du genre Carex, généralement dominées par une espèce, qui peut former des touradons ou des nappes. Elles sont classées en fonction de l'espèce dominante. Végétation de l'alliance Magnocaricion elatae. Habitat déterminant sous condition : pour les associations du Caricetum elatae, Caricetum paniculatae, Caricetum paradoxae, Cladietum mariscum, Caricetum caespitosae.; elles sont vulnérables via le drainage et la mise en culture, l'embroussaillage, les aménagements divers,...
D5.24	Bas-marais à Cladium mariscus	Phragmition communis		Formations à Cladium mariscus, riches en espèces et assez ouvertes des bas-marais alcalins et parfois acides, accompagnées d'un cortège du Caricion davallianae ou du Caricion lasiocarpae. Ces formations sont en sérieux déclin dans toute leur aire de répartition. Espèces typiques : Molinia caerulea, Schoenus nigricans, Schoenus ferrugineus, Eriophorum latifolium, etc. Les formations fermées sont pauvres en espèces.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
E1.11	Gazons eurosibériens sur débris rocheux	Alyso alyssoidis-Sedion albi ; Sedo albi-Veronicion dillenii ; Poo perconcinnae-Sedion montani		Gazons ouverts sur débris rocheux des plaines et des collines. Ils sont composés surtout de plantes annuelles et de plantes succulentes ou semi-succulentes, développées sur les surfaces rocheuses délitées des crêtes, des corniches et des talus, avec des sols calcaires ou siliceux fréquemment perturbés par l'érosion ou les lapins. Ces gazons comprennent une grande diversité de communautés isolées, distinctes et souvent très locales, abritant beaucoup d'espèces caractéristiques comme <i>Erophila verna</i> , <i>Poa bulbosa</i> , <i>Sedum acre</i> , <i>Sedum album</i> , <i>Sedum sexangulare</i> , parmi lesquelles de nombreuses formes rares comprenant aussi bien des espèces relictuelles que des taxons d'évolution récente.
E1.12	Gazons pionniers eurosibériens des sables calcaires	Sileno conicae-Cerastion semidecandri		Pelouses ouvertes des sables continentaux fortement à légèrement calcaires.
E1.24	Pelouses arides des Alpes centrales (Stipo-Poion)	Stipo capillatae-Poion carniolicae		Pelouses sèches des vallées intra-alpines isolées, à faible pluviométrie, à fort ensoleillement et aux températures estivales élevées.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
E1.26	Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques	Thesio humifusi-Koelerion pyramidatae ; Bromion erecti	oui	<p>Formations plus ou moins mésophiles, fermées, dominées par des graminées pérennes, formant des touffes, colonisant des sols relativement profonds, principalement calcaires. Généralement riches en espèces, ces communautés peuvent être envahies par l'espèce très sociale <i>Brachypodium rupestre</i>. <i>Bromus erectus</i> et <i>Brachypodium rupestre</i> dominant souvent ; parmi les autres graminées se trouvent <i>Koeleria pyramidata</i>, <i>Festuca guestfalica</i>, <i>Festuca lemanii</i>, <i>Avenula pubescens</i>, <i>Sesleria caerulea</i>, <i>Briza media</i>, <i>Carex caryophyllea</i> et <i>Carex flacca</i>. Herbacées : <i>Gentianella germanica</i>, <i>Trifolium montanum</i>, <i>Ononis repens</i>, <i>Medicago lupulina</i>, <i>Ranunculus bulbosus</i>, <i>Cirsium acaule</i>, <i>Euphrasia stricta</i>, <i>Dianthus deltoides</i>, <i>Potentilla verna</i>, <i>Anthyllis vulneraria</i>, <i>Galium verum</i>, <i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>verrucosa</i>, <i>Hippocrepis comosa</i>, <i>Scabiosa columbaria</i>, <i>Centaurea scabiosa</i>, <i>Carlina vulgaris</i>, <i>Viola hirta</i> et de nombreuses espèces d'orchidées. Formant un pont entre la région méditerranéenne et des sites thermophiles plus septentrionaux, elles peuvent être identifiées par la forte représentation d'espèces méditerranéennes au nord et d'espèces eurosibériennes au sud.</p> <p>Les communautés trop pauvres ou appauvries en espèces caractéristiques doivent être rattachées au niveau 3 (E1.2 : Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases) et ne sont pas déterminantes.</p>

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
E1.27	Pellouses calcaires subatlantiques très sèches	Xerobromion erecti		Formations xérophiles ouvertes dominées par des graminées vivaces formant des touffes, souvent riches en chaméphytes, colonisant des sols calcaires superficiels, souvent sur des pentes escarpées, des sommets de falaises ou de collines. Ces formations se composent des espèces <i>Bromus erectus</i> , <i>Sesleria caerulea</i> , <i>Koeleria vallesiana</i> , <i>Melica ciliata</i> , <i>Stipa pennata</i> , <i>Stipa capillata</i> , <i>Phleum phleoides</i> , <i>Brachypodium rupestre</i> , <i>Carex humilis</i> , <i>Fumana procumbens</i> , <i>Ononis pusilla</i> , <i>Helianthemum apenninum</i> , <i>Helianthemum canum</i> , <i>Helianthemum nummularium</i> , <i>Linum tenuifolium</i> , <i>Teucrium chamaedrys</i> , <i>Allium sphaerocephalon</i> , <i>Arabis hirsuta</i> , <i>Anthericum liliago</i> , <i>Aster linosyris</i> , <i>Pulsatilla vulgaris</i> , <i>Biscutella laevigata</i> , <i>Orobanche teucrii</i> , <i>Artemisia alba</i> , <i>Sedum album</i> , <i>Sedum acre</i> , <i>Acinos arvensis</i> , <i>Hippocrepis comosa</i> , <i>Sanguisorba minor</i> , <i>Potentilla verna</i> , <i>Scabiosa columbaria</i> , <i>Astragalus monspessulanus</i> , <i>Ononis spinosa</i> , <i>Ononis natrix</i> .
E1.28	Pelouses calcaréo-siliceuses d'Europe centrale	<i>Koeleria macrantha</i> - <i>Phleum phleoides</i>		Pelouses médio-européennes xérophiles, rupicoles ou psammophiles, de basse altitude, sur substrats légèrement calcaires, avec <i>Koeleria macrantha</i> , <i>Phleum phleoides</i> , <i>Luzula campestris</i> , <i>Dianthus deltoides</i> , <i>Jasione montana</i> , <i>Potentilla erecta</i> , <i>Artemisia campestris</i> , <i>Aster linosyris</i> , <i>Viscaria vulgaris</i> , <i>Silene otites</i> , <i>Silene nutans</i> , <i>Campanula patula</i> , <i>Drymocallis rupestris</i> , <i>Helianthemum nummularium</i> , <i>Helianthemum apenninum</i> , <i>Scleranthus perennis</i> , <i>Allium lusitanicum</i> .

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
E1.6	Pelouses à annuelles subnitrophiles	<i>Galio spurii</i> - <i>Asperginion procumbentis</i>	oui	Déterminant pour les communautés des balms plus ou moins nitrophiles, assez souvent thermophiles mais se rencontrant également au pied de parois ombragées en exposition nord, sous falaise servant d'abri aux ongulés sauvages ou domestiques. Omises dans la Liste rouge régionale des végétations mais a priori à considérées menacées (surfréquentation). Plusieurs espèces caractéristiques sont à mentionner : <i>Anisantha sterilis</i> , <i>Anisantha tectorum</i> , <i>Anthriscus caucalis</i> , <i>Arabidopsis thaliana</i> , <i>Arabis auriculata</i> , <i>Asperugo procumbens</i> , <i>Descurainia sophia</i> , <i>Galium spurium</i> , <i>Hornungia petraea</i> , <i>Myosotis minutiflora</i> , <i>Myosotis speluncicola</i> , <i>Parietaria judaica</i> , <i>Sisymbrium austriacum</i> , <i>Stellaria media</i> , <i>Veronica hederifolia</i> . Les communautés sur acide, plus rares et méconnues sont également à considérer.
E1.7	Pelouses sèches, acides et neutres fermées non-méditerranéennes	<i>Violion caninae</i>		Pelouses pérennes fermées, sèches ou mésophiles, occupant des sols acides dans les régions planitiaires à montagnardes avec <i>Nardus stricta</i> , <i>Festuca filiformis</i> , <i>Festuca rubra</i> , <i>Agrostis capillaris</i> , <i>Danthonia decumbens</i> , <i>Anthoxanthum odoratum</i> , <i>Deschampsia flexuosa</i> , <i>Poa pratensis</i> subsp. <i>angustifolia</i> , <i>Galium saxatile</i> , <i>Polygala vulgaris</i> , <i>Viola canina</i> , <i>Meum athamanticum</i> , <i>Arnica montana</i> , <i>Centaurea nigra</i> , <i>Dianthus deltoides</i> , <i>Gentianella campestris</i> , <i>Genista sagittalis</i> , <i>Potentilla erecta</i> , <i>Carex pilulifera</i> . N'importe laquelle de ces herbacées peut dominer ou co-dominer des faciès distinctifs..

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
E1.91	Pelouses siliceuses d'espèces annuelles naines	Thero-Airion		Formations pionnières constituées typiquement de plantes annuelles naines, souvent éphémères et à très faible étendue, caractéristiques en particulier des sables stabilisés. Elles sont constituées des espèces <i>Aira caryophyllea</i> , <i>Aira praecox</i> , <i>Micropyrum tenellum</i> , <i>Vulpia bromoides</i> , <i>Vulpia myuros</i> , <i>Filago arvensis</i> , <i>Filago gallica</i> , <i>Filago lutescens</i> , <i>Logfia minima</i> , <i>Filago pyramidata</i> , <i>Filago vulgaris</i> , <i>Spergula morisonii</i> , <i>Hypochoeris glabra</i> , <i>Teesdalia nudicaulis</i> , <i>Myosotis discolor</i> , <i>Myosotis stricta</i> , <i>Ornithopus perpusillus</i> , <i>Trifolium striatum</i> , <i>Trifolium arvense</i> , <i>Trifolium dubium</i> , <i>Trifolium campestre</i> , <i>Tuberaria guttata</i> . Des espèces autrefois répandues dans les jachères post-culturelles trouvent également refuge dans ces milieux.
E1.93	Pelouses à <i>Corynephorus</i>	<i>Corynephorion canescentis</i>		Pelouses très ouvertes des sables mobiles ou mal stabilisés, dominées par <i>Corynephorus canescens</i> .
E2.22	Prairies de fauche planitiaires subatlantiques	Colchico autumnalis- Arrhenatherenion elatioris ; Trifolio montani- Arrhenatherenion elatioris	oui	Prairies de fauche mésophiles planitiaires, avec <i>Arrhenatherum elatius</i> , <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Bromus erectus</i> , <i>Dactylis glomerata</i> , <i>Festuca rubra</i> , <i>Daucus carota</i> , <i>Crepis biennis</i> , <i>Knautia arvensis</i> , <i>Leucanthemum vulgare</i> , <i>Pimpinella major</i> , <i>Trifolium dubium</i> , <i>Geranium pratense</i> , <i>Alchemilla xanthochlora</i> , <i>Campanula patula</i> , <i>Pastinaca sativa</i> , <i>Galium album</i> , <i>Equisetum arvense</i> , <i>Medicago sativa</i> , <i>Picris hieracioides</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> . Les communautés trop pauvres ou appauvries en espèces caractéristiques doivent être rattachées au niveau 3 (E2.2 : Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes) et ne sont pas déterminantes.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
E2.23	Prairies de fauche submontagnardes medio-européennes	Trifolio montani-Arrhenatherenion elatioris	oui	Prairies mésophiles des altitudes moyennes des Préalpes, entre les prairies planitiaires de l'unité E2.22 et les prairies montagnardes de l'unité E2.3. Arrhenatherum elatius est l'espèce dominante et Pastinaca sativa, Trifolium dubium, Knautia arvensis et Crepis biennis sont souvent présentes.
E2.31	Prairies de fauche montagnardes alpiennes	Campanulo rhomboidalis-Trisetenion flavescens	oui	<p>Prairies de fauche mésophiles riches en espèces des étages montagnard et subalpin (principalement au-dessus de 600 m) sur des sols frais, neutres à modérément acides ou modérément basiques, fauchées d'une à trois fois par an. Habituellement dominées par Trisetum flavescens et avec Alchemilla spp., Anthoxanthum odoratum, Astrantia major, Campanula glomerata, Carum carvi, Crepis spp., Crocus vernus, Geranium spp., Heracleum sphondylium, Chaerophyllum hirsutum, Lilium bulbiferum, Malva moschata, Muscari botryoides, Narcissus poeticus, Phyteuma spp., Pimpinella major, Polygonum bistorta, Primula elatior, Salvia pratensis, Silene spp., Trollius europaeus, Viola spp. et beaucoup d'autres.</p> <p>Les communautés trop pauvres ou appauvries en espèces caractéristiques doivent être rattachées au niveau 3 (E2.3 : Prairies de fauche montagnardes) et ne sont pas déterminantes.</p>

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
E3.1	Prairies humides hautes méditerranéennes	Molinio arundinaceae-Holoschoenion vulgaris (p.p.)		Prairies humides méditerranéennes de grands Joncs et graminées avec Scirpoides holoschoenus, Agrostis stolonifera, Calamagrostis epigejos, Galium debile, Molinia caerulea, Schoenus nigricans, Hypericum tetrapterum, Eupatorium cannabinum, Prunella vulgaris, Pulicaria dysenterica, Lotus maritimus, Anacamptis laxiflora, Succisa pratensis, Silaum silaus, Sanguisorba officinalis, Serratula tinctoria, Genista tinctoria, Cirsium monspessulanum, Senecio doria,...
E3.411	Prairies à Cirse des maraîchers	Alopecurion pratensis ; Filipendulo ulmariae-Chaerophyllion hirsuti (p.p.) ; Petasition officinalis (p.p.)		Prairies humides riches en grandes herbes dominées ou avec une abondance de Cirsium oleraceum. Angelica sylvestris, Caltha palustris, Lychnis flos-cuculi, Ranunculus acris, Bistorta officinalis, Rumex acetosa, Holcus lanatus, Alopecurus pratensis, Schedonorus pratensis, Poa trivialis sont caractéristiques de leur cortège.
E3.412	Prairies à Trolle d'Europe et Cirse des ruisseaux	Filipendulo ulmariae-Chaerophyllion hirsuti		Prairies humides des zones montagnardes riches en Trollius europaeus et Cirsium rivulare, remplaçant les prairies à Cirse maraîcher de l'unité E3.411 à des altitudes plus élevées. Leur cortège comprend Cirsium oleraceum, Caltha palustris, Lychnis flos-cuculi, Myosotis scorpioides, Geum rivale, Schedonorus pratensis, Galium album, Ranunculus acris, Holcus lanatus.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
E3.414	Prairies à Sénéçon aquatique	Bromion racemosi		Prairies humides et prairies inondables développées sur des alluvions acidoclines riches en matières nutritives, des fleuves, rivières et ruisseaux à niveau d'eau fluctuant, dans lesquelles <i>Senecio aquaticus</i> et <i>Bromus racemosus</i> sont habituellement dominants, accompagnés par un cortège variable. <i>Comarum palustre</i> et <i>Menyanthes trifoliata</i> sont caractéristiques des groupements mésotrophes, <i>Ranunculus auricomus</i> et <i>Primula elatior</i> des groupements un peu plus riches en bases. <i>Carex disticha</i> est habituellement présente et parfois abondante, marquant une transition vers les communautés du Magnocaricion de l'unité D5.211. À des altitudes plus élevées, au-dessus de 250 m, sur des sols pauvres en bases, ces communautés évoluent vers des communautés dominées par <i>Polygonum bistorta</i> de l'unité E3.415.
E3.415	Prairies à Renouée bistorte	Filipendulo ulmariae- Chaerophyllion hirsuti ; Alopecurion pratensis (p.p.) ; Bromion racemosi (p.p.) ; Filipendulo ulmariae- Chaerophyllion hirsuti (p.p.)		Prairies humides et mouilleuses dominées ou très riches en <i>Bistorta officinalis</i> . Elles comprennent des communautés acidoclines originales dans lesquelles <i>Bistorta officinalis</i> est associé à <i>Deschampsia cespitosa</i> ou à <i>Juncus filiformis</i> , ainsi que des variantes submontagnardes ou montagnardes enrichies en <i>Bistorta officinalis</i> des communautés planitiaires à <i>Cirse maraîcher</i> ou à <i>Sénéçon aquatique</i> des unités E3.411 ou E3.414, des communautés montagnardes à <i>Trolle</i> et <i>Cirse</i> des ruisseaux de l'unité E3.412, des communautés à <i>Scirpe</i> des bois de l'unité E3.419.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
E3.418	Prairies à Jonc à tépales obtus	Molinion caeruleae		Prairies mouilleuses calciphiles dominées ou riches en <i>Juncus subnodulosus</i> . Elles sont caractéristiques des sols calcaires très mouillés ou des sols lavés par des eaux calcaires, et sont transitionnelles vers les bas-marais alcalins à petites Laïches du Caricion <i>davallianae</i> (unité D4.1). Beaucoup de formations sont plutôt oligotrophes et pourraient aussi bien être répertoriées dans l'unité E3.5. Les prairies marécageuses à <i>Juncus subnodulosus</i> et <i>Cirsium palustre</i> sont des formations typiques de ces communautés, riches en <i>Juncus subnodulosus</i> , <i>Cirsium palustre</i> , <i>Equisetum palustre</i> , <i>Filipendula ulmaria</i> , <i>Holcus lanatus</i> , <i>Mentha aquatica</i> , <i>Calliergonella cuspidata</i> . Leur cortège variable caractéristique et riche en espèces, influencé par les divers régimes de pâturage et de fauche qui leur sont appliqués, peut comprendre notamment <i>Trifolium</i> spp., <i>Briza media</i> , <i>Carex elata</i> , <i>Iris pseudacorus</i> , <i>Molinia caerulea</i> , <i>Dactylorhiza fuchsii</i> , <i>Dactylorhiza incarnata</i> .
E3.42	Prairies à <i>Juncus acutiflorus</i>	<i>Juncion acutiflori</i>		Prairies humides dominées ou riches en <i>Juncus acutiflorus</i> . Elles sont floristiquement et phytosociologiquement très variées et beaucoup sont apparentées tant aux communautés oligotrophes du Molinion de l'unité E3.5, qu'à celles plus eutrophes du <i>Calthion</i> (= <i>Alopecurion pratensis</i>) de l'unité E3.41.
E3.45	Prairies de fauche récemment abandonnées	<i>Alopecurion pratensis</i> ; <i>Thalictro flavi-Filipendulion ulmariae</i>		Prairies de fauche récemment abandonnées envahies par <i>Bistorta officinalis</i> , <i>Filipendula ulmaria</i> ou <i>Phragmites communis</i> . Elles représentent le stade de succession entre E3.41 et les communautés de l'unité E5.4 ou des formations boisées.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
E3.51	Prairies à <i>Molinia caerulea</i> et communautés apparentées	Molinion caeruleae ; Juncion acutiflori		Prairies humides des sols pauvres en nutriments, non fertilisés et à niveau d'eau fluctuant. Elles sont dominées par <i>Molinia caerulea</i> , avec <i>Succisa pratensis</i> , <i>Deschampsia cespitosa</i> , <i>Potentilla erecta</i> , <i>Stachys officinalis</i> (<i>Betonica officinalis</i>), <i>Cirsium tuberosum</i> , <i>Dianthus superbus</i> , <i>Trollius europaeus</i> , <i>Galium boreale</i> , <i>Gentiana asclepiadea</i> , <i>Gentiana pneumonanthe</i> , <i>Gladiolus palustris</i> , <i>Silaum silaus</i> , <i>Selinum carvifolia</i> , <i>Inula salicina</i> , <i>Iris sibirica</i> , <i>Laserpitium prutenicum</i> , <i>Lathyrus pannonicus</i> , <i>Lotus maritimus</i> , <i>Serratula tinctoria</i> , <i>Carex tomentosa</i> , <i>Carex panicea</i> , <i>Carex pallescens</i> , <i>Parnassia palustris</i> , <i>Ophioglossum vulgatum</i> , <i>Dactylorhiza maculata</i> , <i>Schedonorus arundinaceus</i> , <i>Festuca rubra</i> .
E3.52	Prairies à <i>Juncus squarrosus</i> et gazons humides à <i>Nardus stricta</i>	Nardo strictae-Juncion squarrosi		Gazons humides, souvent tourbeux ou semi-tourbeux. Avec <i>Nardus stricta</i> , <i>Juncus squarrosus</i> , <i>Festuca ovina</i> , <i>Gentiana pneumonanthe</i> , <i>Pedicularis sylvatica</i> , <i>Trichophorum cespitosum</i> et parfois <i>Sphagnum</i> spp.
E4.11	Pelouses et habitats herbacés boréo-alpins acidoclines des combes à neige	Salicion herbaceae		Combes à neige occupant des zones dépourvues de neige pendant moins de deux mois, avec des herbacées, notamment <i>Luzula alpinopilosa</i> , <i>Salix herbacea</i> , <i>Ligusticum mutellina</i> ; les mousses <i>Polytrichum sexangulare</i> , <i>Polytrichum juniperinum</i> , <i>Pohlia commutata</i> , <i>Kiaeria falcata</i> (<i>Dicranum falcatum</i>), l'hépatique <i>Anthelia juratzkana</i> ou parfois des lichens.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
E4.12	Pelouses et habitats herbacés boréo-alpins calciclins des combes à neige	Arabidion caeruleae		Gazons herbacés des combes à neige caractéristiques des sols calcaires couverts de neige pendant de longues périodes, avec <i>Arabis caerulea</i> , <i>Carex atrata</i> , <i>Ranunculus alpestris</i> , <i>Saxifraga androsacea</i> et autres communautés calciphiles des combes à neige formées par de petites herbacées, graminées ou mousses. Des Saules nains à tiges souterraines peuvent aussi être présents mais non dominants (voir unité F2.12).
E4.31	Gazons alpiens à <i>Nardus stricta</i> et communautés apparentées	Campanulo barbatae-Potentillion aureae ; <i>Nardo strictae</i> - <i>Agrostion tenuis</i>	oui	Pelouses fermées des sols profonds et acides développées surtout et abondamment à l'étage subalpin et faisant partie de l'ex alliance du Nardion. Ces pelouses sont dominées ou co-dominées par <i>Nardus stricta</i> , <i>Festuca nigrescens</i> , <i>Festuca rubra</i> , <i>Alopecurus gerardii</i> , <i>Bellardiochloa violacea</i> (<i>Poa violacea</i>), <i>Carex sempervirens</i> , <i>Anthoxanthum odoratum</i> , <i>Hieracium alpinum</i> , <i>Potentilla aurea</i> . Habitat retenu déterminant pour les nardaies riches en espèces, associées en général à un pâturage extensif. La liste des espèces est à retrouver dans la liste phyto (C.f. Campanulo barbatae-Potentillion aureae ou <i>Nardo strictae</i> - <i>Agrostion tenuis</i>)

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
E4.331	Gazons thermo-alpigènes à <i>Festuca paniculata</i>	<i>Hyperico richeri-Festucion paniculatae</i>	oui	<p>Pelouses thermophiles, luxuriantes, relativement denses, formées par la très grande <i>Festuca paniculata</i> (<i>Patzkea paniculata</i>) bleu-gris sur les versants exposés au sud (adrets) des étages montagnard supérieur et subalpin inférieur. Les espèces accompagnatrices caractéristiques, souvent abondantes, comprennent <i>Centaurea uniflora</i>, <i>Silene nutans</i>, <i>Trifolium montanum</i>, <i>Hypochoeris maculata</i>, <i>Potentilla grandiflora</i>, <i>Lilium martagon</i>, <i>Eryngium alpinum</i>, <i>Luzula pediformis</i>, <i>Meum athamanticum</i>, <i>Nigritella nigra</i>, <i>Helictotrichon parlatorei</i>, <i>Asphodelus albus</i>, <i>Paradisea liliastrum</i>, <i>Dianthus monspessulanus</i>, <i>Carduus defloratus</i>. Bon nombre de ces pelouses ont été traitées traditionnellement en prairies de fauche et sont d'une richesse floristique extraordinaire. De nos jours, elles sont de plus en plus abandonnées ou laissées au pâturage. Habitat proposé déterminant pour les formes encore fauchées et riches en espèces pouvant être rapprochées des prairies de fauche de montagne [<i>Campanulo rhomboidalis-Trisetenion flavescentis</i>].</p>
E4.411	Pelouses mésophiles à <i>Laïche sempervirente</i>	<i>Agrostio capillaris-Seslerion caeruleae</i> ; <i>Seslerion caeruleae</i>		<p>Pelouses mésophiles occupant des pentes douces des ubacs et des surfaces plates humides sur des sols profonds, souvent légèrement acides, sur substrats calcaires, avec <i>Sesleria caerulea</i>, <i>Carex sempervirens</i>, <i>Helictotrichon sedenense</i>, <i>Arenaria ciliata</i>, <i>Draba aizoides</i>, <i>Ranunculus thora</i>, <i>Trifolium thalii</i>, <i>Bartsia alpina</i>, <i>Crocus vernus</i>, <i>Bulbocodium vernum</i>.</p>

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
E4.412	Pelouses septentrionales à Laïche ferrugineuse	Caricenion ferruginae		Pelouses mésophiles, souvent riches en fleurs, occupant des sols profonds dans les étages subalpin et alpin inférieur des massifs calcaires, habituellement dominées par <i>Carex ferruginea</i> et avec <i>Astragalus alpinus</i> , <i>Astragalus frigidus</i> , <i>Hedysarum hedysaroides</i> , <i>Astrantia major</i> , <i>Cyanus montanus</i> , <i>Anemone narcissiflora</i> , <i>Crepis pontana</i> , <i>Pedicularis foliosa</i> , <i>Traunsteinera globosa</i> , <i>Phleum hirsutum</i> , <i>Agrostis schraderiana</i> .
E4.431	Gazons à Séslerie bleue et Laïche sempervirente	Drabo aizoidis-Seslerion caeruleae		Pelouses xérothermophiles en gradins ou en guirlandes, riches en espèces, des étages alpin et subalpin avec <i>Sesleria caerulea</i> , <i>Carex sempervirens</i> , <i>Carex humilis</i> , <i>Helianthemum nummularium</i> ssp. <i>grandiflorum</i> , <i>Phyteuma orbiculare</i> , <i>Leontopodium alpinum</i> , <i>Pedicularis verticillata</i> , <i>Anthyllis vulneraria</i> ssp. <i>alpestris</i> , <i>Ranunculus thora</i> .
E4.433	Tapis de Laïches en coussinets	Caricenion firmae		Formations ouvertes de l'étage alpin composées de coussinets de <i>Carex firma</i> et d'autres plantes en coussins ou en rosettes à faible croissance.
E5	Ourlets, clairières forestières et peuplements de grandes herbacées non graminoides	Arunco dioici-Petasition albi	oui	Sont retenues déterminnates les mégaphorbiaies hygrophiles et aéro-hygrophiles, héli-sciaphiles à sciaphiles, intra-forestières à pré-forestières, établies sur sols plus ou moins pierreux et suintants (Arunco-Petasition)

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
E5.21	Ourlets xérothermophiles	Geranium sanguineum	oui	Ourlets des chênaies xérothermiques mélangées avec <i>Geranium sanguineum</i> , <i>Vincetoxicum hirundinaria</i> , <i>Tanacetum corymbosum</i> , <i>Bupleurum</i> spp., <i>Origanum vulgare</i> , <i>Inula</i> spp., <i>Dictamnus albus</i> , <i>Anthericum ramosum</i> , <i>Fragaria viridis</i> , <i>Lathyrus pannonicus</i> , <i>Peucedanum</i> spp., <i>Laserpitium latifolium</i> , <i>Polygonatum odoratum</i> , <i>Rosa spinosissima</i> , <i>Trifolium rubens</i> , <i>Clematis recta</i> , <i>Coronilla coronata</i> , <i>Melampyrum cristatum</i> , <i>Campanula</i> spp., <i>Veronica teucrium</i> . Habitat retenu déterminant lorsqu'il est associé avec des pelouses calcicoles relevant de l'habitat 6210.
E5.22	Ourlets mésophiles	<i>Trifolium medii</i>	oui	Ourlets mésophiles et xéro-acidoclines des forêts du Carpinion et du Fagion, se développant sur des sols plus profonds que ceux de l'unité E5.21, ou sur des substrats siliceux, avec <i>Trifolium medium</i> , <i>Trifolium ochroleucon</i> , <i>Brachypodium sylvaticum</i> , <i>Digitalis grandiflora</i> , <i>Origanum vulgare</i> , <i>Melampyrum</i> spp., <i>Agrimonia eupatoria</i> , <i>Vicia</i> spp., <i>Lathyrus latifolius</i> et <i>Teucrium scorodonia</i> . Habitat retenu déterminant lorsqu'il est associé avec des pelouses calcicoles relevant de l'habitat 6210.
E5.42	Communautés à grandes herbacées des prairies humides	<i>Thalictrum flavum</i> - <i>Filipendula ulmaria</i> ; <i>Alopecurus pratensis</i>		Communautés non rudérales de l'alliance du <i>Calthion</i> . <i>Filipendula ulmaria</i> est ici dominante, <i>Crepis paludosa</i> , <i>Iris sibirica</i> , <i>Lythrum salicaria</i> et <i>Geranium palustre</i> sont aussi présents.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
E5.43	Lisières forestières ombragées	Impatienti noli-tangere-Stachyion sylvaticae	oui	Communautés nitrohygrophiles d'espèces herbacées, habituellement à larges feuilles, se développant le long des côtés ombragés des peuplements boisés et des haies. Habitat retenu déterminant pour les végétations intraforestières nettement sciaphiles et hygrophiles associées aux complexes forestiers non rudéralisés avec une flore spécifique dont plusieurs espèces sont rares ou peu fréquentes : Carex strigosa, Dipsacus pilosus, Gagea lutea,...
F2.11	Fourrés des combes à neige acidoclines boréo-alpines à Salix herbacea	Salicion herbaceae		Communautés acidiphiles ou acidoclines des combes à neige et des névés, dominées par les Saules nains. Les espèces rampantes dominent, étant adaptées à une saison de croissance courte sur des sites enneigés pendant huit à dix mois de l'année. Espèces caractéristiques : Salix herbacea, Carex firma, Dryas octopetala, Salix retusa, Aster alpinus et Carex sempervirens. Elles comprennent aussi souvent des espèces endémiques.
F2.12	Fourrés boréo-alpins calciclines des combes à neige à Salix polaris	Arabidion caeruleae		Communautés calciphiles ou calciclines des combes à neiges et des névés des montagnes boréales et arctico-alpines, dominées par les saules nains. Espèces caractéristiques : Salix reticulata, Salix retusa, Poa alpina, Selaginella selaginoides et Bistorta vivipara.
F2.23	Fourrés des montagnes du Paléarctique méridional à Juniperus nains	Juniperion nanae	oui	Formations habituellement denses de Genévriers prostrés des étages supérieurs. Habitat retenu déterminant pour les faciès méso-xérophiles sur sol siliceux plus ou moins colonisés par des pinèdes ou des cembraies .

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
F2.27	Landes alpidiques à <i>Arctostaphylos uva-ursi</i> et <i>Arctostaphylos alpinus</i>	Arctostaphylo-Cetrarion nivalis	oui	Tapis d' <i>Arctostaphylos uva-ursi</i> ou d' <i>Arctostaphylos alpinus</i> des étages alpin, subalpin et, localement, montagnard. Ces tapis sont principalement formés sur des substrats calcaires. Habitat retenu déterminant pour les landines des stations froides et exposées, à raiuin d'ours des Alpes (<i>Arctostaphylos alpinus</i>) et à lichens.
F2.32	Broussailles subalpines et oro-boréales à <i>Salix</i>	Salicion helveticae ; Salicion pentandrae		Communautés dominées par les Saules, caractéristiques surtout de la zone subalpine des massifs supérieurs du système alpin où un grand nombre d'entre elles constituent des faciès de communautés de fourrés subalpins et de grandes herbacées.
F3.1123	Fourrés à <i>Cotoneaster</i> et Amélanchier	Amelanchiero ovalis-Buxion sempervirentis		Formations arbustives, peut-être primaires, des massifs hercyniens et des zones avoisinantes, du Jura, du pourtour alpin et des vallées intra-alpines, avec <i>Cotoneaster integerrimus</i> , <i>Cotoneaster tomentosus</i> et Amelanchier ovalis, se développant sur des sols très peu profonds, entre les pelouses du Xerobromion et les chênaies ouvertes xérothermiques.
F3.12	Fourrés à <i>Buxus sempervirens</i>	Amelanchiero ovalis-Buxion sempervirentis	oui	Variantes des unités F3.11, F3.22, F3.23 ou F3.24 dominées par <i>Buxus sempervirens</i> , avec notamment <i>Juniperus oxycedrus</i> ou <i>Pteridium aquilinum</i> . Seules les buxaies stables, c'est-à-dire primaires ou subprimaires des pentes rocheuses ou très sèches en crêtes (sous 5110) sont retenues déterminantes.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
F3.16	Fourrés à <i>Juniperus communis</i>	<i>Amelanchiero ovalis</i> - <i>Buxion sempervirentis</i>	oui	Communautés tempérées et méditerranéo-montagnardes dominées par <i>Juniperus communis</i> . Habitat retenu déterminant pour les formations rupicoles où <i>Juniperus communis</i> constitue des peuplements significatifs (sous 5130).
F4.21	Landes submontagnardes à <i>Vaccinium</i> et <i>Calluna</i>	<i>Calluno vulgaris</i> - <i>Arctostaphylion uvae-ursi</i>		Landes submontagnardes, ou parfois planitiaies, riches en <i>Vaccinium</i> spp., habituellement avec <i>Calluna vulgaris</i> , <i>Nardus stricta</i> , <i>Luzula campestris</i> et des espèces du genre <i>Genista</i> . Des stations secondaires formées suite au déboisement de forêts acidiphiles de Pins et de Chênes sont également rattachées à cette unité.
F4.22	Landes subatlantiques à <i>Calluna</i> et <i>Genista</i>	<i>Genisto pilosae</i> - <i>Vaccinion uliginosi</i> ; <i>Genistion tinctorio-germanicae</i> ; <i>Calluno vulgaris</i> - <i>Arctostaphylion uvae-ursi</i>		Landes basses relativement thermophiles à <i>Calluna vulgaris</i> souvent riches en espèces du genre <i>Genista</i> . Parmi les espèces présentes sont <i>Genista germanica</i> , <i>Genista tinctoria</i> , <i>Genista sagittalis</i> , <i>Vaccinium myrtillus</i> , <i>Polygala chamaebuxus</i> , <i>Vaccinium vitis-idaea</i> .
F5.136	Matorrals arborescents à <i>Juniperus thurifera</i>	<i>Amelanchiero ovalis</i> - <i>Buxion sempervirentis</i>		Matorrals arborescents dominés par <i>Juniperus thurifera</i> . La répartition géographique peut être précisée en ajoutant des codes des unités G3.92 à l'unité F5.136.
F9.11	Fourrés ripicoles orogéniques	<i>Salicion eleagno-daphnoidis</i>		Fourrés ripicoles des cours d'eau rapides, caillouteux, à débit estival élevé et prenant leur source dans les Alpes ou d'autres grandes chaînes de montagnes à cycle climatique similaire. Avec <i>Salix</i> spp., <i>Caltha palustris</i> , <i>Carduus personata</i> , <i>Myricaria germanica</i> et <i>Hippophae rhamnoides</i> . L'alliance <i>Salicion eleagno-daphnoidis</i> prédomine surtout dans des vallées étroites à forte accumulation d'érosion.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
F9.12	Fourrés ripicoles planitiaires et collinéennes à Salix	Salicion eleagno-daphnoidis ; Salicion triandrae	oui	Formations ripicoles linéaires de Saules buissonnants (<i>Salix</i> spp.) des rivières des plaines, des collines et des basses montagnes. L'habitat n'est pas retenu déterminant pour les fourrés arbustifs eutrophiles de sureaux (<i>Sambucus nigra</i> & <i>Sambucus racemosa</i>) et saule marsault (<i>Salix caprea</i>), enrichies en espèces volubiles.
F9.13	Fourrés bas des graviers des cours d'eau montagnards	Salicion eleagno-daphnoidis ; Epilobion fleischeri		Communautés pionnières d'arbustes bas, envahissant les formations herbacées des unités C3.551 et C3.552 sur des dépôts de graviers riches en limon fin des ruisseaux montagnards ayant un régime alpin à débit plus élevé l'été. <i>Myricaria germanica</i> et <i>Salix</i> spp. sont des espèces caractéristiques.
F9.14	Fourrés et boisements des graviers des berges	Salicion eleagno-daphnoidis		Fourrés ou boisements, notamment à <i>Salix</i> spp., <i>Hippophae rhamnoides</i> , <i>Alnus</i> spp., <i>Betula</i> spp., des substrats graveleux des ruisseaux montagnards ayant un régime alpin à débit estival plus élevé.
F9.23	Saussaies marécageuses à Saule à cinq étamines	Salicion cinerea		Boisements et broussailles de hauteur moyenne colonisant les bas-marais, les plaines inondables marécageuses et les rives des lacs et étangs, dominés par le relativement grand <i>Salix pentandra</i> .

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
G1.11	Saulaies riveraines	Fraxino excelsioris-Populion albae ; Rubo caesii-Populion nigrae		Formations arbustives ou arborescentes d'espèces du genre <i>Salix</i> bordant les cours d'eau et soumises à des inondations périodiques et constituées sur des substrats alluvionnaires récents. Les fourrés de Saules sont particulièrement caractéristiques des cours d'eau prenant leur source dans de grandes chaînes montagneuses. Les formations arbustives de Saules sont aussi un élément des successions riveraines planitiales et collinéennes dans tous les grands biomes, constituant souvent la ceinture bordant de plus près le cours d'eau. Les saulaies arborescentes plus hautes représentent souvent la ceinture suivante, plus à l'intérieur des terres, dans les successions riveraines des forêts planitiales des régions némorale occidentale, némorale orientale et chaude à tempérée humide. Espèces caractéristiques : <i>Salix alba</i> , <i>Salix fragilis</i> , <i>Populus alba</i> , <i>Populus nigra</i> , <i>Populus canescens</i> , <i>Lycopus europaeus</i> , <i>Lysimachia vulgaris</i> , <i>Phalaris arundinacea</i> et <i>Urtica dioica</i> . Les espèces exotiques envahissantes <i>Solidago canadensis</i> , <i>Aster novi-belgii</i> , <i>Aster novi-anglii</i> , <i>Impatiens glandulifera</i> peuvent leur porter atteinte.
G1.12	Forêts galeries riveraines boréo-alpines	<i>Alnion incanae</i>		Galeries et cordons riverains, des bords des cours d'eau et des lacs, d'Aulnes, de Bouleaux dominés par <i>Alnus incana</i> le long des rivières montagnardes et submontagnardes. Dans la strate herbacée, les espèces nitrophiles et hygrophiles dominant, comme <i>Aegopodium podagraria</i> , <i>Chaerophyllum hirsutum</i> , <i>Petasites hybridus</i> , <i>Crepis paludosa</i> et <i>Caltha palustris</i> .

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
G1.21	Forêts riveraines à Fraxinus et Alnus, sur sols inondés par les crues mais drainés aux basses eaux	Alnion incanae ; Fraxino excelsioris-Populion albae		Forêts riveraines de Fraxinus excelsior et d'Alnus glutinosa, parfois d'Alnus incana, des cours d'eau planitiaires et collinéen, se formant sur des sols périodiquement inondés par les crues annuelles, mais bien drainés et aérés aux basses eaux. Elles se distinguent des aulnaies marécageuses des unités G1.41 et G1.52 par la forte représentation dans les strates inférieures d'espèces forestières incapables de prospérer sur des sols constamment gorgés d'eau.
G1.22	Forêts mixtes de Quercus-Ulmus-Fraxinus des grands fleuves	Ulmion minoris ; Alnion incanae ; Rubo caesii-Populion nigrae		Diverses forêts riveraines des cours moyens des grands fleuves, inondées seulement lors des grandes crues. Arbres à bois dur avec Fraxinus, Ulmus ou Quercus spp. dominants, avec un faciès herbacé très caractéristique au printemps.
G1.41	Aulnaies marécageuses ne se trouvant pas sur tourbe acide	Alnion glutinosae ; Sphagno-Alnion glutinosae		Bois et fourrés marécageux, à Alnus glutinosa dominant, généralement avec des Saules arbustifs dans le sous-étage ou avec d'autres arbustes, par exemple Frangula alnus.
G1.51	Boulaies à Sphaignes	Betulion pubescentis ; Eriophoro vaginati-Piceion abietis		Forêts de Betula pubescens sur sols tourbeux, humides et très acides, colonisant des tourbières hautes à activité turfigène réduite et des bas-marais acides. Ces essences ligneuses sont accompagnées des espèces Molinia caerulea, Vaccinium spp., Empetrum nigrum, Trientalis europaea, Eriophorum vaginatum et de nombreuses Sphaignes, notamment Sphagnum fallax, Sphagnum magellanicum, mousses et hépatiques.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
G1.65	Hêtraies subalpines médio-européennes	Aceri pseudoplatani-Fagion sylvaticae		Bois de <i>Fagus sylvatica</i> , habituellement composés d'arbres bas, à branches basses, avec de nombreux Érables sycomores (<i>Acer pseudoplatanus</i>), et situés près de la limite des arbres.
G1.81	Bois atlantiques de <i>Quercus robur</i> et <i>Betula</i>	Molinio caeruleae-Quercion roboris		Forêts acidiphiles composées de <i>Quercus robur</i> , <i>Betula pendula</i> et <i>Betula pubescens</i> , souvent mélangés avec <i>Sorbus aucuparia</i> et <i>Populus tremula</i> , sur des sols très oligotrophes, souvent sableux et podzolisés ou hydromorphes. La strate arbustive peu développée comprend <i>Frangula alnus</i> et la strate herbacée formée par le groupe de <i>Deschampsia flexuosa</i> , comprend toujours <i>Molinia caerulea</i> . Cette dernière strate est souvent envahie par des fougères.
G1.A13	Frênaies-chênaies subatlantiques à <i>Primula elatior</i>	Fraxino excelsioris-Quercion roboris		Forêts de <i>Quercus robur</i> , parfois de <i>Quercus petraea</i> , riches en <i>Fraxinus excelsior</i> , avec <i>Carpinus betulus</i> , développées sur des sols méso-eutrophes plus ou moins mouilleux. Elles sont caractérisées par l'abondance des espèces des groupes écologiques de <i>Primula elatior</i> , de <i>Lamium galeobdolon</i> , d' <i>Anemone nemorosa</i> .
G1.A14	Chênaies-charmaies subatlantiques à <i>Stellaria</i>	Fraxino excelsioris-Quercion roboris		Forêts de <i>Quercus robur</i> et <i>Quercus petraea</i> , avec <i>Carpinus betulus</i> , développées sur sols méso-oligotrophes et moins hydromorphes que ceux occupés par les forêts souvent sympatriques de l'unité G1.A13. Elles sont caractérisées par le remplacement des groupes de <i>Primula elatior</i> et de <i>Lamium galeobdolon</i> , bien représentés dans l'unité G1.A13, par ceux de <i>Deschampsia flexuosa</i> et de <i>Maianthemum bifolium</i> , transgressifs du Quercion.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
G1.A4	Forêts de ravin et de pente	Dryopterido affinis-Fraxinion excelsioris ; Tilio platyphylli-Acerion pseudoplatani ; Melico nutantis-Tilion platyphylli		Forêts fraîches et humides à strate arborescente plurispécifique (notamment des Érables <i>Acer</i> spp., des Tilleuls <i>Tilia</i> spp., des Frênes <i>Fraxinus</i> spp.), à dominance variable, développées le plus souvent sur des pentes plus ou moins abruptes. Elles sont d'une importance biohistorique et biogéographique considérable, en tant qu'exemples de forêts mixtes de la période atlantique, préservées dans des stations inaccessibles à la domination par le Hêtre.
G3.11	Forêts neutrophiles médio-européennes à Abies	Aceri pseudoplatani-Fagion sylvaticae ; Chrysanthemo rotundifolii-Piceion ; Abieti-Piceion		Sapinières et sapinières-pessières (<i>Abies alba</i>) développées sur des sols neutres ou voisins de la neutralité.
G3.12	Sapinières à <i>Abies alba</i> calciphiles	Chrysanthemo rotundifolii-Piceion ; Abieti-Piceion		Forêts d' <i>Abies alba</i> et d' <i>Abies alba</i> - <i>Picea abies</i> , développées sur sols calcaires.
G3.13	Sapinières à <i>Abies alba</i> acidophiles	Luzulo luzuloidis-Piceion abietis ; Vaccinio-Piceion		Forêts d' <i>Abies alba</i> et d' <i>Abies alba</i> - <i>Picea abies</i> , développées sur sols acides.
G3.1B	Pessières subalpines des Alpes et des Carpates	Abieti-Piceion ; Chrysanthemo rotundifolii-Piceion ; Luzulo luzuloidis-Piceion abietis ; Vaccinio-Piceion		Forêts de <i>Picea abies</i> de l'étage subalpin inférieur et de stations anormales de l'étage montagnard des Alpes externes, intermédiaires et internes. Dans ce dernier cas il s'agit souvent de communautés en continuité avec les pessières montagnardes de l'unité G3.1C. Les Épicéas sont souvent rabougris ou columnaires et sont accompagnés d'un sous-bois aux affinités nettement subalpines.
G3.1C	Pessières montagnardes intramassifs	Chrysanthemo rotundifolii-Piceion		Forêts de <i>Picea abies</i> de l'étage montagnard des Alpes internes, caractéristiques des régions climatiquement défavorables tant au Hêtre qu'au Sapin.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
G3.1F	Pessières de <i>Picea abies</i> extrazonales	Luzulo luzuloidis-Piceion abietis		Formations spontanées de <i>Picea abies</i> occupant des enclaves altitudinales ou édaphiques isolées à l'intérieur de zones où prédominent d'autres types de végétation.
G3.23	Forêts occidentales à <i>Larix</i> , <i>Pinus cembra</i> et <i>Pinus uncinata</i>	<i>Erico carneae</i> - <i>Pinion sylvestris</i> ; <i>Vaccinio-Piceion</i>	oui	Forêts subalpines de <i>Larix decidua</i> , de <i>Larix decidua</i> et <i>Pinus cembra</i> , de <i>Larix decidua</i> et <i>Pinus uncinata</i> , de <i>Pinus cembra</i> et de <i>Pinus cembra</i> et <i>Pinus uncinata</i> . Ces forêts se développent dans les Alpes occidentales et surtout sud-occidentales, dans des régions où <i>Pinus uncinata</i> s'associe généralement à <i>Larix decidua</i> et/ou à <i>Pinus cembra</i> . Formations typiquement xériques, ouvertes, caractérisées principalement par leur sous-étage. Pour les pinèdes pins à crochets, l'habitat est retenu déterminant uniquement pour les pinèdes sur sols calcimorphe (roches carbonatées : gypse, cargneules, calcaires, schistes lustrés) à <i>Erica Carnea</i> .
G3.3	Pinèdes à <i>Pinus uncinata</i>	<i>Vaccinio-Piceion</i> ; <i>Ononido rotundifolii</i> - <i>Pinion sylvestris</i> (p.p.) ; <i>Erico carneae</i> - <i>Pinion sylvestris</i>	oui	Forêts principalement subalpines dominées par <i>Pinus uncinata</i> , habituellement ouvertes et avec une sous-strate arbustive très développée. L'habitat est retenu déterminant uniquement pour les pinèdes sur sols calcimorphe (roches carbonatées : gypse, cargneules, calcaires, schistes lustrés) à <i>Erica Carnea</i> .
G3.44	Pinèdes de <i>Pinus sylvestris</i> à Bruyère des neiges	<i>Erico carneae</i> - <i>Pinion sylvestris</i>		Forêts mésophiles, principalement calcicoles, de <i>Pinus sylvestris</i> généralement caractérisées par la présence d' <i>Erica herbacea</i> .

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
G3.E1	Pinèdes tourbeuses à <i>Pinus mugo</i>	Betulion pubescentis		Bois ou fourrés formés par des membres dressés ou prostrés du complexe de <i>Pinus mugo</i> . Elles se développent sur les buttes et les crêtes des tourbières hautes, des bas-marais acides et des tourbières de transition des Alpes, des vallées et des plateaux préalpines, avec <i>Eriophorum vaginatum</i> , <i>Vaccinium oxycoccos</i> , <i>Vaccinium uliginosum</i> , <i>Vaccinium myrtillus</i> , <i>Sphagnum</i> spp.
G3.E5	Pessières à Sphaignes némorales	Luzulo luzuloidis-Piceion abietis ; Eriophoro vaginati-Piceion abietis		Bois de <i>Picea abies</i> riches en Sphaignes et d'autres espèces indicatrices d'humidité, occupant des bas-marais ou des marécages à la périphérie des tourbières hautes, ainsi que des sols gorgés d'eau dans les pessières acidophiles.
G3.E6	Pessières tourbeuses némorales	Betulion pubescentis ; Eriophoro vaginati-Piceion abietis		Formations de <i>Picea abies</i> colonisant les tourbières hautes, avec <i>Betula pubescens</i> , <i>Betula carpatica</i> , <i>Vaccinium uliginosum</i> , <i>Vaccinium vitis-idaea</i> , <i>Vaccinium myrtillus</i> , <i>Vaccinium oxycoccos</i> , <i>Eriophorum vaginatum</i> , <i>Sphagnum magellanicum</i> et d'autres Sphaignes.
G5.64	Prébois des tourbières hautes	Betulion pubescentis ; Eriophoro vaginati-Piceion abietis		Parties des tourbières hautes colonisées par des arbustes ou de petits arbres de <i>Pinus sylvestris</i> , <i>Picea abies</i> , <i>Betula pubescens</i> , aboutissant ultérieurement à la formation des bois tourbeux des unités G3.E.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
H2.4	Éboulis calcaires et ultrabasiques des zones montagneuses tempérées	<i>Thlaspion rotundifolii</i> ; <i>Dryopteridion submontanae</i>	oui	Éboulis calcaires et calcshistieux des hautes altitudes et des stations froides des massifs montagneux. Couverture végétale généralement clairsemée, instable, sur des pentes escarpées. Déterminant sous condition : - pour les éboulis carbonatés fins à moyens mobiles du <i>Thlaspion rotundifolii</i> présentant une flore très riche notamment en endémiques ou subendémiques, dans les massifs calcaires externes, en allant du Dévoluy-Vercors aux Aravis. - pour les éboulis et chaos de gros blocs calcaires stabilisés du <i>Cystopteridetum montanae</i> Richard 1972 (inclus dans l'alliance du <i>Dryopteridion submontanae</i>), communautés très rares, très fragiles liées à des milieux froids, versant nord, avec des gros blocs stabilisés, en ambiance plutôt forestière.
H3.11	Falaises siliceuses montagnardes médio-européennes	<i>Androsacion vandellii</i> ; <i>Asplenion septentrionalis</i> (p.p.)	oui	Communautés des falaises et des rochers siliceux. Végétation des alliances <i>Androsacion vandellii</i> , <i>Asplenion septentrionalis</i> . Habitat retenu déterminant en altitude (<i>Androsacion vandellii</i>) et déterminant sous condition en plaine et basse montagne (<i>Asplenion septentrionalis</i> , notamment les sites à <i>Woodsia ilvensis</i>), sur les blocs erratiques et les petits affleurements rocheux épars, là où la vulnérabilité est accrue face à l'exploitation de la roche ou à la destruction pure et simple lors d'aménagements divers.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
H3.25	Communautés chasmophytiques alpines et subméditerranéennes	Asplenio scolopendrii-Geranion robertiani ; Asplenio trichomanis-Ceterachion officinarum ; Potentillion caulescentis	oui	Communautés des falaises et des rochers calcaires. Les espèces dominantes comprennent des fougères <i>Asplenium ruta-muraria</i> , <i>Asplenium trichomanes</i> , <i>Asplenium viride</i> , <i>Cystopteris fragilis</i> , <i>Gymnocarpium robertianum</i> , des plantes vasculaires (par ex. <i>Saxifraga paniculata</i>) et des mousses. L'habitat n'est pas considéré déterminant pour les végétations orophiles faiblement hygrophiles, plutôt aérohygrophiles et semi-sciaphiles du <i>Saxifrago rotundifoliae-Violion biflorae</i> . De même, seules les parois naturelles (exclusion des murs) sont à prendre en compte.
H3.41	Falaises continentales humides méditerranéennes	<i>Adiantion capilli-veneris</i>		Falaises continentales humides des régions méditerranéennes, avec une végétation spécialisée constituée de <i>Adiantum capillus-veneris</i> , de mousses,...
H3.42	Falaises continentales humides septentrionales	<i>Pinguiculion longifoliae</i>		Falaises continentales humides des collines et des montagnes d'Europe centrale. Elles sont souvent colonisées par des associations uniques de plantes dont les composantes sont cependant également caractéristiques d'autres habitats. Les espèces notables sont notamment <i>Saxifraga paniculata</i> , <i>Alchemilla glabra</i> , <i>Viola palustris</i> , <i>Phegopteris connectilis</i> ,...
H3.51	Pavements, dalles rocheuses, dômes rocheux	<i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i>		Surfaces plus ou moins planes de rochers nus ou à végétation clairsemée des plaines, collines et montagnes. Elles sont mises à nu par l'érosion ou par les processus d'altération météorologiques, et sont physionomiquement dominées par des surfaces de roche dure ou des débris rocheux d'érosion autochtones.

Code EUNIS	Libellé habitat français	Correspondance(s) phyto	Déterm. sous conditions	Diagnose EUNIS
H3.62	Affleurements et rochers érodés à végétation clairsemée	Poo perconcinnae-Sedion montani ; Sedo albi-Scleranthion biennis		Rochers et affleurements colonisés par des communautés pionnières, particulièrement de Crassulaceae. Végétation de l'alliance Sedo-Scleranthion biennis. Les substrats sont siliceux dans la plupart des cas. Les communautés sont dominées par les succulentes Sempervivum, Jovibarba et Sedum, accompagnées par Silene rupestris, Erophila verna, Scleranthus annuus subsp. polycarpus, Veronica fruticans, Thymus praecox ssp. polytrichus, Viola tricolor ssp. saxatilis, et par de petites Crucifères, des lichens et des mousses Polytrichum piliferum et Racomitrium canescens.
I1.3	Terres arables à monocultures extensives	Scleranthion annui ; Caucalidion lappulae		Cultures traditionnelles et extensives, en particulier de céréales, hébergeant une flore riche et menacée d'espèces messicoles, comprenant Agrostemma githago, Cyanus segetum, Legousia speculum-veneris, Glebionis segetum, Calendula arvensis, Adonis spp., Consolida spp., Nigella spp., Papaver spp.

4. Conclusions et perspectives

Suite à une réunion inter-CBN de concertation, une méthodologie socle commune a été dégagée, tout en laissant une place aux particularités régionales (disponibilité des données, avancement des inventaires, existence d'une Liste rouge, ...). En particulier la nécessité d'établir deux listes, l'une basée sur EUNIS, l'autre sur le référentiel phytosociologique, a émergé, car il s'agit des deux typologies les plus largement utilisées.

Les habitats ou végétations ont été retenus déterminants suite à une application de critères principaux (responsabilité, rareté, sensibilité) puis secondaires (HIC, rattachement à l'arrêté « Zones humides » ou à l'arrêté APHN, intérêt chorologique, importance écologique vis-à-vis d'espèces).

Toutefois, face aux lacunes des données, cette démarche cadrée n'a pas pu être appliquée de manière rigoureuse, il a donc fallu, par exemple, à dire d'expert, exclure ou intégrer dans ces listes ZNIEFF des habitats ou des végétations trop fréquentes ou patrimoniales pour la région. Dans certains cas, la résolution typologique retenue est apparue trop large, et les unités ont pu être jugées déterminantes ZNIEFF sous conditions. Ces conditions sont formulées de la manière la plus claire et explicite possible.

Les deux listes proposent, pour EUNIS et pour la phytosociologie, 141 habitats (principalement de niveau 4 EUNIS) et 121 végétations (116 alliances et 5 sous-alliances phytosociologiques), respectivement.

Il est prévu qu'une révision des listes soit également proposée sur les autres zones biogéographiques de la région AuRA :

- la zone biogéographique continentale du Massif central ;
- la zone biogéographique continentale de la plaine rhodanienne ;
- la zone biogéographique méditerranéenne.

Par la suite sera proposée, à partir d'un travail de compilation des données du SINP régional (Biodiv'AURA) et de la base de données ZNIEFF, une analyse des conséquences de ces révisions sur les ZNIEFF existantes, avec une identification des ZNIEFF « orphelines » d'espèces déterminantes ainsi qu'un schéma d'amélioration des connaissances sur les ZNIEFF.

5. Bibliographie

ANTONETTI Ph. 2017. *Révision de la liste des espèces déterminantes de la flore vasculaire des ZNIEFF à l'échelle de la zone biogéographique continentale du Massif central de la région Auvergne-Rhône-Alpes*. Conservatoire botanique national du Massif central \ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes, 58 p. + annexes.

ANTONETTI Ph., BIANCHIN N. & GARRAUD L. 2019. – *Révision de la liste des espèces déterminantes de la flore vasculaire des ZNIEFF à l'échelle de la zone biogéographique méditerranéenne de la région Auvergne-Rhône-Alpes*. Conservatoire botanique national du Massif central, Conservatoire botanique national Alpin \ Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes, 79 p. + annexes

EUROPEAN TOPIC CENTRE ON BIOLOGICAL DIVERSITY. 2012. *European Nature Information System (EUNIS) Database. Habitat types and Habitat classifications*. ETC/BD-EEA, Paris. Traductions et statut de présence en France :UMS PatriNat et IFREMER / INPN, septembre 2019

HORELLOU A., DORE A., HERARD K. & SIBLET J-Ph. 2014. *Guide méthodologique pour l'inventaire continu des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en milieu continental*. MNHN-SPN. 111 p.

LAFON P. (coord), ARGAGNON O., BELAUD A., CATTEAU E., CAUSSE G., CORRIOL G., CULAT A., DELASSUS L., DUMOULIN J., LE GLOANEC V., GAUDILLAT V., GORET M., LAJOUX C., MANGEAT M., MILLET J., NOBLE V., PAULIN D. et SOUCANYE DE LANDEVOISIN C.-A. 2022 prov. - *Catalogue national de la végétation de France. Harmonisation jusqu'au rang de la sous-alliance, répartition départementale*. Paris : Réseau des Conservatoires botaniques nationaux, Office français de la biodiversité, Patrinat.

LE GLOANEC V. & MERHAN B. 2022. – *Liste rouge des végétations. Région Auvergne-Rhône-Alpes*. Conservatoire botanique national du Massif central, Conservatoire botanique national Alpin \ Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes, Région Auvergne-Rhône-Alpes, 18 p.

MAURIN H., THEYS J., FERAUDY (DE) E. & DUHAUTOIS L. 1997. *Guide méthodologique sur la modernisation de l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique*. Collection Notes de méthodes, Institut français de l'environnement, Orléans n° 9, 66p.

MERHAN B., PACHE G. et col. 2019. – *Révision de la liste des espèces déterminantes de la flore vasculaire des ZNIEFF à l'échelle de la zone biogéographique alpine de la région Auvergne-Rhône-Alpes*. Conservatoire botanique national Alpin \ Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes, 62 p. + annexes

PACHE G. 2018. *Révision de la liste des espèces déterminantes de la flore vasculaire des ZNIEFF à l'échelle de la partie Est de la zone biogéographique continentale (plaine rhodanienne) de la région Auvergne-Rhône-Alpes*. Conservatoire botanique national Alpin \ Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du logement Auvergne-Rhône-Alpes, 62 p. + annexes

SFF. 1982. - *Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêts Ecologique, Faunistique, Floristique (formulaire S.F.F.n° 305, juin 1982)* - MNHN, dactylographié, non paginé.

Évolutions du guide méthodologique pour l'inventaire en continu des Znieff

NOTE 4 : Révision de la prise en compte des habitats déterminants

Version 1

1. Contexte

Le guide méthodologique pour l'inventaire des Znieff en continu a été finalisé en 2014 (Horellou *et al.*, 2014). Depuis cette étape et suite aux remontées des besoins des différents acteurs régionaux, des évolutions de la méthode de 2014 sont apparues nécessaires.

Cette note vise donc à préciser la **définition des habitats déterminants et leur prise en compte dans l'inscription d'une zone à l'inventaire des Znieff**. Elle concerne uniquement les habitats dits naturels ou semi-naturels, la prise en compte des habitats artificiels étant précisée dans le guide pour l'inventaire en continu en milieu continental (Horellou *et al.*, 2014).

Elle modifie et complète la partie A : « cadre méthodologique de l'inventaire des ZNIEFF continentales du guide méthodologique » de Horellou *et al.* (2014) et **s'applique aux Znieff continentales et marines**.

2. Objet de la révision

La France est dotée d'une grande variété de milieux naturels avec des climats (méditerranéen, tropical, océanique, etc.) et des paysages (montagnes, fonds marins, plaines, îles, etc.) très différents.

Les habitats déterminants sont un élément important à prendre en compte dans la description d'une Znieff, d'autant plus qu'ils justifient dans de nombreux cas la délimitation du périmètre de la Znieff.

Comme pour les espèces déterminantes, le guide national apporte une définition générale et un faisceau de prérequis et de critères permettant de définir ce qu'est un habitat déterminant. Comme tout cadre général, la définition et les critères peuvent être affinés dans un contexte plus local. Le guide national prévoit d'ailleurs d'adapter au mieux cette contrainte aux contextes écologiques, biogéographiques et patrimoniaux des régions. Cette note permet de compléter la définition d'habitat déterminant sans interférer avec son caractère adaptatif aux contextes cités précédemment.

Cette note a surtout pour objectif de mettre à jour un point fondamental de la méthode qui concerne une des conditions principales permettant d'inscrire une zone à l'inventaire des Znieff. Dans le guide national marin (Simian *et al.*, 2008), ce point avait été identifié et validé (p.20 et 32). Les deux volets du programme Znieff, terrestre et marin, seront harmonisés avec cette présente note.

Ce document est donc structuré en deux parties:

- la définition d'un habitat déterminant et les référentiels utilisés;
- une nouvelle condition pour inscrire une zone à l'inventaire des Znieff avec la seule présence d'habitat(s) déterminant(s).

3. Précision de la définition et des référentiels

3.1. Dans le guide méthodologique actuel

Dans la partie II.3 « Définition de la déterminance des habitats et des espèces » (p.23) du guide continental (Horellou *et al.*, 2014), il est défini que « *le caractère déterminant vient de l'intérêt intrinsèque de l'espèce et de l'habitat (localisé, menacé...) combiné avec les conditions particulières du site [...].* » « *La notion de « déterminant » signifie littéralement qui détermine l'intérêt et justifie le choix de la zone par rapport aux milieux avoisinants* ».

Il est précisé dans la partie II.3.A « Les habitats déterminants et les autres habitats » (p.23) que les « *habitats déterminants* » sont les habitats qui contribuent à l'identification de la zone, pour leur valeur propre ou pour celle des espèces qu'ils abritent, en dehors de toute considération de surface. »

Dans le guide, il est fait mention de la différence entre les habitats dits « écologiques » et habitats d'espèce (p.23 et p.33-34). Il est rappelé que la « *notion d'habitat, pour les habitats déterminants, autres et périphériques, ne concerne que les « habitats écologiques » et ne s'applique pas aux habitats d'espèce* » (p.36).

En ce qui concerne les typologies de référence des habitats, celles-ci sont différentes pour chaque territoire et selon le volet marin ou terrestre. Ce sont les typologies d'habitats les plus à jour et les plus opérationnelles qui sont déterminées pour chaque cas cités plus haut. D'après les deux guides nationaux, la typologie de référence obligatoire est EUNIS pour les habitats terrestres et marins de métropole. « *Le niveau minimum de précision requis est défini au niveau 4* » pour les habitats terrestres (Horellou *et al.*, 2014 ; p.33) et de « *niveau 5* » pour les habitats marins (Simian *et al.*, 2008 ; p.24).

« *La typologie EUNIS n'ayant pas été déclinée pour l'outre-mer. Le programme ZNIEFF évoluera donc, pour ces territoires, au fur et à mesure de la constitution de nouveaux référentiels plus précis et plus adaptés* » (Horellou *et al.*, 2014 ; p.33).

3.2. Précision de la méthode

3.2.1. Définition et critères

Les précisions apportées ci-dessous concernent la définition conceptuelle d'un habitat déterminant. Celles-ci permettent d'aider à décider d'inclure ou non un habitat dans la liste régionale des habitats déterminants. Comme pour le cas des espèces déterminantes, un habitat inscrit dans cette liste n'est pas forcément déterminant à la zone. Des critères appelés également "conditions de déterminance" (exemple l'état de conservation) ainsi que les avis experts permettent de statuer *in fine* sur la déterminance d'un habitat dans une zone définie.

La définition conceptuelle d'un habitat déterminant renseignée dans les guides nationaux indique deux façons d'appréhender celui-ci : l'habitat est déterminant *pour sa valeur propre ou pour celle des espèces qu'il abrite*.

La première indique qu'un habitat déterminant contribue à l'identification de la zone et motive son intérêt en raison de *sa valeur propre*. On s'intéresse alors à toutes les composantes de l'habitat c'est-à-dire sa composition, sa structure et ses fonctions qui sont interdépendants (Noss, 1990). La **composition** de l'habitat correspond à l'identité et la diversité de ses éléments incluant le cortège d'espèces (Noss, 1990) qui peut être composé ou non (ou partie) d'espèces déterminantes ou à enjeux. Par exemple, l'habitat de pelouse sèche sur sol calcaire peut être déterminant car notamment composé d'un cortège d'orchidées déterminantes. A l'inverse, certains habitats forestiers peuvent être déterminants car composés d'une grande variété d'essences et/ou d'arbres sénescents et de bois morts sans présenter de taxons déterminants. La **structure** de l'habitat, c'est-dire l'organisation physique, la disposition des éléments dans le système (Noss, 1990), peut être également un élément à prendre en compte pour statuer de la déterminance d'un habitat. C'est par exemple le cas pour l'habitat déterminant marin Platier à micro-atolls qui a une structure très particulière dans les systèmes coralliens de La Réunion. La structure et la composition d'un habitat concernent ses **caractéristiques biotiques** mais également ses **caractéristiques abiotiques** (sol, géomorphologie etc.). Certaines spécificités abiotiques d'un habitat peuvent justifier qu'il soit considéré comme déterminant. C'est le cas par exemple de l'habitat marin Lahar à La Réunion qui est constitué d'un agglomérat de galets et débris volcaniques et de boue soudant ses éléments et formant des éperons ou contreforts imposants.

Ces caractéristiques biotiques et abiotiques et leurs relations et interactions intra et inter-habitats permettent de réaliser des **fonctions écologiques**. On peut alors également avoir une approche fonctionnelle pour considérer qu'un habitat est déterminant. Les intérêts fonctionnels peuvent être nombreux et variés. Ils peuvent concerner l'habitat déterminant en lui-même ("sa valeur propre") et *les espèces qu'il abrite*. On peut citer l'exemple des lagunes côtières qui sont le lieu d'une forte productivité et peuvent abriter une avifaune remarquable. Dans ce cas, l'habitat a un intérêt fonctionnel intrinsèque mais également un intérêt fonctionnel pour des espèces ayant un large rayon d'action. Du fait même de leur définition, l'intérêt fonctionnel peut également concerner un complexe d'habitats (par exemple un estuaire, un complexe de haies, un système bocager etc.).

Les critères qui posent les conditions que doivent satisfaire les habitats pour pouvoir être considérés comme déterminants dans une région considérée peuvent donc s'appliquer à tous les éléments constitutifs de l'habitat cités ci-dessus. Les critères renseignés dans les guides nationaux restent inchangés (part représentative, rareté etc.). Comme précisé précédemment, à cela s'ajoutent d'autres critères qui posent des conditions et permettent de statuer *in fine* sur la déterminance d'un habitat dans une zone définie.

Dans ce document, nous n'irons pas plus loin dans la précision de la définition d'un habitat déterminant et des critères utilisés car, à l'instar des espèces déterminantes, les acteurs régionaux peuvent adapter ces critères aux contextes régionaux notamment écologiques et biogéographiques, les combiner ou en ajouter. **Des guides, notes et rapports régionaux sont une source très importante et indispensable d'informations permettant de comprendre plus précisément les choix permettant l'élaboration des listes d'habitats déterminants (tableaux 1 et 2).**

Tableau 1 : Liste des guides, notes et rapports régionaux pour l'élaboration des listes d'habitats terrestres déterminants

Région	Guide régional	Date parution
ALSACE	Treiber, R. 2011. Habitats déterminants pour la modernisation des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) en Alsace. Rapport. 9 pp. + annexe	2011 (travaux en cours pour la région Grand-Est)
BOURGOGNE	CSRPN, 2014. Habitats et espèces déterminantes de faune et de flore pour l'inventaire Znieff en Bourgogne. Rapport SHNA, CBNBP, DREAL. 13 pp.	2014
CENTRE-VAL DE LOIRE	Sirot, B. 2008. Guide des « habitats naturels déterminants ZNIEFF » de la région Centre. Rapport DIREN Centre/ Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien-Muséum national d'Histoire naturelle. 94 pp. Téléchargeable ici : http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/Zonages-Nature-pdf/ZNIEFF/Guide_habitats_determinants_ZNIEFF_Centre.pdf DREAL Centre-Val de Loire 2018. Guide des espèces et milieux déterminants en région Centre-Val de Loire. Rapport. 61 pp.	2008 et 2018
ILE-DE-FRANCE	Filoche, S., Fernez, T., Causse, G. (coord.) Arnal, G., Ferreira, L., Catteau, E., Choynet, G., Ferrez, Y. & Misset, C. 2021. Actualisation de la liste des végétations déterminantes de Znieff en Ile-de-France. Direction Régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie – Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel – Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien /Muséum national d'Histoire naturelle. 21pp. Téléchargeable ici : https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/les_vegetations_znieff_ile_de_france_2017.pdf	2021
NOUVELLE-AQUITAINE	Lafon, P., Bonifait, S., Corriol, G., Guisier, R. & Prud'homme, F. 2023. Les habitats et végétations déterminants ZNIEFF en Nouvelle-Aquitaine. Méthode et listes. Audenge: Conservatoire botanique national Sud-Atlantique; Chavaniac-Lafayette: Conservatoire botanique national Massif central; Bagnères-de-Bigorre: Conservatoire botanique national Pyrénées-Midi Pyrénées. XX p	2024

OCCITANIE	Andrieu, F. & Hamdi, E. (coords) Andrieu, F., Argagnon, O., Prud'homme, F. & Corriol G. 2022. Programme d'inventaire continu des ZNIEFF d'Occitanie - Mise à jour de la liste d'habitats naturels déterminants. GT connaissance du CSRPN d'Occitanie. Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles & Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 16 pp. Téléchargeable ici : https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/habitats_det_occitanie_csrpn_20220113_v2.pdf	2022
LA REUNION	Biotope 2011. Modernisation des ZNIEFF : collecte et synthèse des données naturalistes pour 130 ZNIEFF de type 1 de La Réunion. Rapport de phase 1. Biotope, Insectarium de La Réunion, ONF, Fédération départementale Pêche 97. 43 pp.	2011
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	Noble, V. & Van Es, J. 2014. ZNIEFF Provence-Alpes-Côte d'Azur - Mise à jour de l'inventaire (2013-2015) - Habitats naturels déterminants et remarquables terrestres. 79 pp.	2014
Hauts-de-France	DUHAMEL F. & CATTEAU E., 2010. Inventaire des végétations de la région Nord-Pas de Calais. Partie 1. Analyse synsystématique. Évaluation patrimoniale (influence anthropique, raretés, menaces et statuts). Liste des végétations disparues ou menacées. Ouvrage réalisé par le Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul avec la collaboration du collectif phytosociologique interrégional. Avec le soutien de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Nord-Pas de Calais, du Conseil régional Nord-Pas de Calais, du Conseil général du Nord, du Conseil général du Pas-de-Calais et de la Ville de Bailleul. Bull. Soc. Bot. N. Fr., 63(1) : 1-83. Bailleul. DUHAMEL F. & CATTEAU E. (coord.), 2014. Inventaire des végétations du nord-ouest de la France. Partie 2a : évaluation patrimoniale des végétations du Nord-Pas de Calais. Version n°1 / avril 2014. Centre régional de phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul, avec la collaboration du Collectif phytosociologique du nord-ouest de la France. 39 p.	2010 & 2014

Tableau 2 : Liste des guides, notes et rapports régionaux pour l'élaboration des listes d'habitats marins déterminants

Région	Guide régional marin	Date parution
BRETAGNE	Derrien-Courtel, S., Grall, J. & Hily, C. 2016. Faune et Flore benthiques du littoral breton. Listes d'habitats déterminants pour la réalisation des fiches ZNIEFF-Mer. Document CSRPN Bretagne. 22 pp.	2016
LA REUNION	PARETO, ARVAM, Université de La Réunion, ORI, Vie Océane, Ocean Obs, RUSCINA, Ecole Navale de Brest 2015. Inventaire des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) marines à la Réunion – Critères et listes des espèces et habitats déterminants, méthode/plan d'échantillonnage et proposition pour l'inscription de zones en ZNIEFF de type I et II. Rapport final pour le compte de la DEAL Réunion. 40 pp. + annexes	2015

3.2.2. Les référentiels

Les typologies sont régulièrement créées et mises à jour pour refléter l'état des connaissances des habitats. À part pour la métropole où EUNIS reste la typologie de référence obligatoire, les territoires d'outre-mer peuvent utiliser de nouvelles typologies qui leur semblent plus pertinentes pour le volet terrestre et marin séparément ou combinés.

Dans le cas de mises à jour de typologies existantes et utilisées dans le programme Znieff, bien que les unités typologiques changent peu dans leur définition lors de ces mises à jour, il arrive parfois que l'arbre hiérarchique soit modifié. Par exemple l'habitat de niveau 5 « MA1-25 - Fucales sur roche médiolittorale en milieu à salinité variable en Atlantique » de la version EUNIS 2022 était de niveau 4 « A1.32 - Fucales en milieu à salinité variable » pour la version EUNIS 2012 et donc considéré comme pas assez précis selon le guide national marin.

De plus, selon les branches de l'arbre hiérarchique, le niveau le plus fin ou au contraire le niveau « parent » n'est pas forcément comparable d'une branche à l'autre. Par exemple deux habitats au niveau d'une association végétale d'une classification phytosociologique peuvent correspondre à des habitats de niveaux différents dans EUNIS 2022 : « N2-17 - Communautés pionnières des plages de graviers et de galets » (niveau 4) et « S5-1E6 - Maquis à *Cistus crispus* » (niveau 5).

Pour au moins ces deux raisons, on ne peut alors être aussi restrictif dans le niveau de précision demandé.

Dans ce contexte, **le niveau minimal est défini au niveau 2 pour toutes les typologies** (sauf la typologie non obligatoire des Habitats d'intérêt communautaire HIC de la DHFF qui n'a pas de niveau minimal). Les acteurs régionaux doivent donc être attentifs **au niveau le plus précis possible** lors de l'élaboration ou de la mise à jour de la liste des habitats déterminants.

4. La prise en compte des habitats dans l'inscription d'une zone à l'inventaire

4.1. Dans le guide méthodologique actuel

Dans la partie II « Principes fondamentaux des ZNIEFF » (p. 15) du guide continental (Horellou *et al.*, 2014), il est stipulé clairement que *« quel que soit le type de ZNIEFF considéré, la ZNIEFF doit obligatoirement être justifiée par la présence d'espèces déterminantes. La présence d'habitats déterminants n'est pas obligatoire (et n'est pas suffisante) mais elle concourt grandement à appuyer la justification de l'inscription de cette zone à l'inventaire ZNIEFF. »* Ce principe est rappelé dans les définitions du guide (cf. II.3 Définition de la déterminance des habitats et des espèces) : *« la notion de « déterminant » signifie littéralement qui détermine l'intérêt et qui justifie le choix de la zone par rapport aux milieux avoisinants. Toute ZNIEFF doit abriter au moins une*

espèce déterminante, les habitats apportant une information importante mais qui n'est pas suffisante. »

Cependant, dans le guide marin (Simian *et al.*, 2008), il est stipulé que « *pour pouvoir inscrire une nouvelle Znieff à l'inventaire, il faut avoir identifié au moins une espèce ou habitat déterminant* » (p.20 et « *et/ou* » p.32).

4.2. Evolution de la méthode

Le principe, davantage en accord avec la définition de « déterminant » cité ci-dessus, est de stipuler que si un habitat est dit « déterminant » alors il détermine l'intérêt et justifie le choix de la zone par rapport aux milieux avoisinants. **A ce titre, la présence dans une zone d'un ou plusieurs habitats déterminants, à elle-seule, sans observation d'espèces déterminantes, justifie alors son inscription à l'inventaire des ZNIEFF.**

Références

Horellou, A., Doré, A., Hérard, K. & Siblet, J-P. 2014. Guide méthodologique pour l'inventaire continu des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en milieu continental. Service du patrimoine naturel, Muséum national d'histoire naturelle, Paris. 111 pp.

Noss, R.F. 1990. Indicators for monitoring biodiversity: A hierarchical approach. *Conserv. Biol.*, 4: 355-364.

Simian, G., Horellou, A., Vaudin, A.-C., Siblet, J.-P., Trouvilliez, J., Doré, A. & Noël, P. 2008. Guide méthodologique pour l'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique en milieu marin. Service du patrimoine naturel, Muséum national d'histoire naturelle, Paris. 108 pp.

Annexe 2 : Proposition méthodologique pour l'élaboration d'une liste des habitats déterminants ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine



Proposition méthodologique pour l'élaboration d'une liste des habitats déterminants ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine

Version 0.2 du 14 décembre 2022

Rédaction et contributions	Romain BISSOT (CBNSA), Gilles CORRIOL (CBNPMP), Aurélien CULAT (CBNMC), Rémi GUISIER (CBNMC), Pierre LAFON (CBNSA), Vincent LE GLOANEC (CBNMC), Baptiste MERHAN (CBNA), Gilles PACHE (CBNA), François PRUD'HOMME (CBNPMP), Eva RICHEZ (CBNSA).
----------------------------	--

Référentiels et niveau de précision

Horellou *et al.* (2014) désignent le référentiel des habitats EUNIS comme obligatoire pour élaborer la liste des habitats déterminants ZNIEFF. Le niveau minimum de précision requis est défini au niveau 4 (ex. : G1.21 - Aulnaies-frênaies alluviales).

Le niveau 4 du référentiel EUNIS (ETCBD, 2012) sera donc le niveau retenu pour l'élaboration des habitats déterminants ZNIEFF. Il sera possible lorsque cela sera justifié, notamment par des particularités des niveaux plus précis, d'évaluer des niveaux inférieurs. A l'inverse, dans certains rares cas, la précision du référentiel EUNIS ne descendra pas au-dessous du niveau 3. Dans ce cas, il pourra être possible d'évaluer ce niveau 3.

Il est à noter qu'une actualisation du référentiel EUNIS est en cours et qu'une partie est déjà diffusée. Il conviendra, lorsque cette version d'EUNIS sera complète, de mettre à jour les habitats EUNIS déterminants ZNIEFF selon ce nouveau référentiel.

Le référentiel phytosociologique est également utilisé dans plusieurs régions, soit en complément du référentiel EUNIS soit comme intermédiaire pour sélectionner les habitats EUNIS. Le référentiel phytosociologique est complémentaire à celui des habitats, il possède également l'avantage de pouvoir être complété avec l'évolution des connaissances, d'avoir une définition de ses unités plus scientifique et une bien meilleure connaissance de la répartition régionale de ses unités que le référentiel EUNIS. **Il apparaît donc également intéressant de dresser la liste des végétations déterminantes ZNIEFF.**

Le référentiel phytosociologique utilisé sera celui de la région Nouvelle-Aquitaine (Lafon *et al.*, 2022) avec une évaluation au rang de l'alliance et de la sous-alliance. Comme pour le référentiel EUNIS, dans certains cas, l'évaluation pourra s'appliquer à des niveaux plus fins.

Les habitats d'espèces ne feront pas l'objet d'évaluation, il n'existe d'ailleurs pas de référentiel partagé sur lequel s'appuyer. Il s'agit également d'une notion complexe et hétérogène suivant les groupes d'espèces ciblées. Cette notion peut également avoir une certaine redondance avec les espèces déterminantes ZNIEFF et une ZNIEFF pourra alors être proposée sur la base de cette espèce. En revanche, cette notion apparaît importante pour la délimitation des contours des ZNIEFF.

Il est donc proposé deux listes pour les habitats et végétations déterminants ZNIEFF, l'une basée sur les habitats EUNIS (rang 4) et une sur le référentiel phytosociologique de Nouvelle-Aquitaine (rang de l'alliance et de la sous-alliance).

Seuls les végétations et les habitats considérés comme présents dans le référentiel régional seront évalués. Cette liste pourra être complétée au fur et à mesure de l'évolution des connaissances et de la découverte ou de la description de nouvelles végétations dans la région.

Enfin, dans certains cas, les unités de ces deux référentiels pourront être déterminants ZNIEFF sous conditions, Ces conditions devront être claires et explicites.

L'échelle de restitution

En France, l'échelle de restitution de la liste des habitats ZNIEFF est variable suivant les (ex-)régions. Ainsi, une partie de ces listes a été élaborée à l'échelle régionale (ou des ex-régions) comme en Ile-de-France (Filoche *et al.*, 2016), en Limousin (Chabrol, 2015) ou dans la région Centre (Sirota *et al.*, 2008) alors que certaines régions ont fait le choix de listes par région biogéographique comme en Midi-Pyrénées (Andrieu & Hamdi (coord.), 2022) ou le travail en cours en Auvergne-Rhône-Alpes.

L'échelle régionale présente l'avantage de ne souffrir d'aucune ambiguïté dans son interprétation et sa délimitation géographique. De plus, la connaissance des végétations et des habitats est encore assez faible dans la région et des listes par région biogéographique pourraient omettre, par méconnaissance, de nombreuses unités déterminantes ZNIEFF pourtant bien présentes dans ces secteurs. **L'échelle de restitution principale sera donc celle de la Nouvelle-Aquitaine.**

Toutefois, la Nouvelle-Aquitaine s'étend sur plus de 80 000 km² et constitue la plus grande région française avec des territoires particulièrement contrastés (Bassin aquitain, Massif central, Bassin parisien, Pyrénées, Littoral, etc.). **Il sera ainsi nécessaire d'utiliser l'échelle biogéographique afin de restreindre la déterminance de certains habitats à des régions biogéographiques particulières, notamment quand ils sont trop communs ailleurs** (ex. : déterminant hors région Pyrénées). La délimitation des régions biogéographiques s'appuie sur les régions d'origine utilisées par Végétal local (Chammard (coord.), 2018) avec quelques modifications. La Nouvelle-Aquitaine sera donc composée de la "zone Sud-Ouest" (correspondant au Bassin aquitain) à laquelle sera intégrée le Bassin parisien et le Massif armoricain correspondant au secteur de plaine de Nouvelle-Aquitaine), de la région Pyrénées et de la région Massif central. Les Landes de Gascogne pourront également être intégrées si cela s'avère nécessaire mais cela reste à tester.

Les végétations et habitats exclus

Avant l'application des critères de sélection pour l'élaboration de la liste des végétations et habitats déterminants ZNIEFF, il convient de préciser si l'ensemble des habitats et végétations doivent être évalués.

Les végétations et habitats en mauvais état de conservation

Le guide méthodologique (Horellou *et al.*, 2014) précise que l'état de conservation de l'habitat est important pour le statut de déterminance ZNIEFF. C'est pourquoi les habitats et végétations en mauvais état de conservation ne sont pas considérés comme déterminants ZNIEFF.

Dans les faits, et sauf exception, nous n'évaluerons donc pas **les niveaux supérieurs au niveau 4 du référentiel EUNIS car ils ne sont pas assez précis et peuvent englober des habitats dégradés des niveaux inférieurs et seront exclus de la déterminance ZNIEFF**. Dans certains cas, c'est le niveau 4 qui pourra être considéré comme le niveau imprécis, les rangs inférieurs seront alors évalués.

Pour les végétations, les communautés basales (BC) et les communautés dérivées (DC) ne seront pas retenues pour la déterminance ZNIEFF. **Nous considérons, sauf exception, que les rangs supérieurs à celui de l'alliance sont trop imprécis et englobent les BC et DC, ils seront donc pas évalués.**

Les végétations et habitats non naturels

Les habitats particulièrement artificiels seront considérés comme non déterminants ZNIEFF. Il s'agit notamment des habitats urbains (J - Zones bâties, sites industriels et autres habitats artificiels) ou des habitats de plantations (G5 - Alignements d'arbres, petits bois anthropiques, boisements récemment abattus, stades initiaux de boisements et taillis, G1.C - Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés, G1.D - Vergers d'arbres fruitiers et d'arbres à noix, G2.8 - Plantations forestières très artificielles de feuillus sempervirents, G3.F - Plantations très artificielles de conifères, etc.).

Il nous semble nécessaire de rappeler qu'il s'agit ici de la notion d'habitat, et non des végétations qui peuvent être présentes au sein de ces habitats, qui ne sera pas évalué. Les diverses végétations présentes dans ces habitats, et dont une partie pourrait être patrimoniale, seront bien évaluées.

Les complexes d'habitats

Au sein du référentiel EUNIS, une liste de complexes d'habitats (X01 à X28) est proposée. Certains de ces complexes recourent la problématique des zones non naturelles exposée précédemment (X22 - Petits jardins non domestiques des centres-villes par exemple) et sont donc exclus de la détermination mais d'autres présentent un intérêt patrimonial (X28 - Complexes de tourbières de couverture par exemple). Ces complexes possèdent des définitions trop larges et se superposent en très grande partie avec d'autres habitats ou végétations potentiellement déterminants ZNIEFF, c'est pourquoi ils ne sont pas évalués. Ces complexes d'habitats apparaissent davantage intéressants pour la délimitation des contours des ZNIEFF selon une cohérence écologique.

Les habitats marins (étages subtidiaux et inférieurs)

L'élaboration de liste des habitats marins déterminants devra faire l'objet d'un travail spécifique. Les habitats subtidiaux - et niveaux inférieurs (A3 - Roche et autres substrats durs infralittoraux, A4 - Roche et autres substrats durs circalittoraux, A6 - Habitats profonds, A7 - Habitats pélagiques) ne seront donc pas traités dans ce cadre. En raison de leur lien étroit avec les habitats terrestres, les habitats intertidaux (A1 - Roche et autres substrats durs intertidaux, A2 - Sédiment intertidal) et certains habitats A5 - Sédiment subtidal seront en revanche intégrés à cette liste. L'intégration des habitats sans végétation vasculaire nécessitera une contribution des structures et personnes ressources compétentes.

Les végétations et habitats automatiquement déterminants ZNIEFF

D'après Horrelou *et al.* (2014), « l'élaboration de la liste régionale des habitats déterminants s'appuie dans un premier temps sur les listes nationales existantes d'habitats faisant l'objet de réglementations ou autres. Il n'existe actuellement que les habitats listés à l'annexe I de la directive HFF »

Or, les habitats d'intérêt communautaire (HIC) sont une liste des habitats patrimoniaux ou représentatifs d'une grande région biogéographique élaborée à l'échelle européenne et semble peu adaptée à une échelle régionale. En effet, de nombreux habitats sont courants et non menacés localement (3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*, 9130 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* en Limousin, etc.) d'autres englobent des éléments très différents où seulement une partie possède un intérêt pour la détermination ZNIEFF, etc. A cela s'ajoute la difficulté pour faire correspondre les unités du référentiel des HIC avec celui d'EUNIS ou celui phytosociologique.

Le critère de l'éligibilité des habitats EUNIS et des végétations ne sera pas retenu comme un critère suffisant pour une détermination ZNIEFF automatique. Tous les HIC devront en revanche être évalués, mais certains pourront ainsi ne pas être retenus.

D'autres listes réglementaires d'habitats ou de végétations existent comme celles des "zones humides" (Arrêté du 24 juin 2008) ou celles pouvant faire l'objet d'un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels en France métropolitaine (Arrêté du 19 décembre 2018). Ces listes pourront être utilisées, combinées à d'autres critères, pour la détermination ZNIEFF mais les habitats et végétations qui y sont listés ne seront pas obligatoirement déterminants ZNIEFF.

Enfin, en 2016 Janssen *et al.* (2016) ont produit une liste rouge des habitats EUNIS au niveau européen. Cet indice de menace européen des habitats est un élément important pour évaluer leur patrimonialité. **Les habitats vulnérables (VU), en danger (EN) et en danger critique (CR) de la Liste rouge des habitats EUNIS au niveau européen seront donc intégrés aux habitats déterminants ZNIEFF de Nouvelle-Aquitaine.**

Critères de sélection

- **Part représentative**

Ce critère traduit la responsabilité de la région étudiée par rapport à une aire géographique plus importante. Horellou *et al.* (2014) proposent ainsi d'étudier ce critère "à différents niveaux, entre le niveau régional et les niveaux national, européen voir mondial".

Toutefois, pour les végétations et habitats, la connaissance de la répartition européenne et mondiale est trop faible pour pouvoir étudier la part de la région par rapport à ces niveaux. Nous étudierons donc uniquement la part de la région par rapport au niveau national.

Pour la flore vasculaire (Abadie *et al.*, 2019), ce travail a été fait sur la proportion de présence régionale par rapport au national de mailles de 5 km de côté. Pour les végétations, ce travail se fera à dire d'expert en l'absence de données suffisamment précises.

Statut	Proportion régionale/nationale	Déterminance ZNIEFF
Majeure	plus de 80%	Oui
Très forte	60-80 %	Oui
Forte	40-60 %	
Assez forte	20 à 40 %	
Faible	inférieur à 20 %	

Ainsi, toutes les végétations et habitats dont la responsabilité territoriale est supérieure à 60% devront être considérés comme déterminants ZNIEFF. Ce seuil pourra être modifié sur une base empirique afin d'être adapté à une liste finale des habitats et végétations les plus patrimoniaux de la région et étant le plus susceptible d'intégrer la liste déterminante ZNIEFF.

- Rareté et originalité

Ce critère traduit la rareté à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Pour la flore vasculaire (Abadie *et al.*, 2019), cette rareté se base sur le nombre de maille de 5 km de côté et sur les classes de rareté qui suivent Boulet (1999).

Classe de rareté	Intervalle de valeur du coefficient de rareté (Cr)
Exceptionnel (E)	$Cr \geq 99,5$
Très rare (RR)	$99,5 > Cr \geq 98,5$
Rare (R)	$98,5 > Cr \geq 96,5$
Assez rare (AR)	$96,5 > Cr \geq 92,5$
Peu commun (PC)	$92,5 > Cr \geq 84,5$
Assez commun (AC)	$84,5 > Cr \geq 68,5$
Commun (C)	$68,5 > Cr \geq 36,5$
Très commun (CC)	$36,5 > Cr$

Classe de rareté selon Boulet (1999)

La connaissance des stations d'habitats et de végétations de la région est bien plus faible que pour la flore. C'est pourquoi, il est proposé d'évaluer la présence à la maille de 10 km de côté des données disponibles dans l'OBV- NA. L'évaluation de ces classes de présence effective pourra être corrigée à dire d'experts lorsque la connaissance d'une végétation ou d'un habitat sera jugée trop faible.

Les habitats et végétations assez rares à exceptionnels seront déterminants ZNIEFF. Ce seuil pourra être éventuellement revu suite à l'application aux référentiels EUNIS et phytosociologique et les premiers résultats.

Pour la flore, divers autres critères complémentaires ont été utilisés sur l'intérêt chorologique : situation d'isolat, limite d'aire, situations abyssales, devenus rares en plaine.

Ces critères complémentaires pourront être utilisés pour les habitats et les végétations qui n'auront pas été évalués comme déterminants ZNIEFF selon les critères de part représentative et de rareté afin de les intégrer aux habitats/végétations déterminants.

- Sensibilité

Selon Horellou *et al.* (2013), « la sensibilité est un critère lié à deux « sous-critères » : la résistance et la résilience. Son évaluation est souvent subjective mais l'estimation de ce critère est une donnée importante.

Ainsi, un habitat sensible présente :

- une résistance faible : il est facilement affecté par une perturbation naturelle ou humaine
- une résilience faible : si il est affecté(e) par une perturbation et mettra un certain temps à se rétablir ou ne se rétablira pas du tout.

La sensibilité peut être comprise comme la « menace » lorsque des usages réels, localement ou plus largement, mettent l'habitat considéré en péril ou portent significativement atteinte à son état de conservation (dégradations). »

Les notions de résistance et de résilience sont complexes à appliquer à des végétations et à des habitats, c'est pourquoi ils sont souvent remplacés par un critère de menace.

Aucune liste rouge des végétations ou des habitats n'existe dans la région. La Liste rouge européenne des habitats (Janssen *et al.* 2016) étant la seule pouvant s'appliquer dans la région, elle sera utilisée comme précisé précédemment mais cela s'avère insuffisant. **Un degré de menace sera donc évalué à dire d'expert** (faible, moyen et fort) pour les habitats et les végétations qui n'auront pas été évalués comme déterminants ZNIEFF selon les critères de part représentative et de rareté afin de les rendre éligible.

- **Importance écologique, vis à vis des espèces**

Ce critère regroupe de nombreux critères secondaires comme l'importance de l'habitat par rapport à une espèce ou encore l'importance du rôle fonctionnel de la végétation ou de l'habitat.

Ces critères ne seront pas utilisés en Nouvelle-Aquitaine.

Synthèse

Deux listes déterminantes ZNIEFF seront élaborées, l'une basée sur les habitats EUNIS et l'autre sur les végétations de Nouvelle-Aquitaine.

Les rangs évalués seront les niveaux 4 pour EUNIS et l'alliance et sous-alliance pour les végétations, avec la possibilité de se donner de la souplesse dans certains cas (évaluation de niveaux inférieurs).

Les végétations et habitats trop dégradés (communautés basales et dérivées) ou totalement anthropiques (urbains et plantations, etc.) ne sont pas considérés comme déterminants ZNIEFF.

Pour être déterminant ZNIEFF, un habitat ou une végétation devra correspondre à, au moins, un des critères principaux suivant :

- Être menacé (VU, EN, CR) sur la Liste rouge européenne (Janssen *et al.*, 2016) ;
- Avoir une part représentative en Nouvelle-Aquitaine importante (supérieure à 60 %) ;
- Être rare à exceptionnel dans la région.

Ces seuils seront susceptibles d'être modifiés à la suite d'une première application sur les référentiels afin de pouvoir intégrer, de façon empirique, l'ensemble des habitats et végétations patrimoniaux dans la liste de détermination ZNIEFF.

Suite à l'application de ces critères principaux, une liste de critères secondaires sera appliquée sur les habitats ou végétations qui ne seront pas considérés comme déterminant ZNIEFF au moment de la première sélection, à savoir : éligibilité à un HIC, rattachement à l'arrêté "Zones humides", intérêt chorologique, degré de menace.

Cette évaluation s'appliquera à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. Il sera toutefois possible d'exclure ou d'intégrer dans ces listes ZNIEFF des habitats ou des végétations trop fréquentes ou patrimoniales dans certaines régions biogéographiques.

Bibliographie

Abadie J.-C., Nawrot O., Vial T., Caze G. et Hamdi E., 2019 – *Espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine, méthodologie*. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Conservatoire

Botanique National du Massif central et Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 35 pages.

Andrieu F., Hamdi E. (coord.), Argagnon O., Prud'homme F. et Corriol G., 2022 - *Programme d'inventaire continu des ZNIEFF d'Occitanie. Mise à jour de la liste d'habitats naturels déterminants*. Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles / Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 16 p.

Boullet V. 1999 - Bilan comparé de la flore vasculaire des régions Nord - Pas-de-Calais et Picardie. *Bulletin de la Société Botanique du Centre-Ouest*, N.S. N°spécial 19 : 61-108.

Chabrol L. 2015 – *Liste des habitats déterminants de ZNIEFF pour le Limousin*. Conservatoire botanique national du Massif central \ Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Limousin, 15 p. + annexes.

Chammard E. (coord.), 2018 - *Végétalisation à vocation écologique et paysagère en Nouvelle-Aquitaine - Guide pour l'utilisation d'arbres, arbustes et herbacées d'origine locale*. Conservatoire botanique national Sud- Atlantique (coord.), Conservatoire botanique national du Massif Central, Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 68 pages + annexes.

European Topic Centre on Biological Diversity, 2012 - *European Nature Information System (EUNIS) Database. Habitat types and Habitat classifications*. ETC/BD-EEA, Paris. Traductions et statut de présence en France : UMS PatriNat et IFREMER / INPN, septembre 2019.

Filoché S., Fernez T., Causse G., Arnal G. & Ferreira L., 2016 - *Actualisation de la liste des végétations déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris : 32 p.

Horellou A., Dore A, Herard K. & Sibley J.-Ph. 2013 - *Guide méthodologique pour l'inventaire continu des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en milieu continental*. MNHN-SPN. 110 p.

Janssen J.A.M., Rodwell J.S., Garcia Criado M., Gubbay S., Haynes T., Nieto A., Sanders N., Landucci F., Loidi J., Szymank A., Tahvanainen T., Valderrabano M., Acosta A., Aronsson M., Arts G., Altorre F., Bergmeier E., Bijlsma R.-J., Bioret F., Bită-Nicolae C., Biurrun I., Calix M., Capelo J., Čarni A., Chytrý M., Dengler J., Dimopoulos P., Essi F., Gardfjeil H., Gigante D., Giusso del Gaido G., Hajek M., Jansen F., Jansen J., Kapfer J., Mickolajczak A., Molina J. A., Molnar Z., Paternoster D., Piernik A., Poulin B., Renaux B., Schaminee J. H. J., Šumberova K., Toivonen H., Tonteri T., Tsiripidis I., Tzonev R. & Valachovič M., 2016 - *European Red List of Habitats : Part 2. Terrestrial and freshwater habitats*. European Union, 2016. 30 p. + annexes

Lafon P. (coord.), Mady M., Corriol G., Bissot R. & Belaud A. 2021 - *Catalogue des végétations de Nouvelle-Aquitaine. Classification, chorologie et correspondances avec les habitats européens*. Audenge : Conservatoire botanique national Sud-Atlantique / Chavagnac-Lafayette : Conservatoire botanique national Massif central / Bagnères-de-Bigorre : Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 265 p.

Sirot B., Cordier J., Dupré R., Lesaux Y., Mondion J., Olivereau F., Pujol D., Robbe S., Roboam N., & Vuitton G., 2008 – *Guide des "habitats naturels déterminants ZNIEFF" de la région Centre*. DIREN Centre / CBNBP/MNHN. 97 p.

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Arrêté du 19 décembre 2018 fixant la liste des habitats naturels pouvant faire l'objet d'un arrêté préfectoral de protection des habitats naturels en France métropolitaine

NOR : TREL1832217A

Publics concernés : Collectivités territoriales et services déconcentrés de l'Etat.

Objet : Mise en œuvre de la protection des habitats naturels.

Entrée en vigueur : L'arrêté entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Notice : Le présent arrêté fixe, pour la France métropolitaine, la liste des habitats naturels pouvant faire l'objet d'un arrêté de protection par le préfet.

Références : L'arrêté est pris en application de l'article R. 411-17-7 du code de l'environnement. Il peut être consulté sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Le ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 411-1 et R. 411-17-7 ;

Vu l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

Vu les observations formulées lors de la consultation du public réalisée du 9 novembre au 2 décembre 2018, en application de l'article L. 123-19-1 du code de l'environnement,

Arrête :

Art. 1^{er}. – La liste des habitats naturels pouvant faire l'objet des interdictions définies au 3^o du I de l'article L. 411-1 est, pour la France métropolitaine :

1^o Celle établie par l'arrêté du 16 novembre 2001 modifié relatif à la liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages qui peuvent justifier la désignation de zones spéciales de conservation au titre du réseau écologique européen Natura 2000 ;

2^o La liste des habitats mentionnés dans les tableaux ci-dessous :

HABITATS NATURELS CONTINENTAUX	CODE EUNIS	CODE HABREF (CD_HAB)
EAUX DE SURFACE CONTINENTALES	C	
Eaux dormantes de surface	C1	
Lacs, étangs et mares oligotrophes permanents	C1.1	1625
Eaux courantes de surface	C2	
Sources, ruisseaux de sources et geysers	C2.1	
Sources d'eau douce (pauvres en bases)	C2.11	4776
TOURBIÈRES HAUTES ET BAS-MARAIS	D	
Tourbières hautes et tourbières de couverture	D1	
Tourbières hautes	D1.1	
Fourrés des tourbières bombées à <i>Myrica gale</i>	D1.14	5187
Tourbières de vallées, bas-marais acides et tourbières de transition	D2	
Bas-marais oligotrophes et tourbières des sources d'eau douce	D2.2	1704

HABITATS NATURELS CONTINENTAUX	CODE EUNIS	CODE HABREF (CD_HAB)
PRAIRIES ; TERRAINS DOMINÉS PAR DES HERBACÉS NON GRAMINOÏDES, DES MOUSSES OU DES LICHENS	E	
Pelouses sèches	E1	
Pelouses ouvertes, sèches, acides et neutres non-méditerranéennes, y compris les formations dunaires continentales	E1.9	
Pelouses siliceuses d'espèces annuelles naines	E1.91	5112
Prairies humides et prairies humides saisonnières	E3	
Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	E3.4	
Prairies atlantiques et subatlantiques humides	E3.41	5223
Prairies oligotrophes humides ou mouilleuses	E3.5	
Prairies à <i>Juncus squarrosus</i> et gazons humides à <i>Nardus stricta</i>	E3.52	5224
Pelouses alpines et subalpines	E4	
Combes à neige avec végétation	E4.1	1722
Ourllets, clairières forestières et peuplements de grandes herbacées non graminoides	E5	
Ourllets forestiers thermophiles	E5.2	1721
LANDES, FOURRÉS ET TOUNDRAS	F	
Fourrés arctiques, alpins et subalpins	F2	
Fourrés subarctiques et alpins à Saules nains	F2.1	1752
Maquis, matorrals arborescents et fourrés thermo-méditerranéens	F5	
Matorrals arborescents	F5.1	
Matorrals sempervirents à <i>Quercus</i>	F5.11	
Matorrals calciphiles ouest-méditerranéens à Chêne vert	F5.113	11884
Fourrés thermoméditerranéens	F5.5	
Fourrés et landes-garrigues thermoméditerranéens	F5.51	5390
Fourrés ripicoles et des bas-marais	F9	
Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à <i>Salix</i>	F9.2	1784
BOISEMENTS, FORÊTS ET AUTRES HABITATS BOISÉS	G	
Forêts de feuillus caducifoliés	G1	
Forêts marécageuses de feuillus ne se trouvant pas sur tourbe acide	G1.4	1791
Forêts caducifoliées thermophiles	G1.7	
Chênaies à <i>Quercus pubescens</i> occidentales et communautés apparentées (sauf Chênaies à Chêne blanc euméditerranéennes G1.714)	G1.71	5527
Chênaies à <i>Quercus pubescens</i> cyrno-sardes	G1.72	5531
Chênaies à <i>Quercus pubescens</i> orientales	G1.73	5532
Forêts de conifères	G3	
Pinèdes à <i>Pinus sylvestris</i> au sud de la taïga (sauf reboisements G3.4F et plantations G3.F)	G3.4	1803
HABITATS CONTINENTAUX SANS VÉGÉTATION OU À VÉGÉTATION CLAIRSEMÉE	H	
Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux	H3	
Falaises continentales humides	H3.4	1839

HABITATS NATURELS MARINS	CODE TYPOLOGIE	CODE HABREF (CD_HAB)
FAÇADE MÉDITERRANÉENNE		
CIRCALITTORAL	IV.	
Sables	IV.2.	
Bioécénose des fonds détritiques envasés (DE)	IV.2.1.	1006
Bioécénose du détritique côtier (DC)	IV.2.2.	1007
Bioécénose des fonds détritiques du large (DL)	IV.2.3.	1008
BATHYAL	V.	
Vases	V.1.	
Bioécénose des vases bathyales	V.1.1.	981
FAÇADE ATLANTIQUE		
SUBSTRAT MEUBLE	M	
Vases sublittorales	M10	
Vases sublittorales marines	M10.02	
<i>Vases circalittorales côtières</i>	M10.02.02	
Vases circalittorales côtières à mégafaune fouisseuse et <i>Maxmuelleria lankesteri</i>	M10.02.02.01	13658
Vases circalittorales côtières à pennatulaires et langoustines	M10.02.02.05	7156
HABITATS PARTICULIERS	P	
Jardins de coraux	P23	
Jardins de coraux sur substrat meuble	P23.02	26569

Art. 2. – Le directeur de l'eau et de la biodiversité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 19 décembre 2018.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :
Le directeur de l'eau et de la biodiversité,
T. VATIN

Annexe 4 : Liste des alliances de la zone biogéographique alpine non retenues déterminantes ZNIEFF.

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_00030	Artemisio-Agropyrion intermedii T. Müller et Görs 1969	Friches thermophiles semi-rudérales intra-alpines à armoise absinthe (<i>Artemisia absinthium</i>) et chiendent intermédiaire (<i>Elytrigia intermedia</i>)	Responsabilité importante au regard des infos contenues dans le Catalogue National des Végétations (CNV) : a priori uniquement sur TAG du CBNA et CBNMED (06). Néanmoins cela correspond à des friches semi-rudérales, donc à des végétations a priori trop artificielles pour être considérées déterminantes.	E5.1 ; I1.53	NC	
CNV_00034	Convolvulo arvensis-Agropyrion repentis Görs 1966	Friches mésophiles semi-rudérales médio-européennes à chiendent rampant (<i>Elytrigia repens</i>) et à liseron des champs (<i>Convolvulus arvensis</i>)	Végétations a priori trop artificielles pour être considérées déterminantes.	E5.1 ; I1.53	NC	
CNV_00058	Falcario vulgaris-Poion angustifoliae H. Passarge 1989	Friches thermophiles semi_rudérales supraméditerranéennes à falcaire commune (<i>Falcaria vulgaris</i>) et pâturin à feuilles étroites (<i>Poa angustifolia</i>)	Végétations a priori trop artificielles pour être considérées déterminantes.	E5.1 ; I1.53	NC	
CNV_00067	Gageo pratensis-Allion schoenoprasi H. Passarge 1964	Friches vivaces rudérales pionnières, mésohydriques, commensales des cultures	Peu d'informations sur cet habitat (non pris en compte dans la LR AURA) mais responsabilité probablement très surestimée.		NC	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_00077	Brachypodion phoenicoidis Braun-Blanquet ex Molinier 1934	Ourlets méditerranéens, mésoxérophiles et calcicoles à brachypode de Phénicie (Brachypodium phoenicoides)	Habitat en limite d'aire, non menacé et en progression.	E1.2A	NC	
CNV_0017	Mentho arvensis-Eleocharition palustris B. Foucault in B. Foucault et Catteau 2012	Prairies hygrophiles du Mentho arvensis - Eleocharition palustris	Très méconnu (critère de rareté par conséquent assez peu fiable), a priori pas menacé.	E3.43 ; C3.24	NC	
CNV_00252	Mentho longifoliae-Juncion inflexi T. Müller et Görs ex B. Foucault 2008	Prairies semi-humides, neutroclinophiles, paturées et piétinées à menthe à feuilles longues (Mentha longifolia) et à joncs (Juncus inflexus, J. effusus)	Habitat non vulnérable.	E3.44	NC	
CNV_00271	Potentillion anserinae Tüxen 1947	Prairies piétinées, périodiquement inondées, à potentille anserine (Argentina anserina) et autres prairies voisines	Habitat non vulnérable.	E3.44	NC	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_00296	Ranunculo repentis-Cynosurion cristati H. Passarge 1969	Prairies pâturées acidoclinophiles à acidophiles	A priori non déterminant : Prairies hygrophiles pâturées peu caractérisées, établies en conditions acidoclines à acides, et plutôt eutrophes.	E3.4	NC	
CNV_00342	Scirpoido holoschoeni-Juncion inflexi B. Foucault et Catteau 2012	Prairies hygrophiles pâturées, thermophiles, basophiles, glycophiles à subhalophiles	Présence à quelques mètres de la dition documentée ; très probablement présent. A priori non déterminant : Communautés pâturées hygrophiles basiphiles thermophiles.	E3.1	NC	
CNV_00418	Polypodion serrati Braun-Blanquet in Braun-Blanquet, Roussine et Nègre 1952	Corniches calcaires ombragées et moussues à polypode austral (Polypodium cambricum) sous climat méditerranéen à supraméditerranéen	Abrite plusieurs espèces caractéristiques et communes des parois ombragées.	H3.21	8210	
CNV_00514	Arrhenatherion elatioris W. Koch 1926	Prairies mésophiles de fauche de basse altitude à fromental (Arrhenatherum elatius)	Alliance écartée pour garder uniquement 2 sous-alliances (Colchico autumnalis-Arrhenatherenion elatioris et Trifolio montani-Arrhenatherenion elatioris) et retirer le Rumici obtusifolii-Arrhenatherenion elatioris B. Foucault 2016.	E2.22	6510	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_00624	Trisetum flavescens-Polygonion bistortae Braun-Blanquet et Tüxen ex Marschall 1947	Prairies de fauche de montagne à trisetum doré (<i>Trisetum flavescens</i>) et à renouée bistorte (<i>Bistorta officinalis</i>)	Déterminant au niveau de la sous-alliance : pour exclure l' <i>Alchemillo monticolae</i> - <i>Trisetum flavescens</i> et garder uniquement l'autre sous-alliance (<i>Campanulo rhomboidalis</i> - <i>Trisetum flavescens</i>).	E2.31 ; E4.51	6520	
CNV_00658	<i>Lolium perenne</i> - <i>Plantaginion majoris</i> G. Sissingh 1969	Pelouses vivaces mésophiles piétinées des sols tassés à ivraie vivace (<i>Lolium perenne</i>) et à grand plantain (<i>Plantago major</i>) des étages planitiaire à montagnard	Habitat non menacé.	I1.53 ; E5.1	NC	
CNV_00672	<i>Poa supina</i> Rivas Martínez et Géhu 1978	Pelouses piétinées de montagne des replats nitrophiles bien enneigés, à pâturin couché (<i>Poa supina</i>)	Habitat occupant de petites surfaces dispersées, non menacé.	E2.8	NC	
CNV_00685	<i>Cynosurus cristatus</i> Tüxen 1947	Prairies pâturées de basse et moyenne altitudes à crételle des prés (<i>Cynosurus cristatus</i>)	A priori non menacé mais à surveiller : de manière générale, les prairies permanentes sont en régression dans les secteurs de plaine, principalement en raison de la mise en culture, de la conversion en prairies artificielles intensives et de l'extension urbaine.	E2.1 ; E2.6	NC	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_00733	Poion alpinae Gams ex Oberdorfer 1950	Pâturages subalpins et alpins à pâturin des Alpes (<i>Poa alpina</i>), à fléole de Suisse (<i>Phleum rhaeticum</i>) et à crépide orangée (<i>Crepis aurea</i>)	Habitat assez fréquent, non menacé.	E4.52	NC	
CNV_00762	Dauco carotae-Melilotion albi Görs 1966	Ourlets rudéraux et friches pluriannuelles mésophiles à carotte sauvage (<i>Daucus carota</i>) et mélilot blanc (<i>Trigonella alba</i>)	Habitat fréquent, non menacé mais en régression en plaine.	E5.1 ; I1.5	NC	
CNV_00787	Onopordion acanthii Braun-Blanquet in Braun-Blanquet, Gajewski, Wraber et Walas 1936	Friches nitrophiles et thermophiles à onopordon à feuilles d'acanthé (<i>Onopordum acanthium</i>) et bisannuelles	Habitat non menacé, dont l'évolution est contrastée. A surveiller.	E5.1 ; I1.53	NC	
CNV_00989	Alnion viridis A. Schnyder 1930	Aulnaies vertes et fourrés arbustifs humides similaires des étages montagnard à subalpin	Responsabilité relativement importante pour cet habitat mais retiré de la liste car globalement peu menacé par les activités humaines.	F2.3111	NC	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_01014	Sorbo mougeotii-Lonicerion alpigenae B. Foucault 2012 nom. inval. (3 f)	Fourrés acidiclinales à calcicoles de l'étage montagnard supérieur	Fourrés a priori peu menacés.	F2.33	NC	
CNV_01288	Arabidopsion thalianae H. Passarge 1964	Pelouses médio-européennes, pionnières, mésophiles et un peu eutrophiles à thérophytes, des zones sablonneuses perturbées	Habitat non menacé, en augmentation.	Non décrit	NC	
CNV_01292	Drabo muralis-Cardaminion hirsutae B. Foucault 1988	Pelouses médio-européennes pionnières, mésophiles et neutro-acidiclinophiles à thérophytes des stations semi-ombragées	Surfaces d'occupation assez réduites mais a priori pas menacé.	E1.6 ; E5.4	NC	
CNV_01322	Geranio pusilli-Anthriscion caucalidis Rivas Martínez 1978	Ourlets thérophytiques vernaux, nitrophiles, méso- à subméditerranéens occidentaux.	Surfaces d'occupation assez réduites mais a priori pas menacé.	E5.1	NC	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_01339	Caricion curvulae Braun-Blanquet in Braun-Blanquet et H. Jenny 1926	Pelouses alpines acidiphiles de haute altitude, à laïche courbée (<i>Carex curvula</i>) et à fétuque de Haller (<i>Festuca halleri</i>)	Pelouses largement représentées dans les hauts massifs cristallins, a priori peu menacées dans leur ensemble (néanmoins localement détruites de manière irréversible lors d'aménagement de pistes de ski et d'équipements divers en haute montagne).	E4.34	6150	
CNV_02777	Alno glutinosae-Salicion cinerea Doing ex H. Passarge et Ger. Hofmann 1968	Fourrés eutrophiles à <i>Salix cinerea</i> et <i>S. pentandra</i> de bas niveau topographique, des bordures d'eau calme à faiblement mobile.	Alliance dont la détermination est incertaine, décrite comme très eutrophe.	F9.211	NC	
CNV_01379	Carpino betuli-Fagion sylvaticae Boeuf, Renaux et J.-M. Royer in Boeuf 2011	Châtaigneraies supraméditerranéennes et collinéennes + Charmaies-chênaies et hêtraies-chênaies collinéennes mésophiles (et faciès à <i>Castanea sativa</i>) des sols peu acides à basiques	Habitat commun mais dont l'état de conservation se dégrade globalement (intensification de l'exploitation agricole pour première cause). A surveiller.	G1.A1 (p.p) ; G1.63 (p.p) ; G1.7D	9130 (p.p)	habitat non désigné, seules les châtaigneraies de Provence rattachées au Quercion roboris [sous alliance de l'Hyperico-Quercenion] sont retenues d'intérêt communautaire (sous 9260).
CNV_01425	Fagion sylvaticae Luquet 1926	Hêtraies et hêtraies-sapinières montagnardes médio-européennes des sols calcaires ou peu acides	A priori stable dans l'ensemble (mais dégradation de l'état de conservation).	G1.63 ; G1.67 ; G3.112	9130	Seules les hêtraies appartenant à la sous-alliance de l'Eu-Fagenion sont désignées HIC.

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_01457	Cephalanthero damasonii-Fagion sylvaticae Tüxen ex Willner 2002	Hêtraies et hêtraies-pinèdes sylvestres semi-sèches à céphalanthères (Cephalanthera spp.) des sols calcaires ou peu acides	Végétation assez largement répandue sur le domaine biogéographique alpin, occupant des surfaces importantes.	G1.66	9150	
CNV_01495	Goodyero repentis-Abietion albae Renaux, Timbal, Gauberville, Thébaud, Bardat, Lalanne, J.-M. Royer et Seytre 2019	Forêts acidiphiles résineuses et mixtes faisant transition avec les Vaccinio-Piceetea	Habitat forestier attesté dans les Alpes du Nord, dans les massifs cristallins (Belledonne, massif du Taillefer en Isère, Beaufortain, Chablais, Aravis, Faucigny...). Groupement situé à la transition entre les Carpino betuli-Fagetea sylvaticae et les Vaccinio-Piceetea Braun-Blanq. in Braun-Blanq. et al. 1939 (voir Thébaud & Bernard 2018). A priori peu menacé.	G3.131	NC ?	
CNV_01500	Luzulo luzuloidis-Fagion sylvaticae W. Lohmeyer et Tüxen in Tüxen 1954	Hêtraies et hêtraies-sapinières montagnardes des sols acides	habitat assez fréquent, non menacé. Certains types sont à surveiller.	G1.61 ; G3.13	9180* (p.p)	habitat non désigné pour la plupart des types. Pour la dition, seules les tillaies et les érablaies appartenant à la sous-alliance du Deschampsio flexuosae-Acerenion pseudoplatani sont désignées d'intérêt communautaire retenu prioritaire (sous 9180*).

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_01531	Deschampsio flexuosae-Acerion pseudoplatani (T. Müller in Oberdorfer 1992) Boeuf 2014	Communautés acidiphiles à mésoacidiphiles sur substrat siliceux, submontagnardes à montagnardes, généralement hygrosclaphiles et psychrophiles, plus rarement thermoclines.	Avéré uniquement sur la partie ouest (CBNMC). A rechercher sur le domaine biogéographique alpin (Beaufortin, massif du Mont Blanc, Taillefer,).	G1.A412	9180*	
CNV_01688	Chelidonio majoris-Robinion pseudoacaciae Hadač et Sofron 1980	Boisements secondaires dominés par le robinier faux-acacia (Robinia pseudoacacia)	Habitat non menacé, à ne pas favoriser !	G1.C3	NC	
CNV_01882	Sarothamnion scoparii Tüxen ex Oberdorfer 1957	Landes hautes, fourrés et prémanteaux acidiphiles à genêt à balais (Cytisus scoparius)	Habitat répandu non menacé.	F3.14 ; E5.3	NC	
CNV_01926	Oxytropido-Elynon myosuroidis Braun-Blanquet 1950	Pelouses des crêtes ventées carbonatées de haute altitude à Oxytropis champêtre (Oxytropis campestris) et à élyne queue-de-souris (Carex myosuroides)	Sont retenues déterminantes uniquement les végétations de la sous-alliance du Caricenion firmiae, beaucoup plus rare que l'alliance.	E4.42 ; E4.43	6170	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_01955	Primulion intricatae Braun-Blanquet ex Vigo 1972	Pelouses du Primulion intricatae	Alliance récemment mise en exergue, connue dans les Alpes par une seule association, a priori assez fréquente.	E4.41 (p.p.)	6170(-1) (p.p.)	
CNV_01975	Caricion ferrugineae G. Braun-Blanquet et Braun-Blanquet in G. Braun-Blanquet 1931	Pelouses calcicoles des pentes fraîches et couloirs à laïche ferrugineuse (<i>Carex ferruginea</i>), à laïche méridionale (<i>Carex australpina</i>) ou à fétuque violette (<i>Festuca violacea</i>)	Déterminance limitée à la sous-alliance du Caricenion ferruginae.	E4.4	6170(-1) ; 6170(-2)	
CNV_02009	Avenion sempervirentis Barbero 1968	Pelouses montagnardes à subalpines des pentes calcaires écorchées à bugrane du Mont-Cenis (<i>Ononis cristata</i>) et astragale toujours vert (<i>Astragalus sempervirens</i>)	Habitat rare, en limite d'aire sur la dition, assez fréquent et non menacé dans les Alpes du sud (hors Auvergne-Rhône-Alpes), mais riche et diversifié.	F7.4E ; E4.432	4090 ; 6170	
CNV_02056	Atropion belladonnae Braun-Blanquet ex Aichinger 1933	Végétation herbacée haute, pionnière des chablis et coupes forestières sur sols neutrobasiphiles	Assez fréquent et peu menacé a priori.	G5.842	NC	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_02065	Epilobion angustifolii Oberdorfer 1957	Végétation herbacée haute, pionnière des chablis et des coupes forestières sur sols acides	Végétations a priori non menacées, liées aux coupes forestières et se réinstallant très rapidement.	G5.841	NC	
CNV_02100	Cephalanthero rubrae-Pinion sylvestris Vanden Berghen 1963	Pinèdes sylvestres sous influence supraméditerranéenne à cytise à feuilles sessiles (Cytisophyllum sessilifolium)	Habitat fréquent, a priori pas ou peu menacé.	G3.49	NC	
CNV_02525	Lavandulo angustifoliae-Genistion cinereae Barbero, R.J. Loisel et Quézel 1972	Garrigues et landes provençales, sèches et calcicoles à lavande à feuilles étroites (Lavandula angustifolia) et à genêt cendré (Genista cinerea) + Pelouses écorchées et garrigues basses calcicoles riches en chaméphytes des étages supra-méditerranéen et mé	Habitat en limite d'aire sur la dition et a priori non menacé.	F6.6 ; E1.51 ; E1.52	4060 (p.p)	seules les landes oroméditerranéennes relevant de la sous-alliance du Lilio pomponii-Artemisenion albae sont retenues d'intérêt communautaire.
CNV_02564	Convolvulion sepium Tüxen ex Oberdorfer 1957	Mégaphorbiaies riveraines eutrophiles à liseron sombre (Calystegia sepium) des étages planitiaire et collinéen	Habitat fréquent, a priori pas ou peu menacé.	E5.4 ; E3.4	6430 (p.p)	habitat d'intérêt communautaire, en contexte de bordure de cours d'eau (lit mineur), de canaux et de fossés, et en lisière forestière, à l'exception des groupements rudéraux ou dominés par les xénophytes

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_02797	Aegopodion podagrariae Tüxen 1967 nom. cons. propos.	Ourlets herbacés nitrophiles à égopode podagraire (<i>Aegopodium podagraria</i>) des lisières hygroclines	A priori peu menacé.	E5.43	6430 (p.p)	Seules les végétations associées aux complexes forestiers non rudéralisés sont d'intérêt communautaire. Les communautés des bordures nitrophiles et anthropisées ne comprenant que des espèces banales ne sont pas à prendre en compte.
CNV_02827	Geo urbani-Alliarion petiolatae W. Lohmeyer et Oberdorfer ex Görs et T. Müller 1969	Ourlets herbacés nitrophiles à benoîte commune (<i>Geum urbanum</i>) et alliaire officinale (<i>Alliaria petiolata</i>) des lisières mésophiles	Habitat non menacé dans son ensemble.	E5.43	6430 (p.p)	Seules les végétations associées aux complexes forestiers non rudéralisés sont d'intérêt communautaire. Les communautés des bordures nitrophiles et anthropogènes ne comprenant que des espèces banales ne sont pas à prendre en compte
CNV_02854	Arction lappae Tüxen 1937	Friches herbacées rudérales à bardanes (<i>Arctium</i> spp.) des étages planitiaire à montagnard	A priori non menacé	E5.1 ; I1.53	NC	
CNV_02872	Rumicion alpini Scharfetter 1938	Reposoirs à oseille des Alpes (<i>Rumex alpinus</i>) des étages subalpin et alpin	Habitat fréquent, non menacé.	E5.58	NC	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_02929	Apion nodiflori Segal in V. Westhoff et A. Held 1969	Nappes amphibies et flottantes et cressonnières à ache noueuse (<i>Helosciadium nodiflorum</i>) et à cressons aquatiques divers	A priori non déterminant, notamment sur la dition (HIC sous condition, mais non concerné en Rhône-Alpes).	C3.11	3290 (p.p.)	habitat habituellement non désigné, retenu cependant d'intérêt communautaire (3290), lorsqu'il se développe dans le lit des rivières méditerranéennes intermittentes, en eau ou en période d'assec et hébergeant des communautés du Paspalo-Agrostidion [F1206]
CNV_02939	Glycerio fluitantis-Sparganion neglecti Braun-Blanquet et G. Sissingh in Boer 1942	Nappes, ceintures et prairies flottantes ou amphibies à glycérie flottante (<i>Glyceria fluitans</i>) et à rubanier négligé (<i>Sparganium neglectum</i>)	Peu menacé a priori.	C3.24 ; C3.11	3290 (p.p.)	habitat habituellement non désigné, retenu cependant d'intérêt communautaire (3290), lorsqu'il se développe dans le lit des rivières méditerranéennes intermittentes, en eau ou en période d'assec et hébergeant des communautés du Paspalo-Agrostidion [F1206]
CNV_03377	Deschampsio flexuosae-Pinion sylvestris Braun-Blanquet 1961	Pinèdes sylvestres acidiphiles sèches montagnardes à canche flexueuse (<i>Avenella flexuosa</i>) des Alpes internes et intermédiaires	Responsabilité relativement importante pour cet habitat mais il semble peu menacé, en progression lente.	G3.45	NC	
CNV_03633	Loiseleurio procumbentis-Vaccinon microphylli Braun-Blanquet et H. Jenny 1926	Landines subalpines, acidiphiles et froides à azalée naine (<i>Kalmia procumbens</i>), à camarine (<i>Empetrum nigrum</i> subsp. <i>hermaphroditum</i>) et à airelle bleue (<i>Vaccinium uliginosum</i>)	Habitat d'intérêt communautaire, assez fréquent, bien que inégalement distribué, ne semblant pas particulièrement menacé.	F2.21 ; F2.24	4060	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_03642	Rhododendro ferruginei-Vaccinion myrtilli A. Schnyder 1930	Landes subalpines acidiphiles d'ubac à rhododendron ferrugineux (Rhododendron ferrugineum) et/ou à myrtille (Vaccinium myrtillus)	Habitat fréquent non menacé.	F2.221 ; G3.31	4060 ; 9430	
CNV_03740	Holco mollis-Pteridion aquilini H. Passarge (1994) 2002	Ourlets acidiphiles à fougère aigle (Pteridium aquilinum) des étages collinéen et montagnard	habitat fréquent, non menacé, probablement en progression avec la dégradation des sols.	E5.3	NC	
CNV_03754	Melampyrion pratensis H. Passarge 1979	Ourlets collinéens des sols acides, secs à semi-secs, à mélampyre des prés (Melampyrum pratense)	Mal connu, habitat relativement localisé et peu fréquent	E5.22	NC	
CNV_03767	Melampyro sylvatici-Poion chaixii Julve ex Boulet et Rameau in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, A. Lacoste, Rameau, J.-M. Royer, G. Roux et Touffet 2004	Ourlets montagnards et subalpins des sols acides et mésophiles à secs, à mélampyre des bois (Melampyrum sylvaticum) et à pâturin de Chaix (Poa chaixii)	Habitat non menacé.	E5.22	NC	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_03778	Potentillo erectae- Holcion mollis H. Passarge 1979	Ourlets collinéens et montagnards des sols acides et humides, à potentille dressée (<i>Potentilla erecta</i>) et à houlque molle (<i>Holcus mollis</i>)	Habitat peu fréquent et semblant en déclin en plaine et à basse altitude, en meilleur état de conservation en moyenne montagne.	E5.22 ; E5.4	NC	
CNV_03809	Caricion remotae M. Kästner 1941	Végétation fontinale, des sources, suintements et ruisselets ombragés à laïche à épis espacés (<i>Carex remota</i>), des étages planitiaire à montagnard	Habitat relativement peu fréquent sur la dition et en légère régression mais a priori non déterminant.	C2.11	NC	habitat non désigné en tant que tel, mais pouvant être considéré comme prioritaire lorsqu'il est associé à l'aulnaie-frênaie des sources [Alnenion glutinoso-incanae - F2605], si on l'admet en tant que composante de la strate herbacée de ce type de ripisylve
CNV_03838	Saxifrago rotundifoliae- Violion biflorae B. Foucault 2018	Microphorbiaies du Saxifrago rotundifoliae - Violion biflorae	Habitat relativement commun et peu menacé.	C2.12	NC	
CNV_03872	Adenostylien alliariae Braun-Blanquet 1926	Mégaphorbiaies subalpines des combes fraîches et humides à adénostyle à feuilles d'alliaire (<i>Adenostyles alliariae</i>)	A priori peu menacé par les activités humaines.	E5.51	6430	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_03912	Calamagrostion arundinaceae (Luquet 1926) Oberdorfer 1957	Prairies subalpines neutro-acidiclinophiles, assez fraîches, des couloirs et pentes fortes, à graminées et à dicotylédones diverses	Milieu relativement stable et peu menacé, épargné par la plupart des activités humaines et ne se reboisant pas spontanément.	E5.52	6430	
CNV_03941	Agrostion schraderianae G. Grabherr 1993	Prairies subalpines acidiphiles, assez fraîches, des couloirs et pentes fortes à agrostide fluette (<i>Agrostis schraderiana</i>)	Milieus établis dans des secteurs soumis à des risques naturels très importants (chutes de pierres, avalanches) ou difficiles d'accès et restant de fait assez préservés et peu menacés par les activités humaines	E4.3 ; E5.52	6430	
CNV_03976	Festucion variae Braun-Blanquet 1926	Pelouses sèches acidiphiles des pentes rocheuses siliceuses à fétuque acuminée (<i>Festuca acuminata</i>)	Etabli dans des pentes fortes aux risques naturels importants, cet habitat n'est pas réellement menacé.	E4.333	NC	
CNV_04222	Cymbalario muralis-Asplenion rutae-murariae Segal 1969	Vieux murs avec végétation médio-européenne à cymbalaire des murs (<i>Cymbalaria muralis</i>) et à doradille rue-des-murailles (<i>Asplenium rutae-muraria</i>)	habitat fréquent, non menacé a priori	J1.31	NC	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_04245	Centrantho rubri-Parietation judaicae Rivas Martínez 1960	Végétation muricole à Pariétaire des murs (<i>Parietaria judaica</i>)	Peu voire pas de menaces	J1.31	NC	
CNV_04453	Polygono arenastri-Coronopodium squamati (Braun-Blanquet 1931) G. Sissingh 1969	Pelouses médio-européennes hyperpiétinées d'espèces annuelles sur sols limono-sableux à graveleux	Habitat non menacé.	E2.8 ; E1.E	NC	habitat non désigné.
CNV_04472	Digitario sanguinalis-Polygonion avicularis B. Foucault 2010	Végétations hyperpiétinées du Digitario sanguinalis - Polygonion avicularis	Végétations hyperpiétinées non menacées.	E2.8 ; E1.E	NC	
CNV_04700	Potamion pusilli Hejný in Hejný et Husák 1978		Traitement propre au CNV, les contours de cette alliance sont à définir.			

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_04789	Rhamno lycioidis- Quercion cocciferae Rivas Goday ex Rivas Martínez 1975	Fourrés arbustifs sempervirents, mésoméditerranéens et calcicoles	Habitat en limite d'aire, souvent en situation rupicole sur la dition ; le rattachement à N2000 est incertain (nécessite une forte abondance des Genévriers). Habitat peu menacé, dominé par des ligneux et donc peu sensible à la dynamique naturelle.	F6.1	5210	habitat habituellement non désigné. Seuls les faciès où Juniperus oxycedrus, J. phoenicea ou J. communis sont abondants, sont désignés d'intérêt communautaire (sous 5210).
CNV_04814	Quercion ilicis Braun- Blanquet ex Molinier 1934	Chênaies vertes et chênaies pubescentes mésoméditerranéennes et pinèdes de pin d'Alep (Pinus halepensis) associées	Présent au moins marginalement dans le sud Vercors (Savel, ...) mais habitat non menacé, stable.	G2.121 ; G1.714 ; G3.74	9340	habitat d'intérêt communautaire (les chênaies vertes supra-méditerranéennes ne sont pas éligibles).
CNV_04917	Quercion pubescenti- petraeae Braun- Blanquet 1932 mut. Izco in Rivas Martinez et al. 2002	Chênaies blanches et boisements thermophiles médio-européens dominés par le chêne pubescent (Quercus pubescens)	Habitat non menacé, en progression.	G1.71	NC	habitat non communautaire, sauf pour les chênaies âgées abritant des coléoptères rares ou menacés (Cerambyx cerdo, Lucanus cervus et Osmoderma eremita) inscrits à l'annexe 2 de la Directive habitats.
CNV_05041	Quercion roboris Malcuit 1929	Chênaies sessiliflores et chênaies- hêtraies collinéennes des sols acides	Habitat peu menacé a priori.	G1.8 ; G1.6	9260 (p.p)	habitat non désigné, seules les châtaigneraies de Provence rattachées au Quercion roboris [sous alliance de l'Hyperico-Quercenion] sont retenues d'intérêt communautaire (sous 9260).

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_05123	Berberidion vulgaris Braun-Blanquet ex Tüxen 1952	Fourrés arbustifs calcicoles des sols secs à mésophiles des étages planitiaire et collinéen	Stable et non menacé a priori.	F3.112 ; F3.16 ; F3.17	5130 (p.p)	habitat habituellement non désigné. Seuls les faciès où Juniperus communis constitue des peuplements significatifs, sont désignés d'intérêt communautaire.
CNV_05156	Clematido vitalbae- Acerion campestris Felzines in J.-M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006	Fourrés du Clematido vitalbae - Acerion campestris	A priori peu menacé	F3.11	NC	
CNV_05166	Corylo avellanae- Populion tremulae Braun-Blanquet ex Rivas Martínez et M.J. Costa 1998	Fourrés arbustifs calcicoles des sols secs à mésophiles de montagne	A priori peu menacé et en augmentation (augmentation temporaire avec la déprise rurale).	F3.11	NC	
CNV_05178	Hippophaion fluviatilis Rübel ex B. Foucault et J.-M. Royer 2016	Fourrés torrentiels et riverains des levées élevées de galets et graviers filtrants à argousier (Hippophaë rhamnoides)	Menaces plausibles via des activités et implantations humaines diverses: parkings, voies de circulation, bâtiments légers... Occupation de surfaces assez limitées.	F3.1124 ; F9.112	NC	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_05214	Lonicerion periclymeni Géhu, B. Foucault et Delelis ex B. Foucault et J.-M. Royer 2016	Fourrés mésophiles à mésoxérophiles.	Habitat non menacé.	F3.11	NC	
CNV_05246	Pruno spinosae-Rubion ulmifolii O. Bolòs 1954	Fourrés arbustifs supraméditerranéens thermophiles des sols acides à neutres + Ronciers des lisières, clairières et prémanteaux arbustifs, des étages planitiaire à montagnard	A priori non menacé.	F3.22 ; F3.111 ; F3.131	NC	
CNV_05267	Humulo lupuli- Sambucion nigrae B. Foucault et Julve ex B. Foucault et J.-M. Royer 2016	Fourrés arbustifs eutrophiles de sureaux (Sambucus nigra & Sambucus racemosa) et saule marsault (Salix caprea)	A priori non menacé dans l'ensemble.	G5.8 ; F3.11 ; F9.12	NC	
CNV_05278	Lonicero nigrae-Corylion avellanae B. Foucault et Julve ex B. Foucault et J.-M. Royer 2016	Fourrés arbustifs mésophiles des sols acides, aux étages montagnard et subalpin	habitat non menacé.	F3.13 (p.p)	NC	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_05312	Salici cinereae-Rhamnion catharticae (Géhu, B. Foucault et Delelis 1983) B. Foucault et J.-M. Royer 2016	Fourrés arbustifs méso-hygrophiles des plaines humides des bords de marais et des pentes marneuses	Habitat non menacé, à surveiller en plaine.	F3.11	NC	
CNV_05343	Sambuco-Salicion capreae Tüxen et A. Neumann ex Oberdorfer 1957	Fourrés arbustifs eutrophiles de sureaux (<i>Sambucus nigra</i> & <i>Sambucus racemosa</i>) et saule marsault (<i>Salix caprea</i>)	Habitat fréquent, non menacé.	G5.8 ; F3.1	NC	
CNV_05396	Helianthemo italici-Aphyllanthion monspeliensis Díez Garretas, Fernández González et A. Asensi 1998	Garrigues basses et pelouses méditerranéennes calcicoles à aphyllanthe de Montpellier (<i>Aphyllanthes monspeliensis</i>) et hélianthème d'Italie (<i>Helianthemum italicum</i>) + Steppes méditerranéennes, calcicoles et rocheuses à stipe à feuilles de jonc (<i>Stipa offner</i>)	Habitat en limite d'aure sur la dition. A surveiller.	F6.1 ; E1.52	5210 (p.p.)	habitat non désigné. Seuls les faciès où les genévriers (<i>Juniperus oxycedrus</i> , <i>J. phoenicea</i> ...) sont abondants, sont désignés d'intérêt communautaire (5210).
CNV_05417	Rosmarinion officinalis Braun-Blanquet ex Molinier 1934	Garrigues buissonnantes, méditerranéennes et calcicoles à rosamarin officinal (<i>Rosmarinus officinalis</i>)	Habitat localisé, en limite d'aire sur la dition.	F6.1	5210 /NC	habitat habituellement non désigné. Seuls les faciès où <i>Juniperus oxycedrus</i> ou <i>Juniperus phoenicea</i> sont abondants, sont désignés d'intérêt communautaire (sous 5210).

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_06056	Hordeion leporini Braun-Blanquet ex Braun-Blanquet, Emberger et Molinier 1947	Friches subnitrophiles d'affinités méditerranéennes à orge des rats (Hordeum murinum)	Habitat non menacé.	E5.1 ; I1.52 ; J2.61	NC	
CNV_06090	Chenopodion muralis Braun-Blanquet in Braun-Blanquet, Gajewski, Wraber et Walas 1936	Friches très nitrophiles d'annuelles et de bisannuelles à chénopodes (Chenopodium spp. et Chenopodium spp.)	Habitat mal connu, localement en régression mais progressant avec l'urbanisation	E5.1 ; J2.61 ; I1.54 ; E5.44	NC	
CNV_06114	Bromo-Hordeion murini Hejný 1978	Friches subnitrophiles d'affinités méditerranéennes à orge des rats (Hordeum murinum)	Habitat non ou peu menacé.	E5.1 ; I1.52 ; J2.61	NC	
CNV_06124	Malvion neglectae Hejný 1978	Friches subnitrophiles d'annuelles et de bisannuelles tardivernales à mauve à feuilles rondes (Malva neglecta)	Habitat non ou peu menacé.	E5.1 ; J2.61	NC	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_06139	Sisymbrium officinalis Tüxen, W. Lohmeyer et Preising in Tüxen ex von Rochow 1951	Friches subnitrophiles d'annuelles et de bisannuelles vernaies à vélar officinal (Sisymbrium officinale)	Habitat peut-être en progression avec la rudéralisation et l'eutrophisation insidieuse des milieux.	E5.1 ; J2.61	NC	
CNV_06253	Panico cruris-galli-Setarion viridis G. Sissingh in V. Westhoff, J.W. Dijk, Passchier et G. Sissingh 1946	Végétation annuelle des cultures sarclées et de céréales sur sol fertilisé sablo-limono acidiline à graminées estivales (Panicum, Setaria, Digitaria) et Amaranthacées	Habitat fréquent non menacé, mais susceptible de s'appauvrir avec l'intensification et l'évolution des pratiques agricoles	I1.3	NC	
CNV_06282	Veronico agrestis-Euphorbion peplus G. Sissingh ex H. Passarge 1964	Végétations médio-européennes compagnes des terrains sarclés sur sol argilo-calcaire	Fréquent et peu menacé.	I1.3 ; I1.2	NC	
CNV_06408	Androsacion alpinae Braun-Blanquet in Braun-Blanquet et H. Jenny 1926	Éboulis et débris rocheux siliceux mobiles des étages subalpin et alpin + Moraines actives ou peu stabilisées des étages subalpin et alpin	Habitat d'intérêt communautaire, globalement assez peu menacé (localement par l'aménagement lié aux domaines skiables) mais responsabilité forte pour la diton.	H2.31 ; H5.2	8110	

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_06428	Drabion hoppeanae Zollitsch ex Merxmüller et Zollitsch 1967	Débris et éboulis calcaires très fins de haute altitude + Moraines actives ou peu stabilisées des étages subalpin et alpin	Habitat d'intérêt communautaire. Les stations de cet habitat peuvent être convoitées par l'implantation des équipements touristiques ou de ski et par des aménagements divers (antennes, tables d'orientation...). Responsabilité forte pour la dition mais habitat dans un même temps largement réparti, pas vraiment menacé.	H2.41 ; H5.2	8120	
CNV_06466	Galeopsion segetum Oberdorfer 1957	Végétations d'éboulis du Galeopsion segetum	A priori peu de menaces si ce n'est le pâturage.	H2.612 ; H2.32	8130 ; 8150	
CNV_06479	Dryopteridion abbreviatae Rivas Martínez 1977	Éboulis grossiers et chaos de blocs siliceux subalpins à alpins à allosore crépu (<i>Cryptogramma crispa</i>) et autres fougères + Éboulis grossiers et chaos de blocs siliceux de basse et moyenne altitudes à grandes fougères (<i>Dryopteris filix-mas</i> , <i>Athyrium filix</i>)	A priori, pas de réelles menaces.	H2.3	8110	
CNV_06506	Scrophularion juratensis C. Béguin ex J.L. Richard 1971	Éboulis carbonatés d'éléments moyens mobiles à scrophulaire du Jura (<i>Scrophularia canina</i> subsp. <i>hoppii</i>), des étages montagnard et subalpin inférieur	Habitat prioritaire, mais assez fréquent et non menacé sur la dition. De plus, les espèces végétales qui le caractérisent sont assez communes.	H2.61	8160*	habitat d'intérêt communautaire prioritaire.

Code syntaxon CNV	Nom du syntaxon	Intitulé du syntaxon	Commentaires	Corresp. EUNIS	Corresp. N2000	Comm. N2000
CNV_06513	Stipion calamagrostis H. Jenny ex Quantin 1932	Éboulis thermophiles carbonatés d'éléments fins à moyens à calamagrostide argentée (<i>Achnatherum Calamagrostis</i>), des étages supraméditerranéen à montagnard	A priori pas ou peu menacé.	H2.61	8130	
CNV_06545	Petasion paradoxi Zollitsch ex W. Lippert 1966	Éboulis et alluvions carbonatés humides d'éléments fins à moyen, à pétasite paradoxal (<i>Petasites paradoxus</i>), des étages montagnard et subalpin	Globalement non menacé au niveau de l'alliance phytosociologique.	H2.431	8120	
CNV_06646	Knaution dipsacifoliae Julve ex Dengler et Boch 2008	Ourlets montagnards et subalpins frais des sols calcaires à acidiclinales, à knautie des bois (<i>Knautia dipsacifolia</i>)	Habitat largement répandu et a priori pas ou peu menacé.	E5.22	NC	